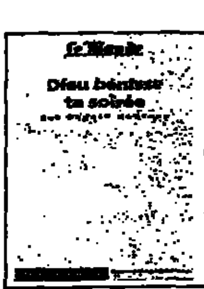
Le Monde

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 16662 – 7,50 F - 1,13 EURO | SAMEDI 22 AOÛT 1998 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

AVEC CE NUMÉRO

■ Une nouvelle inédite de Naguib Mahfouz (40 pages)





ALAIN POTIGNON

■ Leur France

Cinquième épisode de notre série « Comment ils nous voient » : Eduardo Manet, écrivain né à Cuba, explique pourquoi, « *depuis sa plus tendre enfance, il a fait ce choix mythique et quasi mystique de Paris* ». p. 8

et notre grand jeu-concours p. 20

■ Le Zimbabwe au secours de Kabila

Des troupes zimbabwéennes sont arrivées à Kinshasa alors que la rébellion, qui a accepté le principe de pourparlers, poursuit sa progression vers la capitale congolaise. p. 4

■ Hubert Védrine à Téhéran

La France veut engager « *une coopération constructive* » avec l'Iran à l'occasion de la visite de M. Védrine, la première d'un ministre des affaires étrangères français depuis 1991. p. 20

■ Plaidoyer pour le dopage

Dans un entretien au *Monde*, le docteur Bruno de Lignières, du service d'endocrinologie de l'hôpital Necker, affirme que le dopage « *améliore la santé des sportifs au lieu de lui nuire* ». p. 14

■ Frénésie culturelle au Liban

Au travers de nombreux festivals, dont le plus célèbre, Baalbek, a retrouvé son prestige grâce à la diva Feyrouz, le pays est parvenu à reconstruire son identité culturelle. p. 17

■ Exceptionnel Lubéron

Le Parc naturel régional est devenu une « *réserve mondiale de biosphère* » grâce à la formidable diversité de sa faune et de sa flore. p. 7

■ Le Japon veut redonner confiance

Le sauvetage de la Banque de crédit à long terme est considéré comme un test de la capacité de Tokyo à résoudre la crise financière. p. 10

■ Les Espagnols rois du demi-fond

L'Espagne a confirmé à Budapest, dans l'épreuve du 1 500 mètres, sa réputation de « Kenya de l'Europe ». p. 13

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 16 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 822 - 7,50 F

Attentats : la riposte américaine

● Les Etats-Unis ont bombardé, jeudi, des sites terroristes présumés au Soudan et en Afghanistan ● Selon Bill Clinton, ces frappes visaient le réseau d'Oussama Ben Laden ● Le monde islamique choqué, Boris Eltsine indigné, les capitales européennes solidaires, la France plus réservée

LES CAPITALES occidentales ont, en général, apporté un soutien prudent à la double frappe militaire menée par les Etats-Unis au Soudan et en Aghanistan contre des foyers terroristes présumés être à l'origine des attentats anti-américains du 7 août à Nairobi et Dar es-Salaam.

En fin de matinée, vendredi 21 août, un « *communiqué des autorités françaises* » – formulation qui associe l'Elysée et Matignon – a réaffirmé que « *la France condamne avec la plus grande fermeté le terrorisme d'où qu'il vienne et quelles qu'en soient les formes* ». « *La lutte contre le terrorisme et les soutiens dont il bénéficie*, poursuit ce texte, *doit mobiliser l'ensemble de la communauté internationale. Il appartient à chaque pays de mettre en œuvre les moyens nécessaires dans cette lutte, et d'apporter son concours au renforcement de la coopération internationale à cette fin. La France a exprimé son indignation après les attentats commis à Nairobi et Dar es-Salaam. De tels actes ne doivent pas rester sans réponse et leurs auteurs doivent être mis hors d'état d'agir. A cet égard, la France prend acte de la décision des autorités américaines qui ont procédé aux bombardements d'hier en invoquant le droit à la légitime défense reconnu par le droit international.* »



Ce communiqué exprimait, vendredi matin, la réaction la plus distante parmi les Occidentaux. Le président Boris Eltsine s'est dit « *indigné* » de l'action américaine, qu'il a qualifiée d'action « *terroriste* ». L'émoi est considérable dans le monde islamique. Le Soudan envisage de saisir le Conseil de sécurité des Nations unies. En Afghanistan, le chef du régime des talibans, le mollah Omar, a affirmé que le millionnaire Oussama Ben Laden, accusé par Washington d'être à l'origine des attentats anti-américains, était sain et sauf. Il a assuré que tous les Afghans étaient désormais en guerre contre l'Amérique. Au Pakistan, les milieux fondamentalistes ont appelé à des rassemblements anti-américains pour ce vendredi, jour de prière. Les milieux islamistes sont les plus vigoureux à dénoncer une manœuvre du président Clinton pour faire oublier ses déboires dans l'affaire Monica Lewinsky, alors même que le procureur Starr poursuit ses investigations.

Lire pages 2 et 3 et notre éditorial page 9

Le PCF veut faire entendre sa différence dans la gauche « plurielle »

LE PCF ORGANISE, samedi 22 et dimanche 23 août, sa première université d'été. Robert Hue veut en profiter pour tenir un discours « *plus radical* » et montrer que son parti influence les choix gouvernementaux. Il prépare la campagne des élections européennes de 1999, lors desquelles il redoute que sa liste soit devancée par celles des Verts ou de l'extrême gauche. Mais il a assuré Lionel Jospin que les ministres communistes continueraient à participer au gouvernement. Jeudi, à l'issue du séminaire gouvernemental, Jean-Claude Gayssot a souhaité que « *la réussite ne soit pas simplement dans l'image, mais dans les faits* ». D'autres ministres ont souhaité que M. Jospin renforce sa stature internationale. Celui-ci leur a annoncé qu'il s'exprimerait sur la politique étrangère le 30 août, lors de l'université d'été du PS.

Lire page 5

En Asie, pendant la crise, l'industrie du sexe prospère

GENÈVE
de notre correspondante

Trafic de femmes et d'enfants, violés, battus, torturés, esclavage impitoyable, expansion du sida : cette réalité sordide du commerce du sexe en Asie du Sud-Est n'entrave pas son développement. Le Bureau international du travail (BIT) vient de mettre en évidence cet apparent paradoxe : alors que la crise asiatique entre dans sa seconde année, l'industrie régionale du sexe est devenue une branche commerciale à part entière, prospère et génératrice d'emplois. Dans les quatre pays – Indonésie, Malaisie, Philippines et Thaïlande – qui viennent de faire l'objet d'une étude du BIT, elle rapporte jusqu'à 14 % du PIB.

Il y a le secteur privé ou clandestin : proxénètes, propriétaires et gérants d'hôtels de passe, patrons de bars et cabarets, de compagnies de spectacles, circuits touristiques, pourvoyeurs de services sexuels et accompagnateurs. Et aussi ceux qui fournissent prostituées et clients en alcools, cigarettes et nourriture, ceux qui servent, ceux qui nettoient, les médecins, les caissiers, les vigiles, les videurs, les gardiens de voitures... Les Etats perçoivent des sommes coquettes, soit par la corruption, soit grâce aux patentes et taxes dont doivent s'acquitter les tenanciers.

Selon le BIT, les prostituées elles-mêmes participent au développement du pays. En Thaïlande, celles des centres urbains envoient chaque année dans les zones rurales des sommes équivalant à 300 millions de dollars, ce qui représente « *un montant bien supérieur au budget des programmes de développement financés par le gouvernement* ». En outre, des dizaines de milliers de Thaïlandaises et Philippines qui vendent leurs charmes dans d'autres pays rapatrient leurs gains, quand leur proxénète les y autorise. La prostitution thaïlandaise a rapporté jusqu'à 27 milliards de dollars en une seule année.

En Indonésie, le chiffre d'affaires annuel de cette industrie atteint 3,3 milliards de dollars. Dans la région de Djakarta, ce commerce et son environnement rapportent chaque année 91 millions de dollars. Des initiatives officielles ont même eu pour effet d'encourager la prostitution. Ainsi la municipalité a légalisé Krama Tunggat, un complexe de bordels avec salons de massage et clubs de strip-tease, pour combler le déficit des programmes de développement de la capitale. Aux Philippines (un demi-million de prostituées), des agences de voyages spécialisées, avec leurs services variés, gèrent le commerce du sexe. En Malaisie, une prostituée fréquentant les hôtels les plus miteux et travaillant à temps partiel gagne 2 080 dollars par an. Soit plus qu'un ouvrier sans qualification spéciale (1 711 dollars) et pas loin d'un ouvrier qualifié (2 852 dollars).

S'attaquer au problème – dans lequel sont impliqués des centaines de milliers de femmes et d'enfants, jusqu'à 1,5 % de la population féminine des quatre pays considérés – suppose d'affronter des barrières sérieuses, puisque les politiques publiques ont été jusqu'à « *encourager indirectement* » son essor, relève le BIT. La prostitution a des implications commerciales, politiques et criminelles qu'il « *ne sera pas facile de démanteler* », estime-t-il. Si tant est que la volonté se fasse jour.

Isabelle Vichniac

Les banlieues à la plage

DEPUIS le début des années 90, les jeunes des banlieues sont de plus en plus en nombreux, l'été venu, à prendre le chemin des stations balnéaires. A Biscarrosse (Landes), ils ne sont encore qu'une minorité dans la masse des 100 000 vacanciers du mois d'août. Mais ils suscitent rumeurs et réactions de rejet, notamment parmi les commerçants, propriétaires de boîtes de nuit ou de campings, qui usent de pratiques discriminatoires pour les éloigner. Ceux-ci reprochent aux maires des villes dont dépendent les cités de se défausser de leurs responsabilités en finançant le séjour des jeunes sans se soucier de leur encadrement. Les jeunes, eux, vivent mal cette hostilité.

Lire page 6

POINT DE VUE

Pourquoi j'ai démissionné

par Gilles de Robien

PARTIR n'est jamais facile. Claquer la porte d'une maison que l'on a habitée fidèlement et passionnément depuis vingt-cinq ans l'est encore moins. En 1973, j'ai adhéré à la famille des Républicains et indépendants, devenue ensuite, en 1977, le Parti républicain. En 1978, ce parti devenait la formation fondatrice principale de l'UDF. Vingt ans se sont écoulés. Vingt ans de victoires et de défaites, d'enthousiasmes et de tristesses, toujours avec cette certitude au fond de moi que ma famille politique, au-delà des grands débats et des petites querelles, servait une certaine idée de la démocratie et de la société françaises. Une France moderne, optimiste, rassembleuse et généreuse, avec la recherche difficile d'un juste équilibre entre la liberté de chacun et la nécessaire solidarité de tous.

Oui, j'ai toujours eu cette conviction jusqu'à ces temps récents où l'essentiel de celle-ci a été touché. Et cet essentiel réside tout simplement dans les valeurs républicaines, ou trois mots : Liberté, Egalité, Fraternité. Ces mots, jusqu'à présent, n'étaient même pas discutés dans notre famille. Ils étaient une évidence de notre engagement et de notre comportement d'homme public au Sud comme au Nord, chez les militants comme chez les élus. Pour moi, le libéralisme rimant nécessairement avec humanisme – la défense en tous domaines de la personne humaine – et la direction du parti auquel j'appartenais défendant cette conception globale, je pouvais parfois m'inquiéter mais jamais douter de mon choix initial.

Hélas ! avec la réintégration au groupe Démocratie libérale d'un président de région dépendant du bon vouloir du Front national, la ligne de l'inacceptable a été franchie. Nous sommes bien loin, cette fois-ci, d'un débat interne somme toute naturel entre tenants d'un libéralisme économique plus ou moins affirmé. Ici, avec cette adhésion en catimini, au cœur de la canicule estivale comme un aveu, c'est bien l'engrenage de toute une stratégie qui se dévoile et se dessine.

Lire la suite et le point de vue d'Hervé Mariton page 9

Gilles de Robien *est vice-président de l'Assemblée nationale, député de la Somme et maire d'Amiens.*

Un activiste du design



PHILIPPE STARCK

SI LE DESIGN est devenu une mode dans les années 80, c'est à quelques signatures qu'il le doit, dont celle de Philippe Starck. Le créateur de meubles et d'objets-spectacle veut parler un nouveau langage en s'adressant, à travers un catalogue diffusé par La Redoute, à un consommateur raisonnable et citoyen.

Lire page 15



REPRÉSAILLES Les Etats-Unis ont bombardé, jeudi 20 août, des sites terroristes présumés au Soudan et en Afghanistan liés aux réseaux d'Oussama Ben Laden, accusé d'être le responsable des récents attentats anti-américains en Tanzanie et au Kenya, a annoncé le président Bill Clinton. ● DES MISSILES de croisière Tomahawk lancés de bateaux de l'US Navy croisant dans la mer Rouge et le Golfe ont frappé six camps afghans, formant *« le plus important centre* (fondamentaliste) *d'entraînement »* du monde, selon les Etats-Unis, et une usine pharmaceutique de Khartoum (Soudan), soupçonnée de fabriquer des produits utilisés pour les armes chimiques. ● LA PLUPART DES CAPITALES occidentales ont soutenu l'action des Etats-Unis. En Russie, en revanche, le président Boris Eltsine s'est déclaré *« indigné ». (Lire aussi notre éditorial page 9.)*

M. Clinton annonce « une lutte de longue haleine » contre le terrorisme

Le président américain a justifié les bombardements contre le Soudan et des bases islamistes en Afghanistan, jeudi 20 août, en évoquant la « guerre contre les Etats-Unis » que mènent certains « groupes radicaux »

NEW YORK
de notre correspondante

Déterminé à engager une *« lutte de longue haleine »* contre un terrorisme international qui *« a déclaré la guerre à l'Amérique »*, le président Bill Clinton a ordonné, jeudi 20 août, l'exécution d'une opération préparée depuis une semaine dans le plus grand secret : une série de frappes contre des cibles liées aux extrémistes islamistes en Afghanistan et au Soudan, treize jours après les attentats contre deux ambassades des Etats-Unis en Afrique dans lesquels 257 personnes, dont 12 Américains, ont trouvé la mort.

Invoquant la *« menace imminente »* que posaient ces cibles à la sécurité nationale des Etats-Unis, M. Clinton, qui a interrompu ses vacances pour regagner Washington, a précisé au cours d'une allocution télévisée, prononcée depuis le bureau ovale, que la mission des forces armées dans cette opération avait été *« claire » : « Frapper le réseau de groupes radicaux associés à et financés par Oussama Ben Laden, probablement le principal organisateur et financier du terrorisme international aujourd'hui. »* Selon M. Clinton, les services de renseignement américains ont acquis la conviction non seulement que les deux attentats contre les ambassades américaines avait été *« planifiés, financés et exécutés par l'organisation que dirige Ben Laden »*, mais que d'autres attaques contre des Américains étaient prévues. *« Il n'y a pas de cibles américaines faciles*, a ajouté le président. *Il n'y aura pas de sanctuaire pour les terroristes. Nous défendrons nos ressortissants, nos intérêts et nos valeurs. »* Le nom d'Oussama Ben Laden, millionnaire d'origine saoudienne réfugié en Afghanistan, avait surgi très vite après les attentats de Nairobi et de Dar es-Salaam comme l'un des principaux suspects, bien que ces attaques fussent revendiquées par une *« Armée islamique pour la libération des Lieux saints »*, inconnue jusque-là. A deux reprises ces derniers mois, et notamment en juin dans une interview à la chaîne américaine ABC, cet ancien *« combattant de la liberté »* de la guerre d'Afghanistan avait averti qu'il souhaitait le départ des Américains du monde musulman, ajoutant qu'il ne *« faisait aucune distinction entre les civils et les militaires : ce sont tous des cibles »*. En avril, Bill Richardson, alors ambassadeur américain à l'ONU, s'était rendu en Afghanistan pour tenter d'obtenir son expulsion, mais en vain.

Selon des sources militaires, les frappes ont été menées simultanément à 13 h 30, heure de Washington (19 h 30 à Khartoum, 22 heures en Afghanistan), à l'aide de missiles de croisière Tomahawk tirés depuis des navires américains patrouillant en mer Rouge et dans le Golfe ; sept navires porteurs de ce type de missiles se trouvent actuellement dans la région. Ces missiles, d'une portée de 1 600 kilomètres, ont une précision de dix mètres. Les forces aériennes n'ont pas participé aux frappes, qui visaient six éléments d'une *« base terroriste »* opérationnelle située dans la zone de Khost, près de la frontière avec le Pakistan, et une usine de produits pharmaceutiques dans le nord de Khartoum participant, selon Washington, à la fabrication d'armes chimiques pour le compte d'organisations liées à Oussama Ben Laden.

La base terroriste attaquée en Afghanistan abritait, a indiqué M. Clinton, *« des éléments-clés de l'infrastructure du réseau Ben Laden et a servi de camp d'entraînement à des milliers de terroristes du monde entier »*. D'après le Pentagone, cette base, encore active cette semaine, servait aussi de refuge, d'hébergement, et de stockage d'armes aux terroristes et, selon les services de renseignement américains, des responsables terroristes de plusieurs groupes devaient s'y réunir jeudi.

A Khartoum, où l'usine a été totalement détruite, les autorités soudanaises ont fait état de sept blessés. En Afghanistan, aucun bilan n'était disponible jeudi soir, et les Talibans ont fait savoir qu'Oussama Ben Laden, qui ne se trouvait pas à la base de Khost, était sain et sauf ; l'administration américaine a précisé que son but n'avait pas été d'assassiner le leader islamiste, mais qu'elle considérait la base comme une *« cible militaire »* et n'écartait donc pas que les missiles y aient causé des victimes.

« CONVERGENCE » DES INDICES

D'après les détails apportés par le secrétaire à la défense, William Cohen, le chef d'état-major des armées, le général Hugh Shelton, la secrétaire d'Etat, Madeleine Albright, tout juste rentrée de Nairobi, et le conseiller de la Maison Blanche pour la sécurité nationale, Sandy Berger, l'opération a été envisagée dès le lendemain des attentats de Nairobi et de Dar es-Salaam (qui ont eu lieu le 7 août). L'arrestation d'un suspect le jour même des explosions, Mohamad Saddiq Odeh, qui venait de quitter l'Afrique vers le Pakistan, a mis les enquêteurs sur la piste d'Oumassa Ben Laden. L'enquête semble avoir progressé assez rapidement, et tant la CIA que le FBI ont été frappés par la *« convergence »* des indices et des preuves vers cette piste unique.

Parallèlement, les services de renseignement apprenaient que d'autres cibles américaines, et notamment d'autres ambassades, étaient visées ; au cours des dernières semaines, plusieurs ambassades américaines ont en effet été fermées ou réduites, les personnels humanitaires évacués d'Afghanistan et les ressortissants américains priés de quitter le Pakistan. Enfin, l'information sur une réunion de dirigeants terroristes prévue le 20 août sur la base de Khost est parvenue à Washington.

Mercredi 12 août, a précisé Sandy Berger, les premiers plans militaires en vue de l'opération ont été exposés au président Clinton. Vendredi 14 août, une nouvelle réunion s'est tenue à la Maison Blanche avec le président, le secrétaire à la défense, le général Shelton et M. Berger, qui ont passé en revue des plans plus détaillés ; M. Clinton a donné le feu vert pour les aspects opérationnels, sachant que l'opération pouvait être annulée à tout moment.

Le président a ensuite été quotidiennement tenu au courant de l'évolution des préparatifs, y compris après son départ en vacances à Martha's Vineyard, mardi 18 ; mercredi soir, il a appelé le vice-président Al Gore, en vacances à Hawaï, pour l'informer du projet ; parallèlement, Sandy Berger informait les quatre principaux dirigeants du Congrès. Jeudi matin à 6 heures, le chef de l'exécutif américain a donné l'ordre d'exécuter l'opération, qui a été lancée à 11 heures, les missiles étant tirés à 13 h 30. Les alliés, a précisé Mme Albright, n'ont été informés qu'*a posteriori* puisqu'il s'agissait d'*« une action unilatérale, menée pour défendre les intérêts nationaux américains »*.

Interrogé sur la nature des *« menaces imminentes »* contre des intérêts américains, Sandy Berger a affirmé que Washington disposait d'*« informations très spécifiques sur des menaces très spécifiques contre des cibles très spécifiques »* ; la réunion prévue sur la *« base terroriste »* en Afghanistan a été un autre facteur déterminant pour agir jeudi 20 août, a-t-il précisé.

Aux journalistes qui s'étonnaient d'une riposte si prompte aux attentats du 7 août alors que celui de Khobar, en Arabie saoudite, qui a coûté la vie à 19 soldats américains il y a deux ans, est resté sans réponse, le conseiller à la sécurité nationale a expliqué que l'enquête sur l'attentat de Khobar avait progressé beaucoup plus lentement et menait à différentes pistes.

Conscients que cette opération *« ne résoudra pas à elle seule le problème »*, les Etats-Unis s'attendent à des représailles, a averti Mme Albright ; jeudi, le FBI a demandé aux responsables de la police américaine d'être particulièrement vigilants face à la possibilité d'attentats aux Etats-Unis.

Sylvie Kauffmann

Le précédent libyen en avril 1986

L'aviation américaine fit trente-sept morts quand elle effectua, dans la nuit du 14 au 15 avril 1986, un double raid contre les villes libyennes de Tripoli et Benghazi. Le raid venait en réponse à la certitude acquise par les Etats-Unis, preuves irréfutables à l'appui selon eux, d'une implication libyenne dans un attentat contre la discothèque La Belle, à Berlin, qui avait entraîné la mort de deux militaires américains. Ces preuves n'ont toutefois jamais été confirmées par l'enquête menée par la police allemande.

Le 21 décembre 1988, l'attentat de Lockerbie, en Ecosse, contre un Boeing de la Pan Am fit deux cent soixante-dix morts. Washington accusa deux agents des services secrets libyens de l'avoir perpétré.

Le Tomahawk, invisible aux radars

Construit par General Dynamics puis en coopération avec McDonnell Douglas, le missile de croisière BGM-109 Tomahawk, peut être doté d'une tête nucléaire ou d'une charge classique. Il existe en plusieurs versions qui peuvent être tirées de sous-marins, de bâtiments de surface ou de lanceurs terrestres. D'une longueur de 6,25 mètres, il vole vers sa cible à la vitesse d'environ 880 km/h à une altitude comprise entre 15 m et 100 m du sol, dont il épouse tous les contours pour échapper aux radars. Sa portée varie selon les versions entre 460 km et 2 500 km, et il peut atteindre sa cible avec une précision de 80 m. Son prix unitaire est de 600 000 dollars (3,6 millions de francs).

Il a été utilisé pour la première fois le 17 janvier 1991 lors de l'opération « Tempête du désert » contre l'Irak. Des Tomahawk ont encore été utilisés contre l'Irak en juin 1993 et en septembre 1996. Treize de ces missiles ont été tirés en septembre 1995 sur des batteries anti-aériennes serbes dans la région de Banja Luka (Bosnie). – *(AFP.)*

« Les risques de l'inaction sont encore plus grands que ceux de l'action »

VOICI les principaux extraits de l'allocution télévisée du président américain, prononcée à partir de la Maison Blanche, après les raids contre des sites en Afghanistan et au Soudan.



VERBATIM

Notre cible était la terreur. Notre mission était claire, frapper le réseau de groupes radicaux affiliés et financés par Oussama Ben Laden, peut-être le plus prééminent organisateur et financier du terrorisme international dans le monde actuel. (...). Nos services de renseignement sont en possession d'informations probantes selon lesquelles le réseau terroriste de Ben Laden était responsable de ces attentats.

En vertu de ces informations, nous avons la quasi-certitude que ces attaques étaient planifiées, financées et menées par l'organisation dirigée par Ben Laden. (...) J'ai décidé que l'Amérique devait agir, devant les preuves écrasantes montrant que le réseau de groupes terroristes de Ben Laden prévoyait d'organiser de nouvelles attaques contre des Américains et contre d'autres peuples épris de liberté.

Et, par conséquent, ce matin, sur le fondement des recommandations unanimes de mon équipe en charge de la sécurité nationale, j'ai ordonné aux forces armées d'agir en vue de contrer une menace immédiate du réseau de Ben Laden.

Aujourd'hui, les Etats-Unis ont mené des frappes simultanées contre des centres et des infrastructures terroristes en Afghanistan. Nos forces ont visé l'une des bases terroristes les plus actives du monde. Cette base contenait des éléments clés de l'infrastructure du réseau de Ben Laden et a servi de camp d'entraînement pour, littéralement, des milliers de terroristes du monde entier.

Nous avons des raisons de croire qu'un rassemblement de dirigeants terroristes importants devait avoir lieu là-bas aujourd'hui, soulignant ainsi l'urgence de nos actions.

Nos forces ont également attaqué une usine au Soudan associée au réseau de Ben Laden. Cette usine était impliquée dans la fabrication de produits destinés à des armes chimiques. (...).

Je veux que vous compreniez, je veux que le monde comprenne que nos actions aujourd'hui ne visaient pas l'islam, la foi de centaines de millions de personnes éprises de paix dans le monde, y compris aux Etats-Unis. Aucune religion n'encourage le meurtre d'hommes, de femmes et d'enfants innocents. Mais nos actions visaient les fanatiques et tueurs qui masquent le meurtre sous le voile de la vertu et, ce faisant, profanent la grande religion au nom de laquelle ils déclarent agir.

Mes concitoyens, notre combat contre le terrorisme n'a pas commencé lors des attentats contre nos ambassades en Afrique, il ne va pas non plus s'achever avec les frappes d'aujourd'hui.

Il exigera de la force, du courage et de l'endurance. Nous ne plierons pas sous cette menace. Nous lui ferons face aussi longtemps qu'il le faudra. Cela sera un combat long et permanent entre la liberté et le fanatisme, entre l'Etat de droit et le terrorisme. (...).

L'Amérique demeurera une cible pour les terroristes, précisément parce que nous sommes des leaders, parce que nous agissons pour promouvoir la paix, la démocratie et les valeurs humaines.

Il y a une autre chose dont je suis sûr. Les risques de l'inaction, pour l'Amérique et pour le monde, sont encore plus grands que ceux de l'action. Ils renforceraient nos ennemis en leur permettant de garder intactes leurs forces et leurs convictions pour nous frapper. – *(AFP.)*

Le chef des talibans dénonce une attaque contre « tout le peuple afghan »

Le Pakistan, en proie à la fièvre fondamentaliste, craint des jours difficiles

ISLAMABAD
de notre envoyée spéciale

« Oussama Ben Laden est sauf, il avait déménagé dans un endroit sûr avant l'attaque américaine sur sa base. » Le chef suprême des talibans, mollah Mohamad Omar n'a pas mis longtemps, jeudi soir 20 août, à rassurer sur le sort de son « hôte » tout en stigmatisant les bombardements américains sur la principale base d'Oussama Ben Laden en Afghanistan, *« manifestation effrontée,* a-t-il dit, *d'inimitié contre la nation afghane ». « Ce n'est pas seulement une attaque contre Oussama Ben Laden, mais aussi une attaque contre tout le peuple d'Afghanistan »*, a poursuivi mollah Omar, cité par l'Agence afghane islamique de presse.

Si l'évacuation, mardi, d'une bonne partie du personnel de l'ambassade américaine au Pakistan, suivie, mercredi, par le rappel précipité d'un grand nombre d'expatriés en Afghanistan, avait ouvert l'hypothèse d'une telle attaque, la rapidité de celle-ci a surpris et provoqué en Afghanistan comme au Pakistan de très violentes réactions de condamnation.

A Kaboul, des inconnus ont tiré, vendredi matin, sur un minibus transportant des officiels des Nations unies. Dans l'accident qui en a résulté, un Français et un Italien, membres de la Mission spéciale des Nations unies pour l'Afghanistan, ont été blessés. Leur état ne présentait pas de danger, selon le Comité international de la Croix-Rouge.

UNE HEURE AVANT LA FRAPPE

L'incident a toutefois fortement accru la tension et l'inquiétude parmi la quarantaine d'Occidentaux – membres des Nations unies, du CICR et journalistes – qui demeurent à Kaboul. Selon les talibans, une manifestation de protestation réunissant plusieurs centaines de milliers de gens aurait, d'autre part, eu lieu à Kandahar, où réside mollah Omar et fief du mouvement taliban.

Les six sites que les Etats-Unis affirment avoir visés se trouvent tous dans le vaste camp établi dans la région montagneuse de Khost, à une vingtaine de kilomètres de la frontière pakistanaise. La frappe américaine y a fait au moins quinze morts. Ce camp, qui date de l'époque de la résistance afghane contre l'occupant soviétique, est la principale base d'Oussama Ben Laden. Il abrite des milliers de volontaires arabes et est dirigé par un ancien grand chef de la résistance, Jalaludin Akani, très lié aux Frères musulmans. Bien que Ben Laden contrôle plusieurs autres camps, et notamment un important à Kandahar, c'est à Khost qu'il a donné sa dernière conférence de presse, en mai.

Moins d'une heure avant la frappe américaine, Oussama Ben Laden avait contacté par téléphone-satellite et par l'intermédiaire du docteur Ayman Al Zawahiri, chef du Jihad islamique égyptien, le journal pakistanais *The News* pour affirmer : *« Ben Laden appelle la communauté musulmane à poursuivre la guerre sainte contre les juifs et les Américains pour libérer leurs lieux saints. Dans le même temps il nie avoir une quelconque responsabilité dans les attentats de Nairobi et Dar es-Salaam. »* Le journaliste du *News* écrit avoir eu le sentiment que Ben Laden se trouvait à côté du Dr Al Zawahiri pendant la conversation. Le Dr Al Zawahiri se trouvait déjà aux côtés de Ben Laden quand celui-ci avait annoncé, en mai, devant les journalistes, la formation d'un Front islamique international contre les Etats-Unis et Israël.

Le frappe américaine place le Pakistan dans une position très délicate, chacun s'interrogeant sur la trajectoire exacte des missiles américains, qui n'ont pu que survoler son territoire ou l'Iran. La quasi-totalité de la classe politique pakistanaise la condamne violemment. Le gouvernement devait tenir une réunion exceptionnelle, ce vendredi. Le ministre des affaires étrangères, M. Sartaj Aziz a affirmé que son pays *« n'a eu aucune connaissance préalable de cette opération »*, à laquelle, *« naturellement, il n'a pas prêté son concours »*.

« NOUS RÉAGIRONS »

Des mesures de sécurité ont toutefois été prises dans la nuit pour renforcer les gardes près des résidences des étrangers. La circulation à l'intérieur du quartier diplomatique a été restreinte. Des chicanes et points de contrôle des forces paramilitaires ont été mis en place à tous les accès de l'ambassade des Etats-Unis.

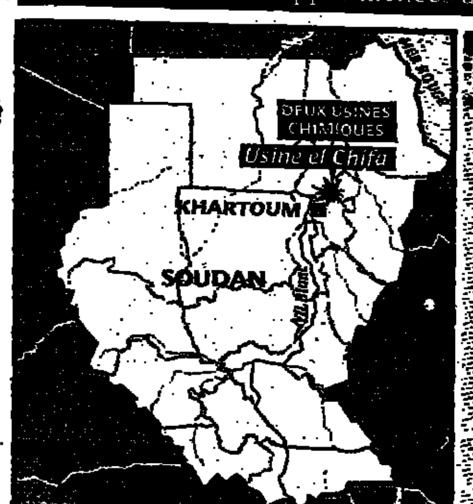
Tous les partis islamistes pakistanais ont appelé ce vendredi, jour de prière, à de grandes démonstrations de protestation à travers le pays. Sayed Munawwar Hussain, secrétaire général du principal d'entre eux, le Jamaat-e-Islami, a affirmé : *« A partir de maintenant, chaque musulman deviendra Oussama Ben Laden, chaque manifestant deviendra un héros comme Ben Laden. »* Qualifiant de *« complot contre la nation musulmane »* l'opération américaine, il a ajouté : *« Les Etats-Unis ont commis une faute. Ils devront en payer le prix. »* Le chef du mouvement fondamentaliste Jamiat Ulema-e-Islami, Qari Sher Mohamad, a pour sa part affirmé : *« Nous ne pardonnerons jamais à l'Amérique. C'est du suicide de la part des Etats-Unis. Il est sûr, nous réagirons. »*

Le Pakistan est traversé depuis plusieurs années par une montée du fondamentalisme islamique. Celle-ci est notamment alimentée par la guerre en Afghanistan. L'éventualité de représailles contre les Occidentaux est d'ores et déjà prise très au sérieux. Il est cependant certain, dès à présent, que la déclaration du président Bill Clinton affirmant que cette opération n'était pas dirigée contre l'islam n'a convaincu personne ici.

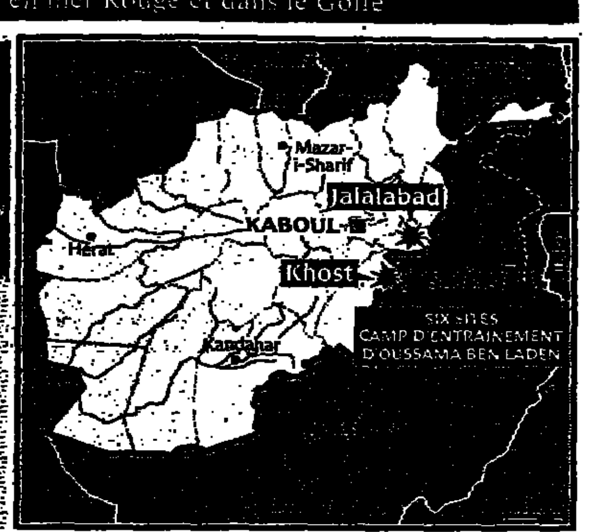
Françoise Chipaux



Les frappes menées à partir de navires patrouillant en mer Rouge et dans le Golfe







SITES VISÉS PAR LES MISSILES (TOMAHAWK) AMÉRICAINS — ZONE OCCUPÉE PAR LES TALIBANS

Un répit bienvenu pour un président malmené

NEW YORK
de notre correspondante

Il est des jours où, même en politique, la réalité dépasse la fiction : jeudi 20 août fut un de ceux-là. En début d'après-midi, les journalistes qui avaient suivi le président Clinton sur l'île de Martha's Vineyard, dans le Massachusetts, regardaient un film à la télévision dans la salle de presse pour passer le temps en attendant le prochain briefing du porte-parole. Le film : *Wag the Dog*, de Barry Levinson, avec Dustin Hoffman et Robert De Niro, raconte comment un président américain empêtré dans des révélations compromettantes sur sa vie privée réussit à détourner l'attention par une fausse opération militaire en Albanie...

C'est alors que Mike McCurry, le porte-parole, leur dit que Bill Clinton ferait incessamment une brève déclaration sur *« une question de sécurité nationale »* avant de sauter dans *Air-Force-One* pour regagner Washington au plus vite. Cinq minutes plus tard, M. Clinton annonçait les frappes militaires en Afghanistan et au Soudan. A Washington, les caméras de télévision abandonnaient aussitôt le palais de justice, où Monica Lewinsky était de retour devant le grand jury : le procureur Kenneth Starr, plus que jamais déterminé à mener son enquête jusqu'au bout après le difficile interrogatoire de M. Clinton, lundi, voulait revoir certains points de son témoignage pour les comparer avec celui du président.

Il n'a pas fallu plus d'une demi-heure, après l'annonce de M. Clinton, pour que le « syndrome *Wag the Dog* » s'empare de Washington et envahisse les salles de presse. Trop précipitamment sans doute, deux sénateurs républicains, Arlen Specter et Dan Coats, les premiers à réagir, évoquèrent à la télévision leur trouble à l'égard des *« vrais motifs »* d'une opération décidée si rapidement, à un moment politiquement si inconfortable pour un président qui *« a brisé la confiance des Américains »*.

ÉTRANGE COÏNCIDENCE

Le secrétaire à la défense, William Cohen, fut inévitablement interrogé sur l'étrange coïncidence : *« La seule motivation dans cette affaire a été notre obligation absolue de protéger les vies des Américains à l'étranger »*, rétorqua-t-il, imperturbable et ferme. A ses côtés, le chef d'état-major, le général Hugh Shelton, géant de deux mètres aux cheveux ras, n'avait pas franchement l'air du pion auquel on fait tirer à l'autre bout du monde une cinquantaine de missiles Tomahawk à 1 million de dollars pièce pour faire oublier les aventures d'une jeune stagiaire...

Sans doute ces soupçons, ces doutes et ces interrogations sont-ils un signe de l'affaiblissement de la présidence de M. Clinton depuis cet étrange flottement politique qu'a provoqué sa confession de lundi. Mais très vite dans l'après-midi, dès son retour à Washington, Bill Clinton reprenait le dessus. Son allocution télévisée, prononcée d'un ton résolu depuis le bureau ovale, lui permettait de retrouver les habits du commandant en chef et du leader qui guide le pays à travers les moments difficiles : c'est exactement dans ce rôle que l'opinion américaine, lasse et dégoûtée de l'affaire Lewinsky, voulait le retrouver au plus vite. Mieux encore : mus par l'intérêt supérieur du pays, ceux-là mêmes qui soit le critiquaient, soit, au mieux, le fuyaient ces derniers jours sont venus, jeudi, à sa rescousse.

Newt Gingrich, le président de la Chambre des représentants, a de lui-même téléphoné à CNN depuis sa circonscription de Géorgie pour déclarer son *« plein soutien »* à l'initiative présidentielle : *« C'était la bonne chose à faire au bon moment*, a déclaré le dirigeant républicain. *On ne peut pas laisser les gens croire que l'on peut tuer des Américains sans conséquences. »* Le sénateur Orrin Hatch, si sévère lundi soir à l'égard de M. Clinton, s'exclamait depuis Salt Lake City : *« Merci Monsieur le Président ! Merci d'avoir décidé cette action, j'espère que ce ne sera pas la dernière ! »*

Lee Hamilton, membre du Congrès, un de ces démocrates qui se sont dits déçus par le président depuis lundi, rejetait lui aussi l'idée d'une opération motivée par des raisons de politique intérieure : *« La vraie question*, dit-il, *c'est de savoir s'il était dans l'intérêt national américain de frapper. Je pense que oui. On ne peut pas à la fois attaquer le président parce qu'il est distrait et paralysé par ses problèmes personnels et l'attaquer parce qu'il a pris une initiative pour des raisons politiques. Il faut choisir. »*

DÉMENTI ÉCLATANT

L'autre atout de Bill Clinton, ce jeudi, a été son cabinet, qui, de William Cohen à Madeleine Albright en passant par Sandy Berger, a présenté l'image d'une équipe compétente, soudée et sans états d'âme. Les détails apportés par Sandy Berger ont en outre révélé à quel point M. Clinton, tout au long de ce week-end fiévreux passé à préparer sa déposition dans l'affaire Lewinsky, était en réalité profondément impliqué, à l'insu de la presse et du public, dans les préparatifs de cette opération militaire.

Cet ensemble a apporté un démenti éclatant à deux points de vue publiés le matin même dans le *Washington Post* : sous le titre « L'Amérique affaiblie », Jim Hoagland accusait le président d'avoir, à cause de ses problèmes personnels, *« créé un cabinet dysfonctionnel qui n'a plus aucune raison de lui faire confiance. Il doit en prendre acte ou céder la place. » « Le pays ne peut pas continuer comme ça*, renchérissait E. J. Dionne. *Laisser cette obsession* [de l'affaire Lewinsky] *dominer notre vie politique est dangereux, à un moment où tant de crises existent. »*

Le fait que M. Clinton ait pu respirer jeudi ne veut pas dire que l'affaire Lewinsky est passée par pertes et profits, loin de là. Mais le président a gagné un répit auprès de ses critiques les plus féroces de ces derniers jours : la presse et la classe politique. Cette hostilité était devenue telle que les conseillers de la Maison Blanche craignaient qu'elle ne finisse par déteindre sur l'opinion publique, qui avait pourtant bien tenu le choc depuis lundi. Or, comme le confiait à un journaliste Donald Baer, un proche du président, mercredi, *« Clinton ne gagnera jamais la bataille des médias washingtoniens. Ce qui importe, c'est qu'il puisse montrer aux Américains qu'il travaille sur les sujets qui les préoccupent. »*

Sylvie Kauffmann

Le Soudan islamiste dans le collimateur

Washington accuse Khartoum d'être devenu un centre « d'opérations et d'infrastructures » pour terroristes fondamentalistes

« POURQUOI à l'ouest du Soudan, avec le Centrafrique, le Tchad et le Zaïre, le Soudan n'a-t-il pas de problèmes ? Parce que ces pays échappent à l'influence britannique, égyptienne et américaine », déclarait au *Monde*, en février 1997 (*Le Monde* du 1er février 1997), cheikh Hassan Tourabi, président de l'Assemblée nationale soudanaise, du Front national islamique (FNI) – la seule formation politique autorisée – et éminence grise du régime islamiste soudanais. Il était alors question des *« agressions »* contre le territoire soudanais, dont Khartoum accusait trois autres de ses voisins : l'Erythrée, l'Ethiopie et l'Ouganda, qui gravitent, insistait M. Tourabi, dans l'orbite *« anglo-saxonne »*.

Si l'on excepte l'Egypte, M. Tourabi ne renierait certainement pas ses propos aujourd'hui. Les raids aériens américains contre des sites *« stratégiques »* au Soudan l'ont sans doute confirmé dans sa conviction. Ce qui est sûr en tout cas, c'est que le Soudan est, depuis 1993, dans le collimateur de Washington. Il figure sur la liste des pays qui soutiennent le terrorisme, dressée tous les ans par le département d'Etat. Dans la dernière livraison, datée d'avril, le Soudan était accusé d'*« abriter des organisations terroristes, notamment du Proche-Orient »*.

SANCTIONS DIPLOMATIQUES

Khartoum s'est toujours défendu de ces accusations. Pour preuve de sa bonne foi, il a livré à la France en août 1995, le terroriste Illitch Ramirez Sanchez, alias Carlos. En 1996, il a prié le millionnaire Oussama Ben Laden, réfugié à Khartoum en 1991, de repartir en Afghanistan (*lire ci-dessous*). Il se défend aussi d'offrir l'asile aux membres d'un commando soudanais qui, en juin 1995, a tenté d'assassiner le président égyptien Hosni Moubarak, à Addis-Abeba, en Ethiopie.

Le Soudan a ensuite – en 1996 – exigé des visas pour tout ressortissant arabe désireux d'entrer sur son territoire. Il n'a pas vraiment convaincu : le Conseil de sécurité de l'ONU lui a imposé, en mai 1996, des sanctions diplomatiques – aujourd'hui encore en vigueur –, pour l'obliger à livrer les auteurs de l'attentat contre M. Moubarak. Les autorités soudanaises affirment, quant à elles, que les suspects n'ont fait que transiter par son territoire à l'aller et au retour et qu'ils sont désormais en Afghanistan.

Il est vrai que le Soudan n'est pas au-dessus de tout soupçon. Une amitié nouée avec la République islamique d'Iran, dès la prise du pouvoir à Khartoum, par la junte militaire conduite par Omar Hassan Ahmed El Bechir en 1989, n'avait pas de quoi rassurer. Mais elle semble avoir tourné court. Les velléités d'Hassan El Tourabi de faire de son pays un *« pôle islamiste »* voire, un *« phare de l'islam »* et son ambition de souder, au sein d'un Congrès populaire arabe islamique – qu'il a créé en 1991 –, des mouvements islamistes de toutes nationalités, ont fait craindre l'émergence d'une sorte d'internationale islamiste, animée par Khartoum. Mais ledit Congrès n'est qu'un rassemblement disparate de formations tirant à hue et à dia.

Les Etats-Unis et l'Egypte ont toujours affirmé que le Soudan abritait des camps d'entraînement de terroristes. En 1996, les Etats-Unis avaient retiré leur personnel diplomatique à Khartoum pour des raisons de sécurité, mais des diplomates se rendaient régulièrement dans la capitale soudanaise. Mais jamais, dans aucune accusation – publique en tout cas – il n'a été question à son propos d'usines de fabrication d'armes chimiques. Or c'est bien d'une *« base liée à la fabrication d'armes chimiques au Soudan »*, d'une *« base d'opérations et d'infrastructures des terroristes »* que le président américain Bill Clinton a parlé, jeudi 20 août. L'opposition soudanaise, au Caire, a renchéri, affirmant qu'il existe trois autres usines du même genre.

UN « ACTE CRIMINEL »

C'est une usine pharmaceutique, ont aussitôt répliqué les responsables soudanais. Dans une déclaration à CNN, le ministre de l'information, Ghazi Salahedine El Atabani, a accusé les Etats-Unis d'avoir commis *« un acte criminel »*. *« Ils ont voulu frapper un grand coup parce qu'ils ne sont pas en mesure de prouver qui est l'auteur des attentats ayant visé leurs ambassades »* à Nairobi et Dar es-Salaam, a ajouté M. El Atabani. Il a assuré que le raid a été mené par deux avions qui ont tiré cinq missiles sur l'usine *« El Chifa »* (la guérison) – appartenant à un particulier, l'homme d'affaires Salah Idriss, a-t-il insisté –, dans la partie nord de Khartoum.

D'après le gouverneur de la ville, Majzoub El Khalifa, l'usine a été totalement détruite et plusieurs ouvriers blessés. Peu après, aux cris de *« Allah Akbar »* (Dieu est le plus grand) et *« À bas l'Amérique »*, des centaines de Soudanais ont pris d'assaut les locaux de la chancellerie, fermée sur instruction de Washington depuis les attentats de Nairobi et Dar es-Salaam. Khartoum envisage de porter plainte devant le Conseil de sécurité de l'ONU.

M. Na.

Oussama Ben Laden, fantassin de Washington puis croisé de la lutte antiaméricaine

CE N'EST PAS la première fois que les Etats-Unis tentent de mettre un terme aux activités d'Oussama Ben Laden, ce millionnaire en dollars, déchu de sa nationalité saoudienne et réfugié en Afghanistan, que les Etats-Unis accusent d'être le commanditaire d'attentats terroristes antiaméricains.

PORTRAIT

« Nous pensons que les plus grands voleurs et les plus grands terroristes du monde sont américains »

En 1997 déjà, selon deux journaux arabes publiés à Londres, *El Qods el Arabi* et *El Hayat*, Washington avait chargé un commando d'enlever Ben Laden ou de le tuer. Ayant eu vent de ce qui se préparait, ce dernier aurait quitté la région de Jalalabad, à l'est de l'Afghanistan, où il s'était installé avec ses hommes, pour Kandahar, à l'ouest.

Qui est donc cet homme de l'ombre, que les Etats-Unis semblent tenir pour le Machiavel du terrorisme islamiste ? Un quadragénaire en rupture de famille et de patrie, qui a choisi la lutte au nom de l'islam et du Coran, par la violence s'il le faut, et qui voue une haine farouche aux Etats-Unis accusés de spolier la terre et les richesses des pays musulmans.

« Nous pensons que les plus grands voleurs du monde et les plus grands terroristes du monde sont américains. Le seul moyen de nous protéger de leurs assauts est de recourir aux mêmes moyens qu'eux. Nous ne faisons aucune différence entre ceux qui portent l'uniforme et les civils. Ils sont tous des cibles », déclarait-il en juin, dans un entretien à la chaîne de télévision américaine *ABC News*, prédisant *« un jour noir pour les Américains »*.

Oussama Ben Laden est un ancien de la guerre d'Afghanistan, pardoxalement un de ces *« combattants de la liberté »* que les Etats-Unis et leurs alliés, les pays musulmans surtout, encourageaient, finançaient et armaient pour aller faire le coup de feu aux côtés des moudjahidine afghans contre l'Armée rouge. Issu d'une très riche famille d'entrepreneurs saoudiens, originaire de l'Hadramaout, au Yémen, Oussama Ben Laden recrute et contribue au financement de tous les volontaires saoudiens et autres désireux d'aller combattre au nom d'Allah.

Il participe aussi aux opérations militaires contre l'occupant soviétique. *« Dans notre religion, il y a une place particulière dans l'au-delà pour ceux qui auront participé à la Djihad »*, déclarait-il en 1996 à l'envoyé spécial de l'hebdomadaire américain *Time*.

Il était alors à Khartoum, au Soudan. C'est qu'après le retrait du dernier soldat soviétique d'Afghanistan, en février 1989, Ben Laden, rentré au pays, broie du noir. L'Arabie saoudite a beau abriter les deux principaux lieux saints de l'islam, La Mecque et Médine, son roi se proclamer *« serviteur »* de ces lieux, et son islam a beau être wahabite – rigoriste s'il en est – les mœurs du royaume et de la famille royale lui paraissent dissolues.

Le déploiement de troupes américaines dans le royaume pour libérer le Koweït occupé par l'Irak en août 1991 achève de ruiner ses illusions. Il part alors pour le Soudan gouverné par un régime islamiste depuis 1989, où il apprendra, deux années plus tard, qu'il a été déchu de sa nationalité.

Qu'il ait été prié de partir de Khartoum en 1996, comme le veut la rumeur, ou qu'il en soit parti de son propre gré, le fait est qu'il retourne en Afghanistan, où, dans la lutte pour le pouvoir entre les factions afghanes, la milice islamiste des talibans gagne du terrain.

PROTÉGÉ PAR LES TALIBANS

Alors qu'on aurait pu s'attendre à le voir expulsé par les talibans, dont les principaux soutiens financiers et militaires sont l'Arabie saoudite et le Pakistan, Oussama Ben Laden trouve un terrain d'entente avec le mollah Mohamad Omar, le chef des talibans, qui le prend sous sa protection, tout en interdisant à son hôte de se livrer à des activités et déclarations anti-saoudiennes.

Mais on n'en est pas à un paradoxe près : les autorités saoudiennes, selon Ben Laden lui-même, tentent de le récupérer, en lui promettant non seulement de lui restituer sa nationalité, mais aussi une importante somme d'argent. Ce qu'il refuse.

Il a été soupçonné, entre autres, d'avoir financé les extrémistes musulmans algériens qui ont commis des attentats en France en 1995, d'avoir été le commanditaire d'attentats anti-américains à Aden en 1992 et de deux attentats également anti-américains en novembre 1995 et juin 1996 en Arabie saoudite. Mais le fait est qu'aucune preuve tangible n'a pu être apportée à l'appui de ces accusations.

En février 1998, il organise, non loin de la frontière avec le Pakistan, une réunion de plusieurs mouvements extrémistes musulmans arabes et asiatiques. C'est à cette occasion qu'aurait été prise la décision de constituer un Front islamique mondial déterminé à lutter contre les Etats-Unis.

Après les attentats contre les ambassades des Etats-Unis à Nairobi et Dar-es-Salaam, le 7 août, la secrétaire d'Etat américaine, Madeleine Albright, a déclaré que l'une des conditions de la reconnaissance par les Etats-Unis du régime des talibans à Kaboul était l'expulsion de Ben Laden. Elle s'est entendu sèchement répondre par le mollah Omar qu'il n'en était pas question, même s'il était prouvé que Ben Laden était le commanditaire des deux attentats.

Mouna Naïm

Soutien de Tony Blair, indignation de Boris Eltsine

● **LONDRES.** Dans une déclaration officielle, le chef du gouvernement travailliste, Tony Blair, a pleinement soutenu les raids américains et a comparé les attentats perpétrés contre les ambassades américaines à Nairobi et Dar-es-Salaam à la récente explosion d'une voiture piégée à Omagh (Irlande du Nord) qui a fait 28 morts et plus de 300 blessés. *« Les atrocités commises dans ces trois villes ce mois-ci*, a-t-il dit, *montrent combien de peines et de souffrances le terrorisme peut causer à des gens innocents. »*

● **BONN.** Le chancelier allemand, Helmut Kohl, a *« condamné avec détermination toute forme de terrorisme. On ne peut s'y opposer que par une action solidaire, conséquente et déterminée de tous les Etats (...). Le gouvernement soutient donc toutes les mesures qui servent à combattre ce fléau*, a ajouté le chancelier. *Les efforts conjoints pour empêcher les actes et les attentats terroristes doivent être poursuivis avec détermination sur la base des conventions internationales existantes »*.

● **BAGDAD.** L'Irak a exprimé, vendredi 21 août, sa *« révolte »* après les frappes américaines au Soudan et en Afghanistan et s'est *déclaré prêt à agir pour faire face à « l'arrogance américaine »*. *« Nous affirmons notre disposition à agir de concert, sur le plan régional et international, avec tous ceux qui s'opposent à la politique américaine agressive et dangereuse »* a précisé le porte-parole du Conseil du commandement de la révolution (CCR), la plus haute instance dirigeante du pays.

● **MOSCOU.** Le président russe Boris Eltsine, en visite dans le Grand Nord, s'est dit *« indigné »* vendredi des frappes américaines sur le Soudan et l'Afghanistan, a rapporté l'agence Interfax. Il a qualifié ces opérations d'*« actes terroristes »*.

● **LE CAIRE.** *« L'action militaire américaine menace la sécurité et la stabilité de la région (...), ne règle pas le problème du terrorisme international et n'élimine pas les motifs de la violence*, a déclaré le secrétaire général adjoint de la Ligue arabe pour les affaires politiques internationales, Mohammad Zakareya Ismail. *La solution de ce problème réside en fait dans la tenue, le plus vite possible, d'une conférence internationale sur le terrorisme. »*



Laurent-Désiré Kabila reçoit le renfort de troupes zimbabwéennes

Les rebelles congolais ne seraient plus qu'à 100 kilomètres de Kinshasa

Des troupes zimbabwéennes sont arrivées le soir du jeudi 20 août à Kinshasa, conformément à la décision prise par la Communauté pour le développement de l'Afrique australe (SADC) d'apporter une aide militaire au régime de M. Kabila. L'Afrique du Sud s'est désolidarisée de cette initiative et en appelle à une solution négociée. La rébellion, qui a accepté le principe de pourparlers, poursuit sa progression vers la capitale.

AMENÉS par avion gros porteur, des soldats zimbabwéens sont arrivés dans la soirée de jeudi 20 août à Kinshasa. La télévision congolaise a retransmis des images de ce débarquement, sans préciser l'effectif des forces envoyées par le président du Zimbabwe, Robert Mugabe, au secours de Laurent-Désiré Kabila. Peu de temps après, l'alimentation de Kinshasa en électricité a de nouveau été coupée.

La rébellion, qui tient le barrage hydroélectrique d'Inga, à l'ouest de la capitale, a démenti avoir privé les Kinois de courant. Les rebelles affirment poursuivre leur progression et des infiltrations ont été signalées à Kisantu, à une centaine de kilomètres de Kinshasa.

Mais l'annonce de l'envoi, puis l'arrivée, de renforts zimbabwéens, a eu pour principale conséquence d'accélérer l'activité diplomatique dans la région. L'Afrique du Sud s'est clairement désolidarisée de l'initiative de M. Mugabe. Le président Nelson Mandela a déclaré qu'il n'était *« pas question que l'Afrique du Sud s'embarque dans une intervention militaire au Congo »*. Le chef de l'Etat sud-africain s'est entretenu par téléphone avec M. Kabila – on ignore toujours où se trouve ce dernier – discussion qui l'a laissé optimiste quant à une *« solution pacifique »* du conflit actuel.



Ces critiques semblent avoir provoqué un durcissement de la position du Zimbabwe. M. Mugabe a mis en cause le Rwanda, affirmant que *« les habitants de Goma* [la première ville congolaise, frontalière du Rwanda, tombée aux mains de la rébellion] *ont affirmé que des soldats rwandais étaient là et que leurs camions allaient et venaient »*. Le président zimbabwéen a également pris à partie l'Afrique du Sud. La décision d'aider M. Kabila a été prise sous l'égide de Communauté pour le développement de l'Afrique australe (SADC) dont les deux pays sont membres. *« Si l'Afrique du Sud ne veut pas participer, très bien. Ceux qui veulent rester en dehors doivent se taire »*, a déclaré M. Mugabe. Pour l'instant les autres pays membres de la SADC sont restés discrets : seule la Namibie a accepté de fournir des armes à Kinshasa et l'Angola, dont le poids militaire et la position géographique restent déterminants, ne s'est pas prononcé.

Cette pression diplomatico-militaire avait conduit, dès mercredi, les rebelles à proposer des négociations sans condition. En attendant une réponse, une délégation du Rassemblement congolais pour la démocratie – la branche politique de la rébellion – s'est rendue en Ouganda afin d'obtenir l'appui du président Museveni, déjà accusé par M. Kabila d'avoir soutenu l'insurrection. – *(AFP, Reuters.)*

Les « enfants de la rue » mobilisés pour défendre la capitale

KINSHASA
de notre envoyé spécial

« Je suis venu ici pour faire la guerre. Je n'ai pas peur des rebelles. » Pieds nus dans ses guenilles, Ossen cherche à se donner des allures de soldat prêt à en découdre. Un foulard rouge sur la tête et un autre autour du bras en guise d'uniforme, le gamin fait partie des *« volontaires »* rassemblés au stade des Martyrs, à Kinshasa. Quatre à cinq mille adolescents auraient répondu à l'appel à la mobilisation nationale lancé par le gouvernement de Laurent-Désiré Kabila pour lutter contre la rébellion.

REPORTAGE
Pour Ossen, quinze ans, la guerre, c'est d'abord un moyen de manger à sa faim

Ossen a l'air d'avoir quinze ou seize ans, mais il s'en donne vingt-cinq et affirme avoir été désigné chef de peloton. Cent cinquante futurs soldats ont déjà été placés sous ses ordres, du moins sur la liste qu'il sort de sa poche où chaque nom est soigneusement écrit en face d'un numéro d'ordre. Pour l'instant, comme les camarades qui l'entourent, l'adolescent n'a toujours ni uniforme ni arme et il mendie un peu d'argent aux abords du stade pour s'acheter des cigarettes. Mais d'après Ossen, les militaires des Forces armées congolaises (FAC) ont promis de donner aux gamins de quoi se battre. Ils ont assuré qu'ils les emmèneraient au camp de Kibomango pour les entraîner avant de les envoyer au front.

Lassés d'attendre ou envoyés dans des camps militaires, les derniers *« volontaires »* avaient, jeudi 20 août, quitté le stade. *« Les soldats nous ont dit de rentrer chez nous et de revenir samedi pour partir avec eux »*, explique Galawa, une des recrues retournées dans son quartier de Kasavubu. *« Deux groupes sont déjà partis. Moi, j'appartiens au troisième groupe »*, affirme-t-il. Comme la très grande majorité des « volontaires », l'adolescent est un enfant de la rue – un *« phaseur »*, comme on les appelle à Kinshasa – pour qui la guerre représente le moyen de troquer les guenilles pour l'uniforme et de manger à sa faim.

En attendant le rendez-vous de samedi, Galawa est revenu au foyer d'accueil pour « enfants de la rue » de son quartier. Autour de lui, les aînés se lavent à la fontaine, les petits jouent au football dans la cour, d'autres mangent la bouillie de maïs distribuée par le foyer. Galawa affirme être resté quinze jours au stade des Martyrs. Sous la direction de soldats gouvernementaux, il a été enregistré sur une liste puis a suivi un début de formation militaire entrecoupée de *« causeries morales »*. Galawa a bien retenu la leçon puisqu'il affirme vouloir se battre *« pour l'amour de la patrie et pour défendre Laurent-Désiré Kabila »*. Mais il n'est pas tout à fait sûr de vouloir risquer sa vie pour cette cause. *« Ça va dépendre de ce qui se passe avec les deux premiers groupes. Si on apprend qu'ils ont été tués, alors là, je vais réfléchir »*, affirme Galawa.

« Ces enfants n'ont rien. C'est pourquoi ils se sont portés volontaires de leur plein gré et souvent avec enthousiasme. Mais ils ne savent pas ce qu'est la guerre et ils sont incapables de la faire », affirme Denis, un des éducateurs du foyer d'accueil. *« Les enfants volontaires constituent de la chair à canon »*, estime Ibrahim Jabr, le représentant du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) à Kinshasa. L'Unicef n'a pas eu accès aux enfants volontaires et il n'a guère eu de succès dans la sensibilisation du gouvernement au respect des conventions internationales sur la protection de l'enfance.

UN FACTEUR D'INSÉCURITÉ

L'enrôlement des enfants dans l'armée, il est vrai, est une méthode qu'avait déjà utilisée M. Kabila lors de sa prise de pouvoir en mai 1997. Les *« kadogos »*, ces gamins en uniforme trop grand pour eux, avaient pris une part non négligeable dans la victoire de la rébellion contre le régime de Mobutu Sese Seko. Aujourd'hui, le gouvernement de M. Kabila ne se fait guère d'illusions sur l'efficacité militaire des « enfants de la rue » de Kinshasa. Mais l'armée gouvernementale semble dans un tel état de démobilisation et de décomposition que ces gamins peuvent toujours constituer une ligne de défense supplémentaire. Leur recrutement répond aussi à la volonté de faire croire à la mobilisation nationale qu'ont décrétée les autorités pour lutter contre l'*« agresseur rwandais et ougandais »*.

Dans cette logique, l'appel aux volontaires a été renouvelé, cette semaine, par la radio nationale. Cette fois, il concernait *« les célibataires entre dix-huit et trente ans »*, appelés à se rendre dans les bureaux communaux. Les derniers enfants de la rue qui se sont portés *« volontaires »* devraient, eux, se rendre samedi au stade des Martyrs. Certains de leurs camarades auraient déjà été envoyés au front et seraient revenus après avoir subi des pertes, ce qui aurait passablement entamé la détermination des nouvelles recrues. Selon des sources militaires, d'autres enfants volontaires auraient déjà été armés et seraient sur le point d'aller au combat.

Quoi qu'il en soit, certains Kinois et les ambassades étrangères à Kinshasa suivent d'un œil inquiet la transformation en soldats des « enfants de la rue ». Si elle était avérée, la simple distribution d'armes à des gamins uniquement motivés par la faim constituerait un facteur potentiel d'insécurité dans la capitale de l'ex-Zaïre. Dans la confusion d'une ville menacée par les rebelles, rien n'exclut que les *« phaseurs »* se transforment en pilleurs.

Frédéric Chambon

Les Finlandais hantés par la guerre civile de 1918

HELSINKI
de notre envoyé spécial

Heikki Ylikangas tend quelques cartes postales, dont l'une représentant un défilé de militants communistes, drapeaux rouges en tête, quelque part en Union soviétique. *« Vous voyez, on m'accuse, dans ces courriers anonymes, de regretter que la Finlande ne soit pas tombée sous la coupe des bolcheviques en 1918. C'est absurde ! »* Historien, Heikki Ylikangas dirige la commission nommée par le gouvernement pour faire la lumière sur le sort des disparus de la guerre civile ayant profondément divisé le pays nordique tout juste indépendant. Quatre-vingts ans ont beau avoir passé, sa tâche s'annonce délicate. Même si le discours officiel est à la réconciliation, la guerre entre « Rouges » et « Blancs » continue.

Noyé dans le maelström de la première guerre mondiale, le conflit passa quasiment inaperçu hors de Finlande. *« Pourtant il fit environ trente-cinq mille victimes, soit plus de 1 % de la population de l'époque, une proportion plus importante que la guerre civile espagnole »*, compare Heikki Ylikangas. Grand-duché de l'empire tsarite depuis 1809, la Finlande profita de la révolution en Russie pour proclamer son indépendance le 6 décembre 1917. Mais l'aile révolutionnaire du Parti socialiste, encouragée par l'avènement bolchevique à Pétrograd (Saint-Pétersbourg), se lança dans la conquête du pouvoir. Pour nombre de ses combattants, il s'agissait d'obtenir de meilleures conditions de vie. En face, les troupes des partis bourgeois, soucieux de préserver leurs biens et de conforter l'indépendance, désarmèrent les quelque quarante mille soldats russes stationnés en Finlande.

LE SILENCE FACE AUX EXACTIONS

Une ligne de front s'établit entre les régions méridionales contrôlées par les « Rouges » et celles fidèles aux « Blancs », peuplées de paysans. *« Des actes de cruauté furent perpétrés de part et d'autre »*, raconte Heikki Ylikangas. Une vérité qui ne fut pas bonne à dire pendant des décennies. Après la victoire des « Blancs » en mai 1918, on passa sous silence les exactions commises par ces derniers, emmenés par celui qui devint le héros national, Carl Gustav Mannerheim. Les vaincus furent internés dans des camps où treize mille d'entre eux périrent. Ce qui fait dire aujourd'hui au premier ministre Paavo Lipponen que *« les premiers camps de concentration d'Europe furent créés en Finlande »*.

Pour le dirigeant social-démocrate, les plaies ont eu le temps d'être pansées. *« Mais*, dit-il, *il est bon de se souvenir, en particulier pour les jeunes générations. »* D'où la décision du gouvernement de large coalition gauche-droite de créer une commission. Son objectif est de créer un fichier rassemblant des données sur les personnes tuées et disparues pendant et après le conflit. Qu'est-il advenu, par exemple, des dix mille « Rouges » qui fuirent en URSS après la défaite ? *« L'enquête va alléger le lourd fardeau et la culpabilité (...) que l'ignorance sur le sort des proches avait provoqués »*, assure le premier ministre.

Mais son initiative est loin de faire l'unanimité. La plupart des familles finlandaises déplorent des victimes parmi leurs ancêtres. Certains, essentiellement à droite ou au centre, ne voient pas *« l'utilité de se pencher à nouveau sur cet épisode lointain de l'histoire »*. D'autres, comme Hannu Vesa, directeur du Conseil régional de Savonie dont le grand-père fut interné pour avoir combattu du côté des « Rouges », estiment qu'il est temps de *« faire toute la lumière sur les horreurs commises »*. Le conflit n'a pas fini de diviser les Finlandais. Aujourd'hui encore, ils ne parviennent même pas à se mettre d'accord sur la terminologie : *« Guerre de libération »* pour les « Blancs » ou *« Guerre de classe »* pour le camp adverse ?

Antoine Jacob

Limogeage du chef des forces armées au Pérou

LIMA. Le chef du commandement conjoint des forces armées, le général Nicolas de Bari Hermosa Rios, a été relevé de ses fonctions le 20 août. Le général était considéré comme le troisième membre du triumvirat qui gouverne le Pérou depuis l'autoputsch du 5 avril 1992, et à la tête duquel se trouvent le président Alberto Fujimori et son conseiller et responsable des services de renseignements, Vladimiro Montesinos.
Le général Hermosa a été maintenu à ce poste pendant six ans alors qu'il aurait dû prendre sa retraite en décembre 1992. Il sera remplacé par le ministre de la défense, le général Cesar Saucedo Sanchez. *(Corresp.)*

Canada : la Cour suprême dénie au Québec le droit à une sécession unilatérale

OTTAWA. La Cour suprême du Canada a jugé, jeudi 20 août, que la province francophone de Québec ne disposait pas du droit à déclarer unilatéralement son indépendance, tant au regard de la Constitution canadienne que du droit international. La plus haute instance judiciaire du pays a conclu que le Québec devra, s'il se prononce par référendum pour l'indépendance, en négocier les termes avec le gouvernement fédéral canadien.
Le gouvernement du Québec a rejeté ce jugement. Il a estimé qu'une majorité simple suffirait pour déclarer l'indépendance et que le Québec aurait le droit de déclarer la souveraineté si des négociations avec le Canada sombraient dans une impasse. – *(AFP, Reuters.)*

Gerhard Schröder promet un « pacte pour l'emploi »

BERLIN. Le candidat social-démocrate à la chancellerie allemande Gerhard Schröder a présenté, jeudi 20 août à Berlin, son programme pour les cent premiers jours s'il emporte les élections du 27 septembre. Il a promis la mise en œuvre d'un *« pacte pour l'emploi »* avec les partenaires sociaux, le lancement d'un programme d'urgence contre le chômage des jeunes avec 100 000 emplois, la mise en œuvre d'une réforme fiscale et l'annulation des réformes diminuant le niveau des retraites et des indemnités maladie adoptées par le gouvernement Kohl.
Les propositions se limitent *« à ce qui est réalisable et finançable »*, a expliqué M. Schröder. Il convoquera, sitôt son gouvernement formé, les partenaires sociaux à la chancellerie pour mettre au point des mesures concrètes de lutte contre le chômage.

La Banque centrale de Russie garantit les dépôts des ménages

MOSCOU. La Banque centrale de Russie (BCR) s'est engagée, jeudi 20 août, à garantir les dépôts des ménages russes dans les banques. Elle a demandé aux épargnants de *« ne pas se débarrasser »* en toute hâte de leurs roubles. La BCR estime que *« la plupart des banques commerciales peuvent se retrouver en situation de défaut de paiement »* et a indiqué qu'elle ne chercherait pas à les sauver. La BCR a indiqué que la dette des établissements russes vis-à-vis des banques étrangères s'élevait à 19,2 milliards de dollars au 1er juillet (environ 115 milliards de francs), pour environ 17 milliards de réserves en devises, indique Peter Botoucharov, économiste à la Bank of Boston.
Le gouvernement a assuré les investisseurs étrangers qu'ils ne seraient pas défavorisés par le plan de restructuration de la dette d'Etat à un an (53 milliards de dollars) et a nommé les banques Warburg Dillon Read, UBS, la Deutsche Bank et JP Morgan comme consultants pour cette opération. – *(AFP, Bloomberg, Tass.)*

Kosovo : M. Chirac avertit M. Eltsine des risques d'une action militaire

LE PRÉSIDENT Jacques Chirac a averti, jeudi 20 août, son homologue russe Boris Eltsine des risques d'une action militaire au Kosovo au cours d'un entretien téléphonique de près d'une heure, a indiqué un porte-parole de l'Elysée. Le chef de l'Etat, qui a insisté sur le *« rôle crucial »* de la Russie dans les circonstances présentes, s'est dit *« inquiet de la dégradation de la situation sur le terrain »* dans la province serbe à majorité albanaise, *« notamment du point de vue humanitaire »*. Il a fait valoir que, faute d'un cessez-le-feu et d'une relance des négociations entre les séparatistes et les autorités de Belgrade, *« une action militaire deviendrait difficile à éviter, sur la base d'un mandat du Conseil de sécurité »*. – *(AFP.)*

Accord entre l'Irak et la Syrie pour la réhabilitation de l'oléoduc

BAGDAD. L'Irak et la Syrie ont signé, jeudi 20 août, un accord pour réhabiliter l'oléoduc reliant les champs de pétrole de Kirkouk, dans le nord de l'Irak, au port syrien de Banias, sur la Méditerranée, en dépit de l'opposition de Washington. L'accord a été signé par les ministres irakien et syrien du pétrole, Amer Rachid et Maher Jamal. L'oléoduc, d'une capacité de 1,4 million de barils par jour, avait été fermé il y a seize ans, à l'initiative de la Syrie, à la suite de différends avec Bagdad liés à la position de Damas favorable à Téhéran lors de la guerre Iran-Irak (1980-1988).
Washington s'oppose à la réouverture de l'oléoduc, estimant qu'il *« n'est pas autorisé dans le cadre du programme "pétrole contre nourriture" de l'ONU »*, permettant à l'Irak d'exporter des quantités limitées et pétrole.
Pour les Etats-Unis, il *« s'agirait d'une violation de l'embargo »* imposé à Bagdad depuis 1990. – *(AFP.)*



هكذا من الاصل

GAUCHE Pour la première fois, le Parti communiste français organise une université d'été. Au cours de celle-ci, samedi 22 et dimanche 23 août, la direction du PCF veut adopter un ton plus « *radical* » vis-à-vis du gouvernement, même si elle entend bien continuer à y être représentée. ● LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES inquiètent Robert Hue. Il redoute que la liste de son parti soit devancée par celle des Verts, voire par une liste regroupant l'extrême gauche. Il tient, face à son opposition interne, à montrer l'apport des communistes à la majorité et les avantages qu'ils en retirent. ● LE SÉMINAIRE du gouvernement, réuni jeudi 20, a permis aux ministres de dresser un état des lieux politiques. Lionel Jospin leur a demandé de lui présenter, dans deux semaines, leurs priorités à venir. Il devrait, le 30 août, s'exprimer sur la mondialisation et la construction européenne.

La direction communiste redoute les élections européennes de juin 1999

Robert Hue veut démontrer que le PCF pèse sur les choix du gouvernement. Assuré que les ministres communistes resteront, Lionel Jospin semble moins enclin à ménager son allié. Lors du séminaire gouvernemental, il a été souhaité que la voix de la France soit plus audible

LE PCF fera sa rentrée politique *ce week-end*, à La Seyne-sur-Mer (Var) : dimanche 23 août, Robert Hue y prononcera le premier discours d'un des dirigeants de la gauche « plurielle ». Jeudi 20 août, à l'issue de la réunion de rentrée des ministres, le titulaire de l'équipement, des transports et du logement, Jean-Claude Gayssot, s'est aussi montré le plus disert des membres du gouvernement. Après un début d'été délicat, où sa proposition de taxation des biens professionnels et de réforme de l'impôt sur la fortune a été repoussée, puis l'annonce-surprise de l'ouverture du capital d'Aerospatiale, la direction du Parti communiste français va tenter de rassurer ses troupes et de canaliser les tentations radicales qui s'expriment dans le parti et hors de la majorité. Cela à neuf mois des élections européennes, où, pour la première fois depuis l'élection présidentielle de 1995, le PCF va devoir se présenter sans ses alliés « pluriels », et donc compter ses voix.

Au risque de paraître critiquer la conduite qu'il a tenue depuis un an, le secrétaire national du PCF annonce donc, dans un entretien accordé à *VSD* (daté 13-20 août), qu'il va changer de ton. Et que la rentrée va révéler « *un nouveau Robert Hue* », « *plus radical* ». En ouvrant les portes de sa maison d'Assier (Lot), Robert Hue tente, au passage, d'effacer le mauvais effet produit par son passage au Festival de Cannes, dont s'étaient servis ses opposants au sein du parti (*Le Monde* du 5 juin) : « Saint Trop' ? Connais pas », titre l'hebdomadaire. M. Hue veut aussi justifier, comme il le fera dans son discours, l'utilité du PCF et la « *touche* » que ses ministres apportent aux choix gouvernementaux.

« CINQ MESURES IMMÉDIATES »

« *Il faut être aveugle pour ne pas voir dans la réforme des 35 heures une des propositions* [communistes] *avant la victoire de la gauche aux législatives* », explique-t-il ainsi dans *VSD*. Les militants ont été chargés de faire signer une pétition : après l'échec de l'appel pour un référendum sur la monnaie unique, objet, l'an passé, de tous les efforts militants, la pétition 1999 réclame « *cinq mesures immédiates* », dont l'augmentation du rendement de l'ISF, le relèvement « *plus important* » du SMIC, un moratoire sur les plans de licenciements. Dans cette liste figurent aussi deux autres revendications qui ont la particularité d'être déjà satisfaites : la reconduction de l'augmentation de l'allocation de rentrée scolaire à 1 600 francs par enfant et la baisse de la TVA de 20,6 % à 5,5 % sur les factures de gaz et d'électricité. Une étrange et très précise revendication pour un parti qui a toujours réclamé une baisse de cet impôt pour les « *produits de première nécessité* », mais qui présente sans doute l'avantage de correspondre à la mesure proposée par le gouvernement.

C'est dans cet état d'esprit, sans doute, que Jean-Claude Gayssot a malicieusement fait remarquer à Lionel Jospin, jeudi, lors de la réunion des ministres, que, si la presse française et anglaise avait noté, durant l'été, que le chef du gouvernement de gauche « *privatise plus qu'Alain Juppé* », les mêmes commentateurs avaient aussi souligné l'exception Air France. Le ministre des transports s'en est flatté.

Au moment où Lionel Jospin demande à ses ministres de définir leurs priorités, M. Hue devrait aussi manifester son souci d'« *un souffle nouveau pour la politique du gouvernement* », comme dit la pétition, et de « *contribuer à ce que la réussite ne soit pas simplement dans l'image mais dans les faits* », comme l'a dit en son nom Jean-Claude Gayssot, jeudi, sur le perron de Matignon. Non sans ajouter, immédiatement, qu'il avait « *ressenti* », lors de la réunion des ministres, la « *volonté* », chez M. Jospin, « *de ne pas en rester à l'acquis des premières décisions* intervenues depuis quatorze mois, « *mais de poursuivre avec le souci de s'attaquer aux problèmes les plus essentiels* ».

Toute la difficulté de manoeuvre du PCF se trouve ainsi résumée. Alors que M. Hue et le chef de file des ministres communistes ont à nouveau signifié à M. Jospin, au début de l'été, que les ministres s'inscrivaient « *dans la durée* » et ne quitteraient pas le gouvernement avant l'élection présidentielle, quel que soit le résultat des élections européennes, le premier ministre a semblé témoigner, depuis, de moins de ménagements vis-à-vis de son allié communiste. C'est ainsi que, lors de l'annonce de la privatisation d'Aerospatiale, Matignon a refusé d'inscrire dans son communiqué toute garantie de maintien des effectifs, alors que Lagardère et Aerospatiale s'engageaient à « *préserver l'emploi* »...

LA PROMOTION DE NICOLE BORVO

Ce nouvel état d'esprit intervient neuf mois avant les élections européennes, qui constitueront pour la Place du Colonel-Fabien *un exercice périlleux*. Elle mesure le risque de voir les Verts, voire l'extrême gauche, devancer la liste communiste. Pour le moment, seul le Mouvement des citoyens – bien représenté à La Seyne-sur-Mer, par Georges Sarre et Michel Suchod, quand les Verts et la LCR n'ont envoyé que des représentants locaux – pourrait envisager une liste avec le Parti communiste français, ainsi que quelques « *acteurs du mouvement social* » ou même, « *individuellement* », quelques écologistes que le PCF ne désespère pas de débaucher.

Le secrétaire national du PCF, qui connaît les risques que lui ferait courir un échec personnel, a toujours dit qu'il ne serait pas candidat. Place du Colonel-Fabien, on se souvient du score réalisé par Francis Wurtz aux élections européennes de 1994 (6,92 %), et on aimerait une tête de liste plus médiatique. Aujourd'hui, le nom de Nicole Borvo, sénateur de Paris et membre du bureau national, circule avec d'autant plus d'insistance qu'elle devrait prononcer le traditionnel discours sur la scène centrale de la fête de *L'Humanité*, le 13 septembre. Marie-George Buffet a, en effet, décliné la proposition, arguant que sa candidature serait par défaut, et de sa conception du rôle de l'élu. Mais la ministre de la jeunesse et des sports, qui ne se rendra pas à l'université d'été de son parti, a aussi fait valoir que, ministre du gouvernement socialiste de Lionel Jospin, elle ne serait pas la mieux placée pour défendre la position qui devrait être celle du PCF.

Ariane Chemin

Pendant ce temps, dans le Nord

Tous les ans, la fédération communiste du Nord organise, sur *la plage de Malo-les-Bains*, une *« journée d'action et de détente »*. Mais cette année, l'initiative nordiste coïncide avec l'ouverture de l'université d'été du PCF. Tandis que la direction communiste réunit deux cents cadres à La Seyne-sur-Mer, *les militants du Nord* offrent une journée à la mer aux plus démunis. D'après la fédération, la journée devrait connaître *« un succès sans précédent »*, avec cent neuf bus venus du département. Ce rendez-vous *« convivial »* se veut *aussi « d'un haut niveau d'exigence politique »*. Tous deux élus du département, Alain Bocquet, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, et Michelle Demessine, secrétaire d'Etat au tourisme – qui ne seront pas à La Seyne-sur-Mer – tiendront une conférence de presse. Dans ses tracts, la fédération lance *« un appel à la lucidité sur ce qui a été fait et ce qui doit maintenant l'être »*.

« C'est en votre âme et conscience, il n'y a pas d'obligation »

SÈTE (Hérault)
de notre envoyée spéciale

REPORTAGE

Quand la section communiste de Sète fait la fête et un peu de politique...

Est-ce cette « *révolution culturelle* » que Robert Hue se flatte d'avoir menée à bien au sein de son parti ? A la fête de la Plagette, le DJ n'a pas découvert la techno et les années 90 – exception faite de quelques « *go go go* » et autres tubes du Mondial –, mais les responsables communistes ont, eux, appris à parler le nouveau langage de leur parti. Vendredi 14 août, cette traditionnelle fête, organisée chaque année dans le quartier des pêcheurs de Sète, est placée sous le signe de la « *modestie* » et de l'« *amitié* ». Au pied de petits HLM récemment bâtis, devant le garage du « *camarade Jeannot* » Bani, sous la banderole des parrains de la soirée – *La Marseillaise* et Pernod-Ricard –, la fête ressemble à ces « repas de quartiers » qui font désormais florès.

Certes, il y a bien un petit discours de Jacques Blin, secrétaire de la section communiste et candidat de la gauche « plurielle » sétoise, le 6 septembre, lors d'une élection cantonale partielle. Dans cette ville où le Front national gagne sans cesse du terrain, les responsables relaient *L'Humanité*, qui, tout l'été, a tenté de prendre la tête de la lutte contre le parti d'extrême droite. L'orateur égrène les provocations de *National Hebdo*, dénonce le pastiche de la chanson d'Yves Duteil – « *prendre un Arabe par la main...* »

Le sermon est court, le festin se laisse à peine mériter. « *Rien à voir avec leurs discours d'avant* », commente cette voisine d'une cinquantaine d'années : « *C'est simple, on ne dirait pas des communistes.* » « *On n'est pas là pour piéger les gens* », dit M. Blin. « *On ne regarde pas ce que pense l'un ou l'autre* », confirme le maire de Sète, François Liberti : une sorte de « Peppone » que tout le monde adore, confirme un socialiste venu se mêler aux agapes. M. Liberti parle du « *lien social* » qu'il faut « *retisser* », dit « *copains* » plutôt que camarades. Dans sa ville, ce communisme à l'accent chantant rassemble encore entre 19 % et 25 % des voix.

LE ROUGE EST FANÉ

Ici, on n'a rien contre Robert Hue. « *Il est sympa* », assure même Paul Brunet, qui l'a rencontré à Firmini, un peu avant les élections régionales, en exhibant l'autographe qui orne sa carte d'adhérent : « *Regardez, il a signé !* » Mais, c'est sûr, on n'est plus au temps où le secrétaire général était l'idole des militants : « *Il ne m'a pas fait de mal* », dit simplement Kléber Sanchis. « *Tous les communistes ne sont pas Robert Hue ; Robert Hue n'est pas tous les communistes, comme on le croit à Paris* », ajoute M. Blin. « *Qui c'est celui-là ?* », s'amuse même Robert Ebri, vingt-neuf ans, un jeune pêcheur thonier. Dans sa cellule, « *les vieux, ils parlent du parti, des élections. Moi, la politique, ça ne m'intéresse pas* », explique-t-il. Rares sont les militants qui savent quand se tiennent les prochaines élections. « *Dans les réunions, on parle du jaune* », affirme un adhérent du parti depuis 1956 en montrant son verre de pastis, et « *un peu de la pluie et du beau temps* ».

Le festin est réussi. Les militantes ont préparé des moules, l'escabèche, les saucisses grillées, les tomates aux oignons. Qu'importe, se rassurent les dirigeants, que la cellule des pêcheurs ne compte plus que trente-cinq membres puisque, sous le drapeau rouge un peu fané, quatre cents personnes dansent ce soir. Un militant passe entre les tables : « *Chacun donne ce qu'il a envie de donner.* » Un autre tend l'un de ces nouveaux bulletins d'adhésion du PCF où, sous la photo d'un jeune couple qui s'embrasse, il y a écrit : « *Si vous rêvez d'autres lendemains sans attendre le grand soir, adhérez.* » Il s'excuse presque : « *C'est en votre âme et conscience. Il n'y a pas d'obligation.* »

Ar. Ch.

« *L'Humanité* » se souvient de la « contre-révolution russe » à Prague, en 1968

SOUS LE TITRE « Si je t'oublie, Prague » et la photo d'un jeune homme haranguant des tankistes soviétiques, *L'Humanité* du 21 août annonce en « une » le dossier de six pages qu'elle consacre au trentième anniversaire de l'invasion de la Tchécoslovaquie par les troupes du pacte de Varsovie, dans la nuit du 20 au 21 août 1968. A cette époque, le bureau politique du PCF avait d'abord exprimé « *sa surprise et sa réprobation* », avant que le comité central, dans un second mouvement, « *désapprouve* » cette intervention militaire. Pour la première fois de leur histoire, les communistes français avaient pris leurs distances avec Moscou. Cependant, Georges Marchais, qui n'était pas encore secrétaire général, avait déclaré : « *Il ne faut pas compter sur nous pour prendre part au concert antisoviétique auquel ces événements donnent lieu.* »

Trente ans plus tard, le journal du PCF estime, dans son éditorial intitulé « Le naufrage », que « *l'invasion de la Tchécoslovaquie annonçait l'essoufflement d'un modèle autoritaire du communisme et portait en germe la fin même de l'Union soviétique* ». Son directeur, Pierre Zarka, écrit que, « *dès janvier* [1968], *le PCF regarde le mouvement de rénovation tchécoslovaque avec sympathie et prudence. Il y trouve un écho à ses propres recherches de transformation, à ses débats sur la "voie pacifique ou démocratique au socialisme"* », mais « *il finit, de fait, sinon par accepter la "normalisation", du moins par l'admettre* ».

*Dans un entretien, Jiri Pelikan, ancien diri*geant communiste et patron de la télévision tchécoslovaque en 1968, qui fut déchu de sa nationalité, évoque la mémoire du secrétaire général du parti français à cette date, Waldeck Rochet. « *A l'époque,* confie M. Pelikan, *je considérais son attitude et celle du PCF à l'égard du "printemps de Prague" comme encourageante (...). Aujourd'hui, à la lumière des procès-verbaux de toutes les rencontres qui ont eu lieu dans cette période* (...), *mais aussi à partir des rapports confidentiels des ambassades tchécoslovaques à Paris et à Rome, mon jugement est plus réservé, et il m'apparaît que le rôle de Waldeck Rochet a été plus complexe.* » M. Pelikan souligne qu'après la normalisation « *les 500 000 communistes tchécoslovaques exclus du PCT et passés à l'opposition ont été souvent traités par le PCF comme des "ennemis" ou des "non-existants"* ».

Secrétaire du comité central du PCF en 1968 – où il avait été promu au moment de la *purge visant Casanova, Servin et Kriegel-Valrimont*, en 1961 –, Roland Leroy conclut sa contribution à ce dossier en écrivant : « *C'est aujourd'hui en innovant avec audace, en s'efforçant d'ouvrir un avenir communiste humain que nous pouvons prolonger, donner tout leur sens aux bonnes intentions et au courage manifestés par Waldeck Rochet et la direction communiste en 1968.* » A la fin des années 70, Georges Marchais avait jugé le bilan de l'URSS « *globalement positif* ».

O. B.

Le premier ministre ne veut pas surcharger le travail parlementaire

LA LECTURE, dans la presse, de comptes-rendus des réunions de ministres, *qu'il tient deux fois par* mois à l'hôtel Matignon, irrite Lionel Jospin. Une nouvelle fois, il l'a signifié à l'ensemble de son gouvernement, qu'il recevait, rue de Varenne, jeudi 20 août, pour le vingt-huitième « séminaire » de ce type. *La consigne* est claire : silence !

Dans l'esprit du premier ministre, cette discipline est nécessaire pour que les membres de son équipe puissent continuer à débattre librement, voire à s'affronter politiquement, pour éviter, publicité aidant, une paralysie de l'action gouvernementale. M. Jospin est soucieux de préserver cette phase de réflexion et d'élaboration des décisions pour permettre au gouvernement de travailler dans la sérénité. En même temps, il veut conserver la maîtrise de la politique de communication par souci d'efficacité.

Obéissants, la plupart des ministres sont restés muets en quittant Matignon. M. Jospin, lui-même, a simplement dit que cette réunion s'était « *très bien* » passée et Jean-Pierre Chevènement (intérieur) a lâché : « *Pour moi, excellente* », au sujet de l'ambiance. Plus prolixe, Martine Aubry (emploi et solidarité) a constaté une « *très grande homogénéité de vues* » autour de la table. « *On ne pouvait pas vraiment faire la distinction entre les différentes tonalités de la majorité plurielle, parce que notre analyse est commune : il faut approfondir ce que nous avons fait cette année* », a ajouté la ministre.

Le plus bavard, ce qui n'est pas tout à fait innocent de la part d'un ministre soutenant Robert Hue, a finalement été Jean-Claude Gayssot (équipement, transports et logement) : « *Non seulement, les réformes qui ont été engagées ne vont pas en rester là* », mais « *d'autres réformes sont nécessaires dans le pays* », a lancé le ministre communiste. Parmi les domaines à réformer encore, il a cité l'emploi, la fiscalité et le renforcement de la « *cohérence de la société* ».

LA FRANCE DANS LE MONDE

Alors que Daniel Vaillant (relations avec le Parlement) avait prévenu, la veille, qu'il n'est pas question pour le gouvernement de « *rester immobile* », sous peine d'« *endormissement* », M. Gayssot a mesuré l'effet immédiat de ces propos, puisqu'il a déclaré : « *J'ai ressenti une volonté de ne pas en rester à l'acquis des premières décisions* (...), *mais de poursuivre avec le souci de s'attaquer aux problèmes les plus essentiels* ». Ce langage ne peut que satisfaire le secrétaire national du Parti communiste français, qui, pour s'imposer face au président du groupe parlementaire, Alain Bocquet, veut se montrer « *plus radical* » à la rentrée (*lire ci-dessus*).

M. Gayssot n'a pas dit que, lors de cette réunion, il a fait un dégagement sur l'Europe et la mondialisation, regrettant que la voix de la France soit un peu faible dans un monde où les guerres, les crises financières et les catastrophes naturelles sont omniprésentes. M. Jospin l'a interrompu pour indiquer qu'il comptait, justement, s'exprimer sur ces questions, le 30 août, à La Rochelle, lors de l'université d'été du Parti socialiste. Certains ministres considèrent, en effet, qu'il n'est pas inutile pour le chef du gouvernement de travailler, dès à présent, sa stature internationale.

Pour ce qui concerne le périmètre français, M. Chevènement a effleuré le dossier des sans-papiers, sans que Dominique Voynet (aménagement du territoire et environnement) intervienne sur le sujet – le ministre MDC et la ministre verte ont eu l'occasion de s'affronter durement lors de précédentes réunions –, et M. Jospin a estimé qu'il est clos. Pour sa part, Elisabeth Guigou (justice) a fait part de son sentiment d'isolement sur le dossier du pacte civil de solidarité (PACS), sollicitant, par là même, un engagement plus ferme de ses collègues.

CLIMAT POSITIF

Après les propos liminaires du chef du gouvernement sur les principes et la méthode de travail – *collégialité, discrétion, primat du* politique –, les deux tiers des ministres se sont exprimés sur la façon dont l'opinion publique ressent l'action gouvernementale. Compte tenu des indicateurs économiques et de popularité, il leur est apparu que le climat est plutôt positif.

En conclusion, M. Jospin a confirmé qu'il souhaite calquer le programme de travail du gouvernement – institutions, économie et social, Europe – sur le calendrier parlementaire. A cette fin, il a demandé à chacun des ministres de venir, à *la prochaine réunion*, avec la liste des textes qui doivent passer en priorité au Parlement. Selon lui, il faut adapter les réformes législatives aux possibilités de discussion parlementaire. En clair, il ne faut pas seulement multiplier les adoptions de projets et de propositions de loi en première lecture, *mais aussi le nombre des lois* définitivement votées.

Olivier Biffaud





LOISIRS Depuis le début des années 90, les jeunes des banlieues sont de plus en plus nombreux à passer une partie de l'été dans des stations balnéaires de la côte atlantique, jugées moins sélectives et moins chères que la Méditerranée. ● A BISCAROSSE (Landes), ils ne représentent encore qu'une goutte d'eau dans la foule des vacanciers. Mais ils sont à l'origine de nombreuses rumeurs. ● ILS SUSCITENT surtout des réactions de rejet de la part des commerçants, propriétaires de campings ou de boîtes de nuit, qui ne se cachent pas d'user de pratiques discriminatoires pour les écarter. Ceux-ci reprochent aux maires des villes concernées de se défausser de leurs responsabilités en finançant les séjours des jeunes sans toujours se préoccuper de leur encadrement. ● LES JEUNES, eux, viennent comme tous les vacanciers danser et bronzer, *« pour oublier les histoires du quartier ».*

Les jeunes de banlieue accusés de troubler les vacances au bord de l'océan

Depuis plusieurs années, les jeunes de cités viennent de plus en plus nombreux passer des séjours d'été dans des stations comme Biscarrosse. Leur présence, quoique largement minoritaire dans la foule des vacanciers, suscite rumeurs et réactions de rejet de la part des commerçants

BISCARROSSE-PLAGE
(Landes)
de notre envoyée spéciale

Assis sur un banc du front de mer, Mohamed rumine sa colère. *« On s'habille comme il faut, et c'est non ! »* La veille, il a voulu aller danser au Safi avec son amie. *« Le videur m'a dit "soirée privée" et il a refermé la porte. Quand on est avec une copine, c'est la honte ! »* A ses côtés, Rachid est tout aussi furieux. *« Au Bar américain, ils nous ont dit que c'était seulement pour les habitués ; on vient en vacances pour rigoler, c'est pas normal ! »*

Les patrons des discothèques de Biscarrosse l'assument : ne rentre pas qui veut. *« Hier, sur deux cents jeunes de banlieue qui se sont présentés, on en a pris une centaine »*, raconte José Dias, le propriétaire du Safi. *« On se trompe sur une bonne partie de ceux qu'on refuse*, admet-il, *mais dès qu'ils se retrouvent en groupe, c'est le bordel. Le gros problème sur la station, c'est les banlieues. Elles repoussent la bonne clientèle, la fréquentation des banlieusards augmente, l'autre population s'échappe. »*

A l'Océana, l'établissement concurrent, les clients passent devant un détecteur de métaux. En début de saison, *« entre vingt et trente couteaux »* étaient confisqués chaque soir, *« maintenant que ça se sait, entre cinq et six »*, affirme le directeur. Mais le dispositif n'empêche pas une sélection de la clientèle à l'entrée.

« DANS LE MÊME SAC »

« D'un côté, c'est compréhensible, parce qu'il y en a qui foutent la merde, affirme Toufik, un jeune homme âgé de vingt ans, *mais ils mettent tout le monde dans le même sac. »*

Malgré les méthodes discriminatoires des boîtes de nuit et de certains bars, les jeunes de banlieue, qui ont fait leur apparition au début des années 90, restent attirés par Biscarrosse-Plage. La côte méditerranéenne a la réputation d'être encore plus sélective, et surtout plus onéreuse. Dans la foule des vacanciers, ils ne représentent qu'une goutte d'eau. Ils n'en provoquent pas moins une réaction de rejet de la part des hébergeurs et des commerçants.

« Il y a une recrudescence cette année, ils sont de plus en plus nombreux et, inévitablement, plus difficiles à gérer », note Serge Jouanny, le directeur du camping de la plage sud. Une ville dans la ville, ce camping – le plus grand de la côte Atlantique, hormis les camps naturistes, avec, au bas mot, cinq mille personnes en saison.

Serge Jouanny ne s'en cache pas : il refuse l'accès à tous les groupes de jeunes de banlieue, à moins qu'ils ne soient officiellement envoyés par une mairie ou un organisme. *« Sinon, sur le terrain, on voit ce que ça donne »*, dit-il. A savoir ? *« Des dégradations, des vols de vêtements, de matériel hifi, de portes-monnaie, de nourriture, des coups de cutter sur les tentes fermées avec des cadenas... Sur cinquante-trois salariés, nous avons douze veilleurs, ce n'est pas notre philosophie des vacances. »*

Le camping n'accepte pas les groupes ? Qu'à cela ne tienne, les jeunes gens ne s'annoncent pas en tant que tels : un seul se fait enregistrer à l'accueil, les autres le rejoignent au fond du camping, où les jeunes sont légion.

« UN PROJET AUTONOME »

Parmi eux, une bande de cinq copains, de dix-huit à vingt-trois ans, originaires de Trappes (Yvelines). Ils sont là pour quinze jours, et c'est la troisième fois qu'ils viennent. La mairie a donné au groupe 1 700 francs pour acheter de la nourriture avant le départ, et autant pour payer le camping, disent-ils.

La mairie de Rueil-Malmaison (Yvelines) s'est montrée plus généreuse avec certains de ses jeunes administrés, des quinze à dix-sept ans, rencontrés à une vingtaine de kilomètres de là. Elle leur a fourni trois tentes, des sacs de couchage, l'emplacement de camping, 500 francs de nourriture et le transport.

En échange, une condition : le groupe doit être chapeauté par un majeur titulaire du brevet d'animation (BAFA). *« C'est ce qu'ils appellent un projet autonome*, explique l'un des jeunes gens, *on a tout préparé nous-mêmes, on a proposé des devis, fait des réservations. »*

« Les mairies se défaussent de leurs responsabilités en donnant de l'argent, s'insurge le directeur du camping de la plage sud, *le problème de ces groupes, c'est qu'ils ne sont pas encadrés. »*

« On voit des animateurs plus jeunes que les encadrés », renchérit Jean-Michel Ducourneau, le chef de la police municipale. Le maire de la ville, Pierre Junca (CDS), envisage donc de prendre contact en fin de saison avec les mairies de provenance des jeunes, afin de régler les problèmes en amont.

La plupart des jeunes gens viennent toutefois de façon informelle, serrés dans la voiture de l'un d'entre eux, ou en train, et les groupes se constituent souvent sur place. Ainsi d'Ali, de Fabrice, de Jacques et de Thomas, qui viennent de Sarcelles (Val-d'Oise), d'Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) et de Lyon (Rhône). Etudiants et salariés en alternance, ils se sont connus à Biscarrosse l'an dernier. *« Les vacances ? C'est boîte, dormir, plage »*, affirme Thomas, qui évalue le budget du séjour de 2 500 à 3 000 francs pour un mois, voyage compris.

MAÎTRES-CHIENS EN PATROUILLE

Début août, une rumeur courait jusqu'à Arcachon. Un jeune homme aurait été tué à coup de couteau à Biscarosse, lors d'une rixe entre bandes rivales. En réalité, la rixe en question s'est soldée par un blessé. Pendant la première semaine du mois, les gendarmes ont interpellé cinq jeunes gens, originaires de la région parisienne et de Toulouse, après être intervenus à trois reprises au cours de bagarres à coups de couteaux.

« Ce sont des images qui nous coûtent cher, estime Frédérique Dugeny, la directrice de la station, *certains estivants se plaignent de retrouver ici le voisinage qu'ils fuient en partant en vacances. »*

Les commerçants de l'avenue de la Plage, l'unique rue animée de Biscarrosse-Plage, se sont organisés. Ils se cotisent pour que deux maîtres-chiens patrouillent la nuit dans l'artère.

« Deux années de suite, les vitrines ont été cassées », explique le mari de la pharmacienne, qui passe la saison à l'entrée de la boutique, pour éviter le chapardage. *« Ce sont les gens bien qui volent »*, reconnaît-il pourtant. *« On les craint ces jeunes, on en a tous peur*, explique un chauffeur de taxi, *quelque part, on n'est pas dans le coup, on ne sait pas parler comme eux, on ne les connaît pas. »*

Marie-Pierre Subtil

10 000 habitants l'hiver, 100 000 l'été

Dix mille habitants l'hiver, au moins cent mille l'été. Biscarrosse, l'une des plus grandes communes de France de par sa superficie (près de deux fois celle de Paris *intra muros*), vit autour de trois pôles : le bourg, à une dizaine de kilomètres de la mer ; le lac, qui attire une clientèle familiale ; et la plage, lieu de tourisme de masse, qui a la préférence des jeunes. Quatre « lits » sur dix sont situés dans des campings. Comparée à Arcachon, à 30 kilomètres au nord, Biscarrosse bénéficie d'une image de station balnéaire jeune.

La municipalité se prépare à réaménager le front de mer afin d'attirer une clientèle moins populaire qu'elle ne l'est actuellement. *« Ce réaménagement sera peut-être propice à gérer le problème de la jeunesse »*, estime Frédérique Dugeny, la directrice de la station.

« On vient pour danser, s'évader des histoires du quartier »

BISCARROSSE-PLAGE
(Landes)
de notre envoyée spéciale

Inutile de les chercher le matin. Ils dorment. Leur journée commence sur la plage,

REPORTAGE

Snacks, bars, salles de jeux : le soir, dans la zone piétonne, il faut jouer des coudes pour avancer

en début d'après-midi. Les jeunes vacanciers ont tous le même rythme : plage l'après-midi, bars dans la soirée, boîtes de nuit à partir de 1 heure du matin, coucher vers 7-8 heures. Car ce qui compte, c'est la vie nocturne. *« Le soir, il y a une ambiance terrible dans Biscarosse, comment elle se transforme, le soir, la ville ! »*, s'enflamme un Africain qui se présente comme *« Nini, le coursier de Paris »*.

« Ça bouge » et *« tout est à proximité »*. Tels sont les deux grands atouts de Biscarrosse-Plage aux yeux des jeunes qui y ont pris leurs habitudes. La plupart élisent domicile au camping de la plage Sud. Pour aller à la plage, il suffit de longer la seule artère animée de la station balnéaire, l'avenue de la Plage, ses snacks, ses bars, sa salle de jeux vidéo, ses autos tamponneuses, son manège, ses pizzerias, ses magasins de souvenirs, de gaufres, de glaces. Le soir, dans la zone piétonne, il faut jouer des coudes pour avancer. Sur le front de mer, les marchands ambulants installent leurs étals de bijoux, de tissus, de perles, et, jusqu'à minuit, une foule familiale déambule. Tous les jours, trois ou quatre enfants perdus échouent à la police municipale.

En début de soirée, les jeunes, eux, se préparent. *« On s'habille, on se maquille, c'est les vacances, alors on se fait belles »*, explique Emmanuelle, une jeune fille de bonne famille. *« On décolle du camping sur notre trente et un »*, raconte Nini le coursier. Première étape : l'Avenue, le café « branché » de l'avenue de la Plage. De l'Avenue au bar-club de la Marine, bars où l'on danse, en passant par la salle de jeux vidéo et la plage, où les groupes se forment et se déforment dans l'obscurité, il est 1 heure du matin lorsque la vraie fête commence. Deux catégories de fêtards se dessinent : il y a ceux qui vont au Safi (*« plus caillera* [racaille] », disent-ils), et ceux qui vont à l'Océana (plus techno).

« ON S'ÉCLATE UN MAX »

« Nous, tous les jeunes, on veut ça, la boîte, la boîte ; ça distrait bien, on s'éclate un max », assure Mohamed. *« On vient pour danser, voir d'autres têtes que celles de la cité, s'évader des histoires du quartier »*, expliquent Malika, Mélissa, Saïda, Nafi et Touria, qui viennent de Florac, dans la banlieue de Bordeaux. Elles ont entre vingt et un et vingt-six ans, sont secrétaires, animatrices ou à la recherche d'un emploi. Mélissa est mariée, son mari *« garde le petit »* le temps d'un week-end. *« On préfère rester entre filles pour s'amuser »*, disent-elles. L'idée de sortir avec leurs frères est complètement exclue. *« On serait un peu gênées. »*

Les groupes de jeunes sont tous unisexes. *« Il y a des filles qui voulaient venir avec nous, mais nous on ne voulait pas »*, raconte Laïd, qui vient de Trappes (Yvelines). Ils ne s'en cachent pas : la présence d'amis de sexe opposé entraverait leurs entreprises de séduction. *« On essaie de draguer les petites blondes hollandaises »*, raconte Nini, qui regrette son manque d'assiduité aux cours d'anglais. *« Nous, on kiffe sur les serveurs... on tombe amoureuses, quoi ! »*, affirme Emmanuelle, qui passe ses vacances avec deux copines. Il est 3 heures du matin, l'étudiante, âgée de dix-neuf ans, se dirige vers l'Océana. Elle a beaucoup bu, ce soir. *« Au camping, j'ai pris deux whiskys et une sangria, après je suis allée à l'Avenue, j'ai pris une vodka-orange, une despé* [desperados, bière mexicaine], *et trois Tequila-sunrise. »*

En milieu d'après-midi, Nini et ses quatre copains ont entamé une grande bouteille de whisky. *« Ça fait plus d'effet que la bière*, expliquent-ils, *ça revient moins cher. »*. N'empêche... *« Vers 10 heures,* [la bouteille] *sera finie. »* Dans la rue, des groupes de jeunes Allemands et Hollandais, venus en stage de surf, se promènent en permanence une cannette de bière à la main. *« Un jour*, raconte Frédérique Dugeny, la directrice de la station, *les services techniques ont récupéré quatre mille cannettes de bière sur le front de mer. »*

M.-P. S.

Les inégalités sociales face à la mortalité infantile se réduisent

LES INÉGALITÉS sociales de la mortalité infantile tendent à s'estomper. Etabli par l'Insee dans une étude publiée vendredi 21 août, ce constat s'expliquerait par la *« prise en charge collective de plus en plus étendue des soins liés au suivi de la grossesse, à l'accouchement et à la toute première enfance »*.

De génération en génération, la mortalité des enfants de moins d'un an se réduit. En 1995, on a dénombré 3 545 décès. *« Dans le monde, seuls quelques pays offrent à leurs nouveau-nés les mêmes chances : la Suède, la Finlande ou le Japon »*, souligne Quang Chi Dinh, auteur de l'étude. Sur mille enfants nés en France en 1995, cinq n'ont pas atteint l'âge d'un an. Ils auraient été cinquante au début des années 50. Dans ce contexte général de mortalité infantile très faible, on observe, de 1956 à 1989, *« une convergence remarquable des taux de mortalité infantile pour tous les groupes sociaux »* puisque ce sont les catégories sociales qui connaissaient les taux de mortalité infantile les plus élevés qui ont enregistré les plus fortes baisses.

Entre les groupes sociaux les plus éloignés en termes de mortalité infantile, l'écart atteignait 63 % pour les générations 1956-1960. Il n'était plus que de 22 % pour les générations 1986-1989. La majeure partie de la baisse concerne la période néonatale, c'est-à-dire la mortalité du premier mois, *« ce qui atteste du rôle de protection du système de soin »*. En 1954, date de la première enquête de l'Insee sur ce thème, *« suivant que le père exerçait une profession libérale ou le métier de manœuvre, le risque pour l'enfant de décéder avant le premier anniversaire passait du simple au triple »*, rappelle M. Dinh. Aujourd'hui, les mieux protégés sont les enfants des professions intermédiaires, techniciens en tête, puis des cadres et professions intellectuelles supérieures, puis des employés. Suivent ceux des agriculteurs, des artisans, commerçants et chefs d'entreprise et, en dernier lieu, ceux des ouvriers. La mortalité des enfants d'ouvriers non qualifiés dépasse de 15 % celle de l'ensemble des enfants.

MÈRES ACTIVES

Les inégalités sociales réapparaissent fortement dès lors que l'on prend en compte l'activité ou l'inactivité du père. Les enfants de père inactif courent un risque de mortalité infantile pour moitié plus élevé (10,6 pour 1 000) que l'ensemble des enfants (7,4 pour 1 000). L'activité salariée de la mère réduit également les risques, contrairement aux idées répandues sur le rôle protecteur de la mère au foyer. Selon l'Insee, *« rester à l'écart du monde du travail peut conduire à l'isolement des réseaux sociaux où se diffusent non seulement des informations institutionnelles sur les droits, mais aussi le savoir pratique né des situations vécues. L'exemple du voisinage permet d'aborder les pratiques nouvelles, comme le fait de coucher le nourrisson sur le dos, avec moins de réticences »*.

Le rôle négatif de l'isolement social explique par ailleurs que *« la nationalité d'origine des parents semble maintenant plus porteuse de différences que le groupe professionnel »*. Car l'immigration des années récentes, souligne Quang Chi Dinh, concerne *« des arrivants dont le pays d'origine est de plus en plus éloigné et qui ont, de ce fait, de plus grandes difficultés d'adaptation »*. Le statut juridique de l'enfant à la naissance n'est toujours pas neutre en termes de mortalité infantile. *« Malgré sa reconnaissance sociale actuelle, l'enfant né hors mariage subit un risque supérieur de 20 % à celui d'un enfant légitime »* ; en 1954, le risque pour l'enfant de décéder avant son premier anniversaire doublait entre l'enfant né légitime et celui né illégitime. Mais la surmortalité des enfants nés hors mariage se concentre sur les enfants non reconnus (30 % des enfants nés hors mariage).

Si l'antagonisme ville-campagne appartient au passé, la surmortalité des régions du Nord-Est (Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Lorraine, Franche-Comté) s'est maintenue, et celle de l'Ouest (Bretagne, Haute-Normandie) s'est simplement estompée. En revanche, l'Auvergne émerge comme nouvelle zone où la mortalité infantile dépasse de plus de 18 % la moyenne nationale.

Pascale Krémer

Les différents indicateurs

● **Mortalité infantile** : elle concerne l'ensemble des décès survenant entre la naissance et le 1er anniversaire de l'enfant. Elle est habituellement exprimée en nombre de décès d'enfants de moins d'un an, enregistrés au cours d'une période donnée pour 1 000 naissances vivantes durant la même période. Elle se partage en taux de mortalité néonatale et post-néonatale.

● **Mortalité néonatale** : le taux de mortalité néonatale rapporte les décès d'enfants ayant vécu moins de 28 jours aux naissances vivantes. Sa part dans la mortalité infantile se situe aux alentours de 62 % selon l'Insee.

● **Mortalité post-néonatale** : elle couvre la période comprise entre le 28e jour et le premier anniversaire.

La Cour des comptes a transmis son enquête sur la MNEF au parquet

LA COUR DES COMPTES a transmis, *via* le ministère de la justice, peu avant le 15 août, son enquête sur les comptes de la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF), au procureur de la République de Paris, révèle *Le Parisien*, dans son édition du 21 août. La Cour a estimé que certains faits mis au jour pouvaient faire l'objet de qualifications pénales. Ces éléments sont actuellement à l'étude, confirme-t-on au parquet.

Traversée par une crise sans précédent, concrétisée par la démission, en juin, de son directeur général Olivier Spithakis, qui quittera son poste officiellement fin septembre, la MNEF faisait l'objet depuis plusieurs mois d'enquêtes diligentées par la Cour des comptes et la commission de contrôle des mutuelles. Des révélations en cascade sur la gestion et l'opacité des filiales commerciales, ainsi que des déclarations faisant état de liens étroits avec le Parti socialiste avaient abouti à une perte de vitesse de la mutuelle (*le Monde* du 28 juillet). Outre des éléments de train de vie (indemnités, appartement, voiture de fonction), la Cour des comptes se serait inquiétée des dérives des dépenses de fonctionnement et de communication.

DÉPÊCHES

■ **TRIBUNAUX DE COMMERCE : le gouvernement devrait présenter début octobre un programme de travail** concernant *« les réformes nécessaires dans la justice commerciale »*. Dans un communiqué commun publié jeudi 20 août, Elisabeth Guigou, ministre de la justice, et Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie et des finances, indiquent qu'ils ont pris connaissance du rapport parlementaire et de celui, conjoint, des inspections générales des finances et des services judiciaires sur l'organisation et le fonctionnement des tribunaux de commerce (*le Monde* du 1er août).

■ **PÉDOPHILIE : le curé de la paroisse d'Oderen (Haut-Rhin)**, écroué à Mulhouse après avoir reconnu des agressions sexuelles et des viols sur mineurs de quinze ans (*Le Monde* du 17 août), a indiqué, jeudi 20 août, qu'il entendait *« assumer de façon digne et loyale »* toutes ses responsabilités et qu'il demandait pardon aux personnes *« qui ont été légitimement offensées et blessées »* par son *« égarement coupable »*.



« Réserve mondiale de biosphère », le Lubéron s'appuie sur son environnement

Les 67 communes entre Alpes et Méditerranée qui forment ensemble un Parc naturel régional vieux de vingt et un ans se préoccupent autant de plantes et de vautours que du maintien des activités économiques dans les villages. Sa biodiversité est reconnue exceptionnelle par l'Unesco

LAGARDE-D'APT
de notre correspondant régional

Créé en 1977, le Parc naturel régional (PNR) du Lubéron a été officiellement *admis* le 22 juin dans le

REPORTAGE

Ouvrir un commerce, financer des opérations HLM... L'action du Parc est diverse

réseau mondial des réserves de biosphère du programme Man and Biosphere (MAB) de l'Unesco. Derrière ce terme se cachent de nombreuses actions de protection et de développement.

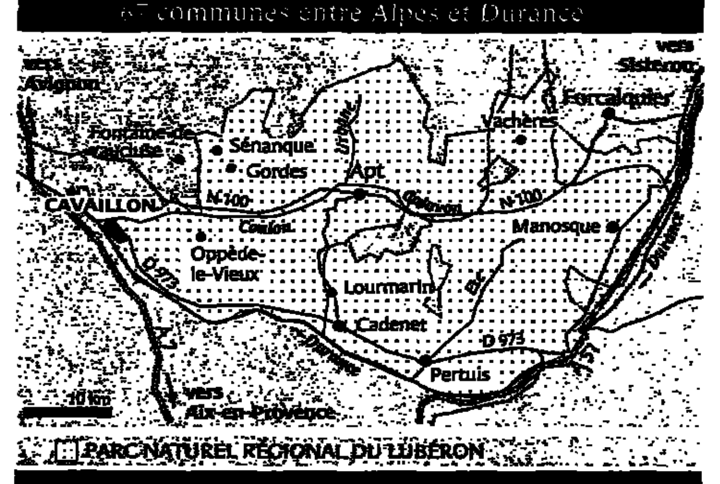
« Ils m'aident à garder les mauvaises herbes », explique Michel Bonnet dans sa ferme de Lagarde-d'Apt (Vaucluse), sur l'immense plateau d'Albion couvert de lavandes, de moutons, et percé de silos atomiques en voie de démantèlement. Le Parc lui alloue en effet 80 000 francs sur cinq ans afin qu'en cultivant ses céréales, il ne détruise pas les plantes adventices, ces bleuets, véroniques de Perse et autres marguerites sauvages, qu'un solide traitement à l'herbicide pourrait éliminer mais dont la conservation participe à celle de la biodiversité. Outre ce programme sur ces messicoles – les plantes des moissons –, Michel Bonnet, qui fut maire de son village de 19 âmes, participe aussi au programme de sauvegarde de l'aigle de Bonelli : il fait paître ses 350 moutons sur les prairies des sommets qu'on lui indique. Avec une herbe plus rase, ce rapace rare peut repérer les reptiles ou les mulots qui sont sa pitance. Pour cette action, Michel Bonnet touche encore 100 000 francs sur cinq ans. Ces sommes sont loin d'être dérisoires dans le revenu d'un agriculteur, qui, par penchant, n'a jamais apprécié l'usage massif des herbicides.

Ici, la mission du Parc naturel apparaît classique. Illustration supplémentaire : début juillet, sur le territoire de Manosque (Alpes-de-Haute-Provence), une maison de la biodiversité, la Thomassine, a été ouverte. Elle abrite une collection de 290 variétés d'arbres fruitiers et servira de refuge aux plantes messicoles.

Mais le PNR n'a pas vocation à transformer le Lubéron en conservatoire immobile d'espèces menacées : son président, Jean-Louis Joseph, et ses autres responsables savent que, sans développement, leurs efforts seraient voués à l'échec. Ils s'efforcent donc de favoriser une activité économique soucieuse des *hommes et des lieux*. L'établissement public encourage par exemple le développement d'un tourisme de proximité qui attire de plus en plus de monde.

DÉFICIT DE CONNAISSANCE

Récente invention : *« Le Lubéron en vélo »*, un itinéraire de 100 kilomètres entre Forcalquier (Alpes-de-Haute-Provence) et Cavaillon (Vaucluse) sur des pistes goudronnées et – quand elles étaient abîmées – refaites à neuf, utilisant souvent l'ancienne ligne de chemin de fer et qui serpente dans des paysages somptueux. Douze professionnels du tourisme se sont associés pour porter le projet, hôteliers,



gérants de chambres d'hôtes et de camping, ainsi que la chambre de commerce. On peut prendre une bicyclette chez n'importe lequel de ces associés, choisir son itinéraire et laisser son deux-roues chez un autre. Les partenaires s'engagent à effectuer tout dépannage dans les deux heures, à abriter le vélo dans une remise et à le réviser après chaque usage. Les cyclotouristes restent libres de leurs mouvements et de leur logement. M. Boulanger, hôtelier à Céreste (Alpes-de-Haute-Provence), est ravi d'être partie prenante de cette opération pour laquelle il a milité : elle commence à porter ses fruits en attirant une clientèle familiale et tranquille.

Mais le Parc utilise d'autres cartes que celle du tourisme pour développer le pays : il aide à la réinstallation d'un boucher à Roussillon (Vaucluse), encourage l'entreprise de cosmétiques l'Occitane à Manosque et participe à de nombreux petits programmes HLM dans des villages qui ne pourraient pas les financer, seuls. Le PNR a également signé avec EDF une Charte de partenariat pour l'environnement, qui veut à la fois valoriser les paysages et électrifier des lieux isolés. Il a labellisé des raisins de table issus d'une *« culture raisonnée »*. Optimiste, le président du Parc, Jean-Louis Joseph, maire socialiste de La Bastidonne (Vaucluse) et conseiller régional, estime *« que le combat pour la protection de l'environnement est derrière nous »* car il s'appuie sur *« vingt ans de travail auprès des maires »*. Le délégué à l'environnement du Parc, Hervé Magnin, tempère le propos en insistant sur *« la vigilance toujours nécessaire »*. Mais chacun est d'accord pour dire que l'enjeu est bien désormais d'inventer chaque jour du neuf afin de respecter une Charte qui prône un *« projet de développement global et durable du territoire »*.

Un des soucis actuels des responsables du Parc est de mieux faire connaître à ses propres habitants ce qu'est cette institution, qui souffre encore d'un déficit de connaissance ; c'est pourquoi il passe des contrats avec les écoles pour que les instituteurs expliquent aux enfants dans quel milieu ils vivent. Cette année, le Parc prépare une brochure spécialement destinée aux jeunes afin d'expliquer le mot « biosphère », un peu barbare mais qui a tout de même permis ce classement flatteur par l'Unesco. Il engage aussi des programmes annuels, comme « Un jardin pour votre école », ou propose aux établissements scolaires des sorties à la journée pour faire découvrir leur pays aux enfants.

TRAVAIL PÉDAGOGIQUE

Le PNR monte des opérations ponctuelles comme celle de Rustrel (Vaucluse), village de rêve du Colorado provençal où les écoliers ont travaillé sur le couple de vautours percnoptères qui niche dans les falaises surplombant leur commune quand il n'est pas en Mauritanie après sa migration annuelle. Les enfants ont enquêté auprès des habitants pour savoir ce qu'ils connaissaient des rapaces, ont publié les résultats dans le journal de l'école ou observé les vautours avec l'ornithologue du Parc, Max Gallardo. Ils ont aussi appris où se trouvait la Mauritanie et ce qu'étaient latitudes et longitudes en suivant le parcours d'un jeune vautour que l'ornithologue avait réussi à équiper d'une balise Argos. Le fruit de leur travail sur l'année, textes, photos, croquis, est d'ailleurs consigné sur leur site internet l'Aigle Blanc, www.mygale.org/00/rustrel.

C'est ainsi que ce petit village, naguère tourné vers l'extraction de l'ocre, se projette sur la Toile avec le PNR du Lubéron, que ses enfants et son infatigable instituteur, M. Risso, rêvent de Mauritanie. C'est surtout ainsi que le Parc prend un visage plus concret auprès de ses habitants.

Michel Samson

La volonté de promouvoir un « développement durable »

LAGARDE-D'APT
de notre correspondant régional

A cheval sur le Vaucluse et les Alpes-de-Haute-Provence, le Parc naturel régional du Lubéron regroupe 67 communes sur 165 000 hectares et 155 000 habitants. Trois villages, Sivergues, Auribeau et le Castellet, situés au cœur du territoire, ont refusé l'adhésion sans que cela entrave ses actions. La Charte qui régit l'établissement public doit être révisée tous les dix ans et adoptée dans les mêmes termes par toutes les instances participantes : elle a été renouvelée pour la dernière fois en 1996.

Le PNR est administré par un syndicat mixte, représentant les communes, les deux départements et la région. Des associations diverses sont admises avec voix consultative au comité syndical qui dirige le Parc par l'intermédiaire d'un bureau de vingt membres. Son président, élu pour un mandat qui court d'une élection municipale à l'autre, est le maire socialiste de La Bastidonne (Vaucluse), Jean-Louis Joseph.

Le Parc, qui dispose d'une maison à Apt, emploie à peu près trente-cinq permanents dont une géologue, un ornithologue et un botaniste. Un comité scientifique l'aide à définir ses programmes de recherche, à orienter les politiques d'aménagement et de conservation.

La Charte de 1996 a réaffirmé le principe premier du Parc qui était *« de fonder sur la protection et la gestion »* en bon père de famille *« des ressources naturelles et du patrimoine un projet de développement durable pour ce territoire »*. Cela implique de réserver de *« vastes espaces de pleine nature »* et *« de protéger le potentiel productif des terroirs agricoles »*. Mais cela signifie aussi que, en agriculture, en artisanat ou dans l'industrie, la *« performance environnementale ne doit plus être vécue comme une contrainte mais comme un facteur de croissance »*.

C'est pourquoi d'ailleurs une des vocations du PNR est d'intervenir sur l'aménagement du territoire. Tous les plans d'occupation des sols des communes doivent lui être soumis pour avis. Mais ses capacités d'expertise constituent en réalité son plus sûr moyen de peser sur les décisions prises sur le territoire. En 1996, ses recettes (11,2 millions de francs) provenaient pour 22 % de la région, 11 % du ministère de l'environnement, 15 % du département du Vaucluse, 3 % des Alpes-de-Haute-Provence, 11 % des communes, quelques participations diverses et 25 % de recettes propres, poste en constante augmentation, qui lui offre un peu d'autonomie.

En vingt ans, la population agricole du territoire a diminué de 30 % et la population de la moitié des villages a augmenté de 50 %, tandis que la population permanente de toutes les communes croissait. C'est ce qui fait écrire aux responsables du Parc que son territoire a échappé, grâce à leur action, *« aux deux situations extrêmes vers lesquelles aurait pu l'entraîner ce double mouvement : la désertification et la ville dortoir »*.

M. S.

Trois cent trente-huit zones à travers le monde

LE PARC naturel régional du Lubéron a voulu être reconnu par l'Unesco comme réserve mondiale de biosphère en 1995. Deux ans d'étude ont été nécessaires pour obtenir ce label du programme « Man and Biosphere », que l'organisation internationale a créé en 1971 ; le titre a été officiellement décerné au PNR du Lubéron en juin.

« Man and Biosphere » vise à protéger toutes les variétés possibles d'écosystèmes, à favoriser les échanges d'informations entre ses membres et, si possible, à mettre en commun des activités dans le domaine de la recherche ou de l'éducation à l'environnement. En devenant réserve mondiale de biosphère, le Lubéron rejoint 338 espaces, dont 8 en France, répartis dans 85pays. Les zones qui, en France, peuvent se prévaloir de ce titre sont : l'atoll de Taiaro en Polynésie, la Camargue, la vallée du Fango (parc naturel régional de Corse), le parc national des Cévennes, la mer d'Iroise (parc régional d'Armorique); le parc régional des Vosges du Nord, l'archipel de Guadeloupe et le mont Ventoux.

Dans le numéro de juin de son magazine, la Fédération des parcs naturels régionaux de France explique que c'est la composition tripartite du territoire du parc du Lubéron qui a justifié ce classement : une aire centrale, de valeur biologique majeure, située en « zone de nature et de silence » ; une aire tampon ; une aire de coopération qui entoure les deux précédentes, où vit la population et où se concentrent la majorité des activités.

Pour le parc du Lubéron, cette reconnaissance officielle d'un travail déjà ancien ouvre surtout des portes vis-à-vis d'autres réserves méditerranéennes avec lesquelles il espère resserrer ses liens.

Le préfet de l'Isère ordonne l'abattage des chiens errants

LYON
de notre correspondant régional

« Même si les procédures d'identification en cours n'ont pas encore permis de déterminer l'origine de toutes les prédations observées sur des troupeaux, une partie au moins des attaques récentes et passées laisse penser à l'intervention de chiens errants. » Le préfet de l'Isère, Jean-René Garnier, qui a autorisé, jeudi 20 août, l'abattage de canidés en état de divagation dans les montagnes de son département semble privilégier la piste des chiens au détriment de celle des grands prédateurs protégés, comme le lynx – réintroduit dans les Vosges au début des années 80 et observé localement ces dernières années dans le Jura suisse et les pré-Alpes – ou le loup.

Ce dernier animal est revenu naturellement en France, par les Alpes-Maritimes et le Parc national du Mercantour, où il a occasionné des dégâts sur des troupeaux dès 1993 : 36 animaux tués et indemnisés aux éleveurs cette année-là, 441 en 1995, 790 en 1996 et 765 en 1997. On estime à une trentaine le nombre des loups qui occupent de larges territoires dans le département des Alpes-Maritimes. Selon les spécialistes, l'avancée territoriale de la race en direction du Nord de l'arc alpin, qu'ils estiment *« naturelle et inévitable »*, serait de 20 à 50 kilomètres par an. La présence d'un loup sur la commune de Bramans (Savoie), où des troupeaux de moutons furent attaqués, a été formellement établie, en 1997, grâce à des empreintes et des excréments laissés par l'animal. Des chasseurs et des randonneurs savoyards et isérois affirment avoir croisé en mai ce grand prédateur près du lac de Bissorte, à une vingtaine de kilomètres à vol d'oiseau de Bramans.

Depuis la montée sur les alpages de l'Isère des troupeaux ovins, début juin, 250 bêtes ont été égorgées, blessées ou portées disparues. Le massif de Belledonne, qui s'étend entre Grenoble et Chambéry, et le plateau d'Emparris (massif de l'Oisans), situé près de la station de l'Alpe-d'Huez, ont été le théâtre de plusieurs tueries d'animaux. Ainsi, 40 brebis, appartenant à un troupeau de 2 900 têtes, ont été tuées ou sont portées disparues dans l'alpage de Périoule au Collet d'Allevard, au début du mois d'août. Non loin de là, mais dans le département de la Savoie au col Merlet, 11 autres brebis ont été égorgées. Dans les alpages, les bergers ont commencé à s'armer et ils s'organisent pour mieux assurer la sécurité des animaux dont ils ont la charge en installant des clôtures électriques afin de rassembler le soir leurs troupeaux. La chambre d'agriculture de l'Isère envisage l'embauche de bergers auxiliaires et l'achat de chiens de garde des Pyrénées « Patou », connus pour résister aux attaques de loups ou de lynx contre les troupeaux.

« ÉLEVEUR DE CHAIR À LOUP »

« Ces prédations sont sans commune mesure avec les dégâts observés sur les troupeaux domestiques depuis des décennies », écrivait récemment dans une lettre adressée au préfet de l'Isère la Fédération des alpages. Elle s'inquiétait de la recrudescence des attaques que ses responsables attribuent, sans en être toutefois certains, aux loups et aux lynx. La protection dont bénéficient ces animaux, par la loi française mais aussi la Convention de Berne et la directive européenne Habitat, ne permet pas de les chasser. En contrepartie, l'indemnisation des bêtes attaquées est automatique. *« Nous ne souhaitons pas devenir des éleveurs de chair à loup »*, plaident de leur côté les propriétaires de troupeaux qui montent en alpage plus de 100 000 têtes de bétail en Savoie et un peu moins dans les montagnes de l'Isère.

Les prélèvements effectués sur les animaux tués et blessés au cours des attaques de ces dernières semaines – une analyse d'ADN doit être notamment effectuée sur un poil qui pourrait être celui de la moustache d'un loup – n'ont pas encore permis de savoir si les destructions de troupeaux ont été commises par des grands prédateurs ou par des chiens errants. Jean-François Noblet, conseiller technique pour l'environnement au conseil général de l'Isère, souligne qu'une enquête menée en Haute-Savoie par la Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature (Frapna) et la direction départementale de l'agriculture a établi qu'environ 600 bêtes meurent chaque année dans les troupeaux de ce département de montagne, victimes de chiens errants. Une enquête de même nature est en cours de réalisation dans l'Isère à l'initiative de la Frapna.

Selon M. Noblet, un chien errant peut faire autant de dégâts, parfois même davantage, qu'un loup ou qu'un lynx. Un vétérinaire d'Allevard (Isère), Olivier Gerbaud, qui a été confronté à plusieurs reprises aux conséquences d'attaques de troupeaux par des chiens errants, constate que les huskys, appelés de façon courante chiens esquimaux, sont depuis quelques années les animaux domestiques les plus souvent incriminés dans des massacres de bêtes laissées en pâturage.

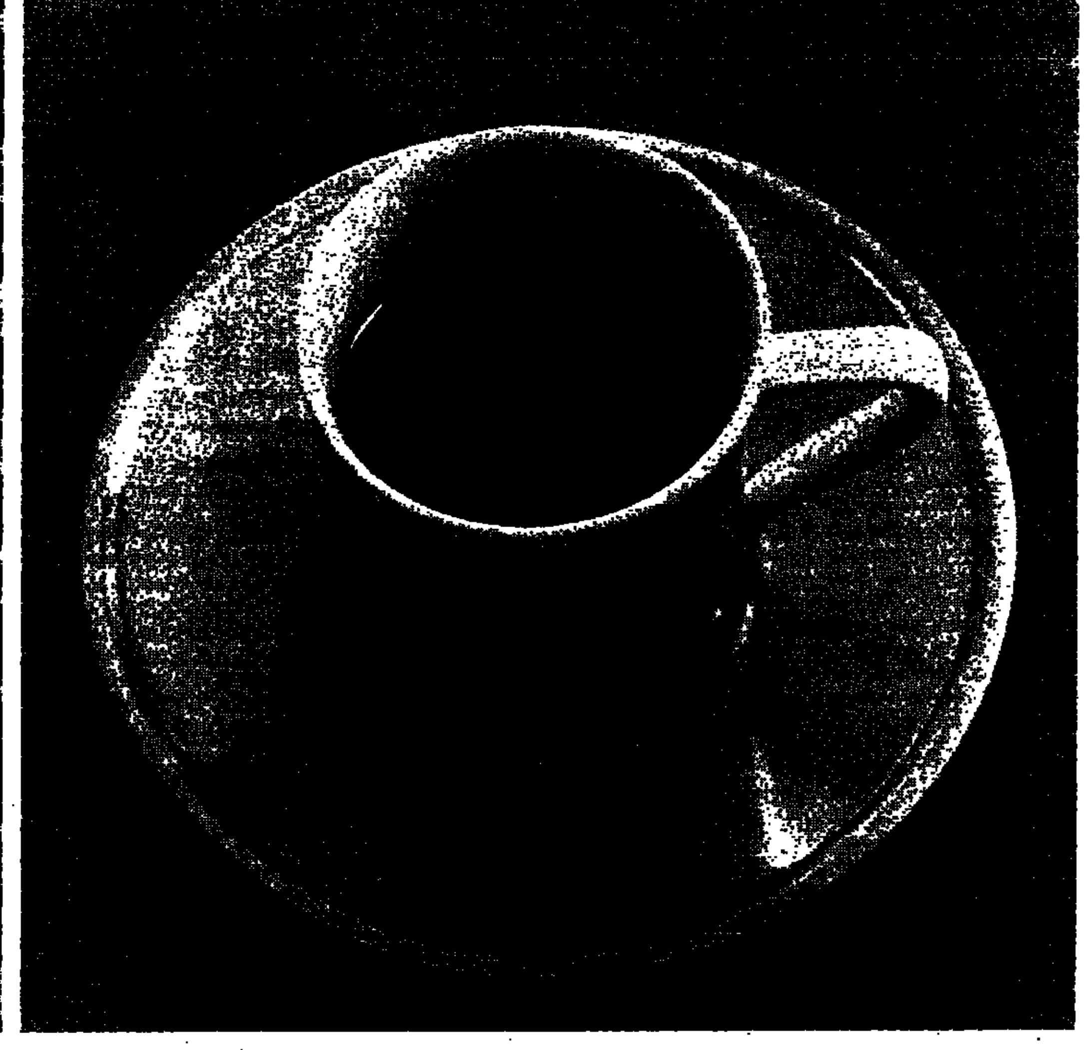
Le préfet de l'Isère a donc donné l'ordre, jeudi, aux agents de l'Etat et de ses établissements publics, ainsi qu'aux lieutenants de louveterie, d'abattre, *« par tirs à balles (...) en tout temps, y compris la nuit »*, les animaux domestiques en état de divagation.

Claude Francillon

COMMENT ILS 5 NOUS VOIENT

Un coin de France





Le café a certainement une influence sur la révélation, et un petit garçon qui, à Cuba, veut être comme les grands doit pour cela toujours tremper ses lèvres dans la tasse des adultes.

Photographies : Alain Potignon pour « Le Monde »

par Eduardo Manet

Eduardo Manet est né à Cuba en 1930. Installé en France depuis 1951, il est devenu citoyen français en 1979. Ecrivain et auteur dramatique, il a publié de nombreux romans parmi lesquels : *La Mauresque* (éd. Gallimard), *L'Île du lézard vert* (éd. Flammarion), prix Goncourt des lycéens en 1992, et *Rhapsodie cubaine* (éd. Grasset), prix Interallié.

PAR deux fois j'ai quitté mon pays d'origine avec une seule idée en tête, m'établir à Paris. Cette sorte de constance relève plus à mes yeux de la magie que du raisonnement auquel on fait généralement appel lorsqu'il s'agit de prendre une décision capitale. Magie bruissante de messes basses, de murmures et d'images fugitives, de visions fulgurantes aussi. Environnement ésotérique, dans lequel baigne quiconque a donné rendez-vous à son destin, s'apprêtant à recevoir la parole divine, le mot de passe, la clé qui lui ouvrira les portes de l'inconnu.

Aussi lorsqu'on me suggère d'évoquer un coin de France, est-ce Paris qui s'impose. J'essaie alors d'imaginer ce que ce mot représentait pour moi lorsque j'ai foulé pour la première fois le sol français.

Retournons en arrière et aidons-nous de quelques accessoires. D'un écran imaginaire, par exemple. Ou mieux, d'une boule de cristal. Une sphère transparente, une planète indépendante, bulle légère voyageant de galaxies en galaxies, où le temps perd la boule, où le présent et le futur existent simultanément, où l'on est à la fois ici et là-bas, proche du sujet et si loin…

Et puisqu'il faut être raisonnable, revenons sur terre mettre un peu d'ordre dans ce désordre magique, organisons les visions, arrêtons-nous au quotidien, si concret, avec ses faits, ses normes, ses tiroirs et ses étiquettes, là où l'on appelle le passé passé, où le présent n'est rien que le présent.

Je me penche sur la boule, et voici ce que je vois… Une île posée sur une mer de saphir. Des palmiers, des cocotiers. D'immenses plages de sable fin, si fin que le poète étranger, émerveillé par tant de légèreté et de transparence, chantera ses louanges *« Oh ! sable… sable… poussière d'étoiles… »*

Je vois…

Un enfant vivant au milieu d'immigrés, d'exilés, de réfugiés que les caprices du destin ont fait échouer ici. A leur tour, ces gens découvrent la clémence du climat, la nature luxuriante, une population ouverte à tous les mélanges, cette tiédeur moite qui pousse au dolce farniente après une journée de travail et enchaîne pour toujours les voyageurs qui ne faisaient que passer. Il ou Elle s'installe. Des familles plantent ici le décor de leur vie. La vie est brève, la nostalgie immense. Ils sont dans un pays et ils rêvent d'un autre. Ils s'adaptent aux us et coutumes de leur terre d'accueil. Souvent, les dîners se prolongent. On mange dehors sous les étoiles. De mojitos en daïquiris, on parle de tout et de rien, des soucis et des joies de la vie quotidienne, et plus la nuit avance, plus le passé s'impose.

On mange toujours en musique dans cette île si musicale. *« A Cuba, même les fleurs d'orangers chantent »*, a dit un voyageur de passage. On écoute le dernier danzon à la mode, le boléro qui fait fureur, un cha-cha-cha, une chanson langoureuse… Mais au fur et à mesure que la nuit avance, on baisse le volume de la radio pour mieux sentir le poids de la nostalgie. Messes basses. Chants venus d'ailleurs. Une valse peut-être. Des voix sussurantes aux accents de prière, des mots chuchotés dans une langue inconnue des natifs. Des phrases qui arrivent aux oreilles de l'enfant qui écoute du fond de son lit.

« Vous qui passez [sans me voir… »

« J'attendrai… »

« Mademoiselle de Paris… »

« Paris sera toujours Paris… »

Paris, le mot magique.

L'enfant s'étonne que sa mère sente si bon ? Elle répondra :

« Parfum de Paris. »

Dans la salle de séjour à côté du canapé, sur la table de chevet, par terre dans les toilettes s'entassent des revues de mode, des magazines pleins d'images ne parlant que de vie parisienne, de la mode de Paris, de l'art, de la culture, des sports, de la vie politique à Paris. Etrange mystère que l'enfant n'arrive pas à saisir. Sa mère n'a jamais été en France et ne parle pas un mot de français. Son père, qui a séjourné à Paris, prétend *« lire le français »*. Tous deux sont originaires d'Espagne. Ils se sentent plus espagnols que la Puerta del Sol ou le vin de Rioja. Alors, pourquoi Paris ? *« Parce que Paris est le rêve du reste du monde »*, dit le père.

Je vois…

Plus tard, l'adolescent est atteint d'une maladie incurable : il veut devenir écrivain. Autour de lui, le paysage reste inchangé. Palmiers, cocotiers, nature luxuriante, plages de sable fin, poussières d'étoiles…

En lui, c'est le chaos. L'adolescence, comme chacun sait, est un pays en crise permanente. L'inévitable question que les adultes posent avec un sourire paternaliste aux plus jeunes, *« Qu'est-ce que tu veux faire quand tu seras grand ? »*, se referme sur lui comme un piège. Question bulldozer, bombe atomique. Etre ou ne pas être… avocat, professeur, politicien ? Contemplatif en éternelle vacance dans une île où tout vous pousse à l'oisiveté ? Yogi en position de lotus à la cime d'un palmier ? Jeune homme-lézard se chauffant sur le mur d'une demeure coloniale en attendant la fin du monde ?

Etre ou ne pas être… ou être ailleurs tout simplement. Une solution de rechange. Partir pour partir, partir pour couper les ponts, créer un pont avec sa vie future. Oui, mais partir où ?

DEUX pôles – et seulement deux pôles – attirent tous ceux et toutes celles qui, en Amérique latine, rêvent de culture, d'art, et ont soif de cet héritage humaniste qui sert de bastion de résistance contre les dictatures larvées ou les gouvernements dits « forts » que beaucoup des pays de ce continent subissent. Car en ce début des années 50, les généraux règnent sur presque toute l'Amérique latine. Deux pôles agissent sur la jeunesse comme un aimant : New York, où toutes les chances sont permises, et Paris. Le Paris de France, bien sûr, pas celui des Etats-Unis.

Je vois…

Un adolescent qui n'imagine pas quitter le Nouveau Monde sans passer par New York dire bonjour à Broadway. Son itinéraire est exaltant. La Havane-Miami. Miami-New York, clin d'œil au film de Capra. Et New York-Paris, sur un paquebot français qui le conduira jusqu'au Havre. Le Havre-Paris en train, pour mieux savourer l'arrivée.

En mer, il fait l'inventaire de tout ce qu'il sait sur la capitale. Les commentaires vagues de son père : *« A Paris, on respire la culture à chaque pas. »* Les rêves de sa mère : *« A Paris, toutes les femmes se parfument, les Français ont les plus grands parfums du monde. »* Son professeur de français au lycée du Vedado qui déclare, pour humilier ses élèves : *« A Paris, les garçons de café connaissent Molière et Mozart. »*

L'adolescent fredonne la chanson de Sinatra, *« J'aime Paris en avril »*. Il dévore les livres de Henry Miller et d'Hemingway. Le Paris haut en couleur qu'ils décrivent l'enchante. Il a vu et revu *Un Américain à Paris*, le film de Vincente Minelli, *Drôle de frimousse* de Stanley Donen, deux films qui ont plus fait pour développer le tourisme en France que tous les guides réunis.

Je vois…

Paris au début des années 50. C'est le mois de novembre. D'un pas décidé, malgré la pluie qui tombe en permanence et l'air glacial, le jeune homme se lance à la découverte des monuments historiques de la capitale. Les musées, les salles de concert, les théâtres dont son père, quelques années auparavant, lui avait fait la liste. Il use deux paires de chaussures et, content de lui, peut se dire « J'ai tout vu ». Mais, en bon lecteur de Miller et d'Hemingway, il sait que le vrai cœur de Paris se trouve ailleurs. Le cœur de Paris se trouve dans les cafés. Alors il prend le temps de flâner, passe des heures aux Deux Magots où Jean-Paul Sartre écrivait romans et articles, au Select ou au Dôme, où Modigliani passait vendre ses croquis, et traîne un peu plus, en haut de la butte, dans le café où Picasso, Juan Gris et quelques autres se réunissaient.

Paris au début des années 50. Le souvenir de la guerre est encore très présent. Les blessures aussi. L'amertume et les haines. Etudiant désargenté, il parle à peine le français. Il reste des heures devant la même tasse de café et fréquente des étudiants qui ne parlent qu'anglais ou espagnol. Les garçons de café sont pressés, surmenés, arrogants. Ils n'apprécient pas qu'on reste une heure sans rien consommer d'autre qu'un café. Difficile de leur parler de Molière et Mozart.

GENE KELLY, dans le film de Minelli, dansait sur le trottoir, dans des rues où cafetiers et concierges, maraîchers et flics canailles étaient souriants et bonhommes, tandis que les enfants récitaient *« I got… »*. Le monde du jeune étudiant est peuplé de concierges qui sont de vraies harpies, de tauliers agressifs, de gardiens de square, qui vous jettent dehors avec un fatidique *« Alors ! Vous ne comprenez pas le français ? »*

L'étudiant se met à l'étude. Avec ses camarades, il dresse un lexique des mots les plus grossiers de la langue française, pour apprendre à répondre, se frayer un chemin, prendre le ton. Avec le temps, le quartier où il vit devient son monde à lui. Dans le café où il a ses petites habitudes, de concert avec le garçon, il n'hésite pas a insulter les étrangers qui viennent perturber la paix insulaire de ce petit coin privilégié, à cheval sur le cinquième et le sixième arrondissement.

Je vois…

Tourner la roue du temps. L'étudiant est devenu un homme. Il retourne dans son île lointaine où il pense s'établir pour toujours. Mais qu'est-ce que la vie, qu'est-ce qu'une vie. A présent, le voilà qui endosse les nostalgies de ses parents et dîne à la belle étoile en écoutant Edith Piaf chanter *Padame… Padame…* Puis, un beau jour, il décide de reprendre la route. Nouveau départ. Encore une fois ce sera destination Paris. La roue tourne, la vie le porte, le temps s'effrite. On lui demande maintenant de parler de la France, d'un coin de France. Il se rend compte qu'il est devenu tellement français dans son cœur et ses habitudes que cette question finit par l'agacer. Et pourtant, se dit-il, elle vaut d'être posée. Car de plus en plus souvent il se demande pourquoi, depuis sa plus tendre enfance, il a fait ce choix mythique et quasi mystique de Paris. Suivant les conseils de Stanislavski, il se met dans la peau du personnage, la peau de l'adolescent débarquant dans cette ville que les gens dans le monde entier rêvent de visiter au moins une fois dans leur vie.

C'est le mois de juin. Il refait le parcours qu'il avait fait en novembre, bien des années auparavant. La ville a changé, forcément. Les grincheux rouspètent, trop de fastfood. Et alors ? A Prague aussi. Et jusqu'à Beiging, l'ancien Pékin. Dans le café hanté par le fantôme de Sartre, le touriste est roi. Les garçons sont bilingues, parfois trilingues… Ils connaissent Molière et Mozart, certainement. Emporio Armani nargue Cartier. Sonia Rykiel n'est pas loin et Christian Dior y ouvre à une nouvelle adresse. Benetton se marre, toutes les couleurs lui appartiennent. La Hune, la célèbre librairie, deviendra-t-elle à son tour un temple de la fringue ? Et alors ?

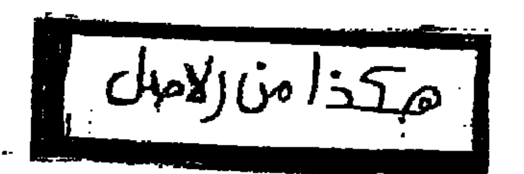
Il vient de comprendre que Paris n'est pas une ville, Paris est un mirage. Une image subliminale gravée pour toujours dans l'inconscient collectif de l'humanité.

Paris pour lui, c'est son adolescence estudiantine, c'est aussi son enfance. Le *Parissss* prononcé à l'espagnole qui sifflait à ses oreilles et berçait ses rêves. Dans la boule de cristal, il surprend saint Pierre et Satan se congratulant, sirotant un verre d'absinthe en hommage à Baudelaire et murmurant en duo d'un air entendu : *« Paris… sera toujours Paris ! »*

Paris n'est pas une ville. Paris est un mirage, une image subliminale gravée pour toujours dans l'inconscient collectif de l'humanité

Prochain article : Abdourahman Waberi





L'Organisation mondiale de la santé sous traitement

AU NUMÉRO 20 de l'avenue Appia, sur les hauteurs verdoyantes de Genève, l'immense bâtiment blanc n'a pas changé. C'est le même ballet silencieux des experts médicaux, des fonctionnaires internationaux et des divers représentants du tiers-monde. Rien, pourtant, ici, ne sera plus comme avant. Depuis la fin juillet, le gigantesque navire cinquantenaire qu'est l'OMS a changé de capitaine. Et le capitaine est pour la première fois, une femme, énergique et déterminée, qui entend tout mettre en œuvre pour sortir l'équipage de la très mauvaise passe dans laquelle il se trouve.

Au-delà des anecdotes et des rumeurs sur ce que fut la gestion, durant dix ans, de cette agence des Nations unies par le docteur Hiroschi Nakajima, c'est la question de l'identité même de l'OMS qui est aujourd'hui posée avec l'arrivée du docteur Gro Harlem Bruntland. A moins de deux ans de l'échéance du délirant objectif fixé, dans les années 80, par cette organisation (*« La santé pour tous en l'an 2000 »*), l'avenir n'a jamais été aussi sombre. Miné par des querelles intestines, amputé de l'action contre la nouvelle maladie épidémique de dimension mondiale qu'il fallut – compte tenu de la situation – confier à Onusida, divisé par des luttes moyenâgeuses entre Genève et ces baronnies que sont les directions régionales, le bâtiment a-t-il perdu *son âme et sa raison d'être ?*

La prise de conscience tardive du vieillissement de l'OMS ne peut être dissociée de l'émergence, dès la fin des années 80, de la santé publique dans le champ de la politique et du développement. Travaillant de manière « verticale », *via* des programmes correspondant à des groupes de pathologies (maladies diarrhéiques, maladies tropicales...), cette organisation ne pouvait pas, sur le terrain, ne pas se heurter à l'action des autres agences de l'ONU qui avaient intégré l'importance de la lutte contre les principales maladies infectieuses au service du développement. C'est ce constat, maintes fois dressé depuis une dizaine d'années, qui conduit le nouveau directeur général à annoncer qu'à l'avenir, l'OMS ne parlera que d'une seule voix et travaillera de manière décloisonnée.

La transparence financière instaurée et le dynamisme retrouvé ne feront toutefois pas l'économie d'une question centrale : dans quel cadre cet organisme doit-il œuvrer, quelle doit être précisément sa mission ? L'OMS n'est-elle qu'une structure internationale destinée à fournir une expertise médicale et biologique de haut niveau aux gouvernements qui lui en formuleraient la demande ? Doit-elle aller au-delà de ce mandat et user de son image pour s'engager dans des actions politiques concrètes au service de la santé publique ? Pour le docteur Bruntland, il faudra sans doute d'abord obtenir que cette organisation redevienne un *« centre d'excellence »* en matière sanitaire avant de voir quel type d'action et d'aide humanitaires elle pourra fournir.

L'exemple de la lutte contre le sida démontre les limites étroites de l'action de cette organisation : dès la conception du programme initial centré sur cette maladie virale, on a « déchargé » l'OMS de cette activité pour la confier à un programme réunissant, sous l'égide d'Onusida, les différentes familles onusiennes. L'affaire, en d'autres termes, était devenue trop sérieuse pour que la seule organisation en charge de la santé en soit, officiellement, investie. L'autre défi, de taille, qui attend la nouvelle direction est celui de l'accès des populations les plus défavorisées aux médicaments dits « essentiels », sans lesquels aucune action médicale ne peut raisonnablement être entreprise dans le tiers-monde.

En dépit des engagements officiels pris à Genève depuis une dizaine d'années, les négociations avec les multinationales pharmaceutiques n'ont guère évolué. En pratique, les règles de l'Organisation mondiale du commerce et celles qui régissent les droits de la propriété intellectuelle font que les médecins et les malades du tiers-monde sont privés de la quasi-totalité de la pharmacopée moderne. Là encore, le sida joue un rôle de révélateur social : c'est cette maladie qui, à l'initiative du gouvernement français et des responsables d'Onusida, commence à mobiliser l'opinion et les actions diplomatiques afin de mettre à la disposition de quelques milliers de malades du tiers-monde les premiers médicaments antirétroviraux. Pour autant, on est loin d'avoir réglé les problèmes de fond, la balle étant à l'évidence dans le camp des puissantes multinationales pharmaceutiques. Que pourra, dans ce domaine comme dans tant d'autres, peser une OMS rénovée ?

Jean-Yves Nau

Tolérance rime avec préférence *par Hervé Mariton*

LE débat politique de l'année 1998 se sera organisé autour de mots. Mots forts, mais aussi mots dont le sens aura mérité une définition plus attentive : tolérance, préférence, métissage.... L'usage de ces mots, leur contenu, leur détournement permet de bien saisir l'esprit du temps.

La tolérance est une vertu cardinale. Mais qu'est-ce que la tolérance ? Le marquis de Sade y voyait *« la vertu du faible »*. Le mot contient plus d'ambiguïté, plus de débat qu'on ne croit. L'année a été en partie consacrée à la commémoration du quatrième centenaire de l'Edit de Nantes. La communauté protestante, qui mesure bien l'ambivalence de l'Edit, n'est entrée dans cette célébration qu'avec beaucoup de prudence. En cette époque antérieure à la philosophie des Lumières, la tolérance n'est pas celle que l'on croit. Il s'agit de tolérer ce qu'on ne peut empêcher, en espérant que le temps le corrigera. La tolérance n'interdit pas de souhaiter très fort une correction des mentalités, une évolution des situations. La tolérance n'est ni équanimité ni acceptation fataliste, elle est simple résignation jusqu'à meilleure fortune. La tolérance au sens plein, celle d'une acceptation assumée, marque le message de l'ère des Lumières, elle n'est pas antérieure. Quelle consternation de voir, dans l'intolérance face à l'élection des exécutifs régionaux de Rhône-Alpes et de quelques autres régions, intolérance proclamée au nom d'une exigence morale et philosophique, le retour de cette compréhension initiale de la tolérance. La tolérance, pour nos imprécateurs, ne vaut que si elle sert un but. Faut-il encore assumer le but, le dire, le décrire.

Nos critiques, au sein même de la droite, n'ont le plus souvent pas su énoncer, pour se définir, d'autres mots que ceux de la gauche. Ou bien par une pirouette assez caractéristique : *« Nous préférons la tolérance à la préférence. »* Qu'est-ce que la préférence ? La volonté de chasser les mots – réflexe des discours totalitaires – a amené à enfiler quelques remarquables absurdités. La région Rhône-Alpes envisage d'examiner comment les bourses régionales de formation à l'étranger servent l'économie française. Voilà que l'accusation de préférence nationale (et bientôt de racisme ?) point. Personne n'attachera beaucoup d'importance à rappeler que ces bourses, au demeurant ouvertes sans condition de nationalité, étaient jusqu'à présent évaluées en fonction des intérêts de l'économie rhônalpine. Quel est le critère le plus rigoureux, quelle est la préférence la plus pointilleuse ? Doit-on s'interdire tout choix, tout critère ? La préférence est un droit, c'est même un devoir politique. Elle doit être dicible, justifiée ; il ne s'agit ni d'arbitraire ni de sectarisme mais de respect du contribuable, de la recherche de l'efficacité des politiques publiques. Lorsque le directeur de la Biennale de la danse, Guy Darmet, pour récuser le concept étroit de préférence nationale en appelle à la *« préférence internationale »*, qu'est-ce que cela veut dire ? C'est la préférence du talent qu'il faut consacrer, et le talent ne connaît pas de frontières.

La préférence est un droit, c'est même un devoir politique. Il ne s'agit ni d'arbitraire ni de sectarisme, mais de respect du contribuable, de la recherche de l'efficacité des politiques publiques

Restons un instant sur cette superbe Biennale qui s'annonce en septembre, autour du thème de « la Méditerranée ». Elle sera une occasion de rencontre, d'écoute, d'affirmation, de beauté. Doit-on à tout prix y rechercher le métissage ? Ne nous laissons pas piéger entre le discours qui refuserait l'autre et celui qui ne verrait d'avenir aussi bien que dans l'absorption par l'autre. Ces deux discours expriment des complexes d'infériorité. Le rejet de l'étranger est une démagogie du faible. Il ne s'agit pas de dire au peuple sa force, mais de lui faire peur, de lui faire craindre en raison de ses faiblesses. Sans s'attacher à les résoudre. L'idéal d'absorption dans un internationalisme sans forme est une tentation politique que nous connaissons aussi bien en France. Il n'est pas sans rappeler le tiers-mondisme et l'anti-américanisme des années 60. C'est bien la génération de mai 68 qui est au pouvoir. Et certains de ses cadets se souviennent de la réaction cartiériste.

Ces deux formes de faiblesse – celle du FN ou celle de la gauche – ont d'ailleurs des parentés : la dénonciation de la finance internationale, l'anti-américanisme, le catastrophisme de l'horreur économique. Dans une histoire autrement dynamique, regardez le peuple juif, ouvert à l'autre, capable de prendre et de donner. Mais suffisamment sûr de ses valeurs propres pour ne pas imaginer que toute interaction soit nécessairement un métissage. Pour aimer, il faut d'abord se connaître. Dans un tout autre ordre d'exemple, constatons qu'un vigneron conscient de son talent et exigeant sur lui-même comme Chapoutier investit dans les pays du Nouveau Monde. Il y saisira des opportunités, y apportera son talent, mais il fallait d'abord qu'il fût parmi les meilleurs. Je ne suis ni pour ni contre le métissage. C'est éventuellement le résultat a posteriori de contacts que l'on encourage, ce ne peut pas être le seul référent d'une politique à mener.

Oui, il faut une préférence, riche d'ouverture à l'autre, de confiance et d'exigence sur soi. Il n'y a pas de politique sans choix, sans esthétique. Ceux dont le talisman est qu'ils préfèrent la tolérance à la préférence naviguent sur une coque de noix, soumise à tous les vents. Qu'ils soient à droite ou à gauche, quelle référence proposent-ils au peuple ? Qui s'étonnera que le peuple ne leur fait plus confiance ?

Prenons un exemple fort, celui de la « politique de la ville », des quartiers difficiles. Elle est jusqu'ici faite le plus souvent de lieux communs, de langue de bois, de dépenses à tout va. On additionne des demandes au nom d'une procédure, on ne fait plus de choix, on ne guide plus une politique. La géographie s'impose à la politique. Il y a évidemment moins de polémique à ajouter des financements au nom d'un concept objectif, un quartier, plutôt qu'à dire les choses, définir des actions, porter une exigence stimulante pour le quartier, avec ses habitants.

Il est plus facile d'ouvrir une ligne dite « politique culturelle de la ville », de financer ceux qui s'adaptent à la clef, plutôt que de prendre les acteurs culturels tels qu'ils sont, d'assumer une appréciation et d'encourager une présence sur tout le territoire. Il ne suffit plus d'ajouter, il faut choisir. Faute d'affirmer une préférence esthétique, on risque simplement d'additionner des tolérances géographiques. Au contraire d'une volonté de cohésion. C'est l'architecte de l'école d'arts installée à Valence-le-Haut, Richard Chambaud, qui dit, aujourd'hui : *« Il ne faut pas non plus focaliser sur ce genre de quartier, distinguer l'habitat social des autres types d'habitat. Cela a été l'erreur des années 80. »* On sait à quelles conséquences cette erreur a conduit, dans les domaines du chômage, de l'insécurité, de la fracture de la communauté nationale. Le politique doit *éviter de* faire des erreurs de géographie, les corriger, agir. Il doit le faire sans compartimenter, fût-ce dans les catégories commodes – et parfois rendues impératives par le discours du temps – de telle ou telle procédure. Il lui faut préférer, et pour cela écouter, expliquer, justifier. Tolérer aussi et s'enrichir des avis contrariants.

Au fond, s'il n'y a pas de préférence éclairée sans tolérance, il n'y a pas non plus de vraie tolérance sans préférence.

Hervé Mariton *est vice-président du conseil régional Rhône-Alpes, délégué à la culture, l'enseignement supérieur et la recherche et délégué général adjoint des adhérents directs de l'UDF.*

Pourquoi j'ai démissionné

Suite de la première page

Une stratégie d'alliance voulue mais inavouée dans la perspective de l'élection présidentielle, aujourd'hui avec Jacques Blanc, demain sans doute avec Charles Millon et après-demain – sait-on jamais ? – avec Bruno Mégret, l'un des premiers à faire écho positivement et ostensiblement au geste de Démocratie libérale en sa direction. Une stratégie moralement inacceptable et politiquement *suicidaire* : pour quatre fauteuils de président de région conservés, provisoirement, combien de centaines de cantons avons-nous perdu dans la foulée, désavoués aussitôt par des centaines de milliers d'électeurs de droite qui ont ainsi manifesté leur hostilité à de tels rapprochements. *Cette* stratégie mortelle pour l'opposition, cautionnée par un parti – Démocratie libérale – qui a failli dans sa tradition républicaine et indépendante, je refuse d'en être complice.

Voilà pourquoi j'ai démissionné, avec *gravité*, de *Démocratie libérale*. Une démission-libération. Ma conscience de libéral est désormais totalement libre. Certains, qui imaginent difficilement que la vie politique peut avoir un sens profond, ont critiqué mon geste, en le qualifiant de *« théâtral »*. Il l'est dans l'esprit de ceux qui estiment que le concubinage avec le FN est un *« point de détail »* de l'histoire politique contemporaine. Un élu parisien, porte-parole de Démocratie libérale, a aussi clamé sur les ondes qu'il n'avait pas de leçon de morale à recevoir de moi. A en croire l'abondant courrier d'encouragements et de félicitations d'électeurs parisiens, je n'en suis pas si sûr... En déchirant ma carte d'adhérent, j'ai voulu, *avec le plus simple et le plus* fort symbolisme, montrer aux Français aujourd'hui déçus par l'opposition que son renouveau passerait davantage par l'affirmation de ses convictions propres que par la compromission avec l'appareil de l'intolérance. Ce geste est le prolongement naturel du sens que je donne à mon action dans la gestion de la cité.

Il est aussi un appel aux militants de Démocratie libérale, toujours imprégnés de l'esprit des Républicains indépendants, à faire de même et à nous rejoindre au sein de l'UDF. Une UDF unie qui a besoin d'un nouvel élan pour faire rayonner ses convictions libérales et sociales, européennes et humanistes. Quand les Français seront lassés d'un gouvernement socialiste usé par les années et les erreurs, c'est vers les libéraux sociaux qu'ils se tourneront. Il n'y aura ce jour-là chez les Français ni désir d'un *« grand soir libéral »* ni envie d'un grand coup de barre à droite. Il y aura simplement le souci d'une alternance démocratique paisible. Fidèles à nos engagements européens et à *nos* traditions humanistes, nous pourrons leur offrir cette alternance sans aventure. C'est dès maintenant et dans la clarté que nous devons nous préparer pour ce jour-là.

Gilles de Robien

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
TÉL : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Un raid sous influence ?

IMMANQUABLEMENT, le soupçon est sur toutes les lèvres : si Bill Clinton a ordonné, jeudi 20 août, des frappes en Afghanistan et au Soudan, c'est davantage pour chasser l'affaire Lewinsky de la « une » de la presse que pour chasser les terroristes de leurs repaires. Légitimement, la question est posée et, dans une bonne partie du monde, on ne doute pas une seconde de la réponse. C'est sûr, le président des Etats-Unis a suivi le scénario du film *Des hommes d'influence* (*Wag the dog*) : rien de tel qu'une petite opération à l'extérieur pour se refaire, à l'intérieur, une image écornée par quelques pantalonnades.

C'est probablement faux. Du Pentagone à la Maison Blanche, les conseillers de M. Clinton n'ont pas manqué d'arguments pour l'expliquer. Une opération comme celle-là paraît trop lourde de conséquences pour qu'un président en prenne la responsabilité aux fins de se tirer d'une mauvaise passe politique. Elle était à l'étude et planifiée depuis les attentats antiaméricains du 7 août qui, à Nairobi et Dar es-Salaam, ont fait plus de 257 morts et des centaines de blessés. Les frappes ont été décidées vendredi, soit deux jours avant que Bill Clinton ait tenté, en vain, à la télévision de mettre l'affaire Lewinsky derrière lui, etc.

Mais, au fond, peu importe. Là où ces arguments devraient le plus peser pour que l'opération américaine ait des effets durables, c'est-à-dire dans le monde arabo-islamique, on a profondément la conviction du contraire. On est persuadé que le président des Etats-Unis n'a agi que pour faire oublier Mlle Lewinsky et pour redorer son blason. Les raids antiterroristes viseraient moins le fondamentaliste Oussama Ben Laden que l'intégriste Kenneth Starr. Telle est la perception et elle façonne la réalité d'une partie du monde, où les Etats-Unis apparaissent de plus en plus comme des ennemis de l'islam.

Peu importe dès lors le degré de fiabilité des informations du Pentagone et de la CIA désignant M. Ben Laden comme le commanditaire et financier d'attentats antiaméricains qu'il avait lui-même annoncés. Contre cette perception d'un coup monté, M. Clinton ne peut pas grand-chose. Car le président américain est trop diminué par la saga des affaires en cours à l'intérieur pour que sa crédibilité ne soit pas mise en question à l'extérieur et pour que la portée politique des raids n'en soit pas considérablement réduite. Ladite portée est déjà douteuse quand on sait le peu d'effet dissuasif que peut avoir une telle opération sur des gens qui pratiquent volontiers le martyre et l'attentat-suicide. Le recours aux frappes aériennes, sur la foi d'informations secrètes des services de renseignement, relève forcément d'une justice aveugle, où les Etats-Unis seuls font valoir leur loi et leur force. Le risque pris est évident : dans l'ensemble du monde arabo-musulman, les retombées antiaméricaines sont inévitables.

M. Clinton était affaibli, et cette démonstration de force ne changera pas sa situation. En ce sens, la thèse de la diversion ne tient pas.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; *directeur délégué* : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*.
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Le prix du lait et du pain

LES PROBLÈMES du ravitaillement et des prix ont été examinés hier par un conseil de gouvernement dont les délibérations ont duré presque toute la journée. Malgré cette longue discussion, aucune décision n'a été prise sur les points les plus brûlants, notamment les prix du pain et du lait. Cependant, la hausse de ces prix est envisagée depuis longtemps. On ne pourrait l'éviter qu'en rétablissant les subventions.

Or le gouvernement, en présence d'un budget qui dépasse le trillion, paraissait bien décidé à s'opposer à des dépenses supplémentaires qui, tendant à ramener l'inflation, seraient plus dangereuses pour les consommateurs qu'une augmentation des prix du pain et du lait. Mais il semble que les réactions des syndicats aient tout remis en question.

Ces mêmes syndicats expriment avec une force croissante les inquiétudes ouvrières. Un grand discours de M. Benoît Frachon, prononcé hier soir à la Maison des métallos devant les cadres syndicaux des services publics, et un grand article de M. Bouzanquet, publié ce matin dans *La Dépêche du Midi*, retiennent particulièrement l'attention, au moment où nombre de mouvements se produisent sur le plan local, aboutissant souvent, sur l'initiative de la CGT, à un retour à l'unité d'action syndicale.

Dans son discours, le secrétaire général de la CGT a critiqué sévèrement la politique gouvernementale qui, *« en accordant des hausses de prix industriels de 50 à plus de 100 %, faisait ainsi aux grands capitalistes un cadeau princier qui se chiffrera sans doute pour l'année 1948 à 1 000 milliards de profits supplémentaires »*.

(22-23 août 1948.)

FINANCE *Le gouvernement et la Banque du Japon cherchent à rassurer sur la solidité du système financier du pays.* ● LE SORT de la Banque de crédit à long terme (LTCB) est considéré comme un test de la capacité de Tokyo à éviter la faillite d'un grand établissement. ● LE MINISTRE JAPONAIS des finances, Kiichi Miyazawa, a indiqué vendredi 21 août que la LTCB s'apprêtait à rendre public un plan de restructuration, préalable indispensable avant une recapitalisation de l'établissement sur fonds publics. ● SELON le quotidien économique *Nihon Keizai*, les autorités envisageraient l'octroi de prêts spéciaux de la banque centrale d'un montant de 1 000 milliards de yens (42 milliards de francs). ● PLUSIEURS autres grandes banques se trouveraient dans une situation précaire : outre la LTCB, cinq établissements (Fuji, Daiwa, Yasuda Trust, *Nippon Credit*, Chuo Trust et Sakura) auraient des besoins urgents de fonds propres.

Le gouvernement japonais tente de rassurer sur l'avenir de ses banques

Le sauvetage de la Banque de crédit à long terme est considéré comme un test de la capacité de Tokyo à résoudre la crise financière. Des fonds publics devraient être apportés à l'établissement en grande difficulté

TOKYO
de notre correspondant

Le gouvernement et la Banque du Japon ont décidé de faire du sauvetage de la Banque de crédit à long terme (LTCB) un test et un exemple de leur volonté de sortir de l'ornière le pays et son système financier. Tokyo veut obtenir la fusion entre la LTCB, en grande difficulté, et la banque de fiducie Sumitomo Trust et semble prêt à engager des fonds publics pour permettre l'apurement des créances douteuses de la première. Le gouvernement nippon craint que les inquiétudes suscitées par l'enlisement des négociations en vue de cette fusion n'aggrave le climat d'incertitude qui pèse sur le système financier japonais dans son ensemble. Le ministre des finances, Kiichi Miyazawa, a indiqué, vendredi 21 août, que la LTCB s'apprêtait a rendre public un plan de restructuration, préalable indispensable avant une recapitalisation de l'établissement sur fonds publics.

Le quotidien économique *Nihon Keizai* écrit que les autorités envisageraient l'octroi de prêts spéciaux de la Banque centrale d'un montant de 1 000 milliards de yens (42 milliards de francs) destinés à augmenter le capital de la Banque de crédit à long terme. Selon le président de la banque Sumitomo Trust, Atsushi Takahashi, un accord de fusion pourrait intervenir en septembre.

Le ministère des finances a en outre décidé d'étendre le champ d'action de la Banque de développement du Japon afin de pallier l'assèchement du crédit dont souffrent les entreprises de taille moyenne.

« DÉFICIT DE CRÉDIBILITÉ »

En raison de leurs difficultés, les banques nippones prêtent avec parcimonie, prenant à la gorge les entreprises moyennes dont les faillites se multiplient, aggravant le chômage et entretenant la morosité ambiante. Jusqu'à présent, la Banque de développement qui finance des investissements en équipements était essentiellement tournée vers les entreprises de grande dimension. Les plus grandes entreprises se tournent, quant à elles, vers les banques étrangères qui sont les grandes bénéficiaires du rationnement du crédit qui sévit dans l'archipel.

Souffrant depuis son inauguration, il y a trois semaines, d'un « déficit de crédibilité » tant au Japon qu'à l'étranger, le gouvernement du premier ministre Keizo Obuchi s'efforce de redonner confiance en la « Maison Japon », en démontrant sa volonté de procéder aux réformes promises. Sa tâche n'est guère facilitée par le scepticisme qui prévaut à l'étranger, où l'on estime qu'il ne fait pas assez et trop tardivement, et au Japon même où l'opposition, galvanisée *par la défaite du parti libéral* démocrate aux sénatoriales de juillet et par le faible taux de popularité du premier ministre, conteste ses initiatives au parlement. Désunie, l'opposition est cependant incapable de s'entendre sur un contre-projet pour le redressement du système financier, en raison tant de divergences de fond (doit-on laisser les banques en difficulté faire naufrage ou non ?) que de tactique politique (forcer ou non une dissolution de la Chambre basse en paralysant le gouvernement ?). Etant donné ce contexte, plus le gouvernement Obuchi cherche à rassurer et plus l'opinion, au Japon comme à l'étranger, le soupçonne *de cacher une aggravation de la situation*.

Dans son effort pour remédier au marasme du système bancaire, le gouvernement se heurte à des questions techniques dont l'une est de savoir si le système des « banques-relais » (établissement médiateur se substituant à une banque défaillante pour préparer sa reprise par un établissement plus sain) peut être appliqué aux dix-neuf plus grandes banques. Ce système, qui implique la mise en liquidation de la banque considérée, risque d'avoir des effets dévastateurs tant au Japon même qu'à l'étranger en provoquant une cascade de défauts de paiement. *« Un tel système peut être le détonateur d'une énorme confusion sur les marchés internationaux »*, a déclaré le gouverneur de la Banque du Japon, Masaru Hayami. Une confusion qui entamerait un peu plus l'image des banques japonaises à l'étranger, estime l'*Asahi shimbun*. Selon le quotidien le recours à une « banque-relais » dans le cas des grands établissements est l'ultime soupape de sécurité : une sorte de « sabre sacré » que l'on ne tire jamais du fourreau.

Le gouvernement cherche un autre mécanisme destiné à prévenir la faillite de grands établissements. Le recours à des fonds publics afin d'assainir les créances douteuses (comme dans le cas de la Banque de crédit à long terme) semble l'unique solution. Parallèlement, à cette assistance de l'Etat, le gouvernement orchestrerait une fusion de l'établissement défaillant avec une banque en meilleure situation. Il reste à savoir si la direction d'un tel établissement sera disposée à alourdir son bilan en reprenant une « brebis galeuse ». Des réticences qui entretiennent les craintes de faillite de banques.

Le gouvernement a adopté, au printemps, un plan de sauvetage des banques, d'un montant de 30 000 milliards de yens destiné essentiellement à garantir les déposants. Et dans l'ensemble les banques ont progressé dans la voie de l'apurement des créances douteuses. En raison de ces efforts, les dix-neufs plus grandes d'entre elles ont enregistré, en 1997, des résultats négatifs en raison des sommes considérables qu'elles ont affectées à assainir leur bilan. Des craintes n'en persistent pas moins que d'autres problèmes n'apparaissent dans les comptes. Il est d'ailleurs loin d'être certain que le montant officiel des créances douteuses de l'ensemble du système bancaire (70 000 milliards de yens) soit définitif.

Philippe Pons

Les établissements les plus malades

Plusieurs grandes banques japonaises se trouveraient dans une situation précaire et depuis des semaines la presse hebdomadaire, y compris des magasines sérieux tel *Ekonomisuto*, publie des articles spéculatifs sur celles qui risquent le dépôt de bilan. Outre la Banque de crédit à long terme (LTCB), cinq établissements (Fuji, Daiwa, Yasuda Trust, Nippon Credit, Chuo Trust et Sakura) se trouveraient en situation de moins-values latentes sans pour autant que le problème de leurs créances douteuses soit réglé. La Banque du Japon et l'Agence de supervision financière mènent une mission d'inspection des 19 grandes banques du pays qui devrait permettre d'avoir une meilleure vision de leur situation.

Les banques coréennes veulent se restructurer

SÉOUL
de notre envoyé spécial

Mises à mal par les faillites en série des conglomérats industriels (chaebols) et la crise de liquidité qui frappe le pays, les banques coréennes sont sommées de se restructurer. La fusion de la Banque commerciale de Corée et de la banque Hanil, annoncée au début du mois, pourrait être le coup d'envoi de la consolidation du secteur : la constitution d'établissements de plus grande taille, assainis et performants, est un facteur essentiel pour la régénération de l'économie.

Le secteur bancaire est sinistré : sur les six premiers mois de l'année, les 22 banques coréennes ont accumulé près de 40 milliards de francs de pertes, tandis que leurs mauvaises créances sont estimées à près de 480 milliards de francs. Les actions de la plupart des banques s'échangent à moins de 1 dollar à la Bourse de Séoul. Depuis le début de la crise coréenne, une douzaine de banques ont fermé leur portes. Fin juin, le gouvernement a ordonné la fermeture de cinq banques commerciales de petite taille. Sept autres, parmi les plus grandes banques du pays, dont les deux candidats à la fusion, ont été autorisés à survivre à condition de se restructurer radicalement.

La nouvelle banque, provisoirement baptisée Hanil Commercial, est destinée à devenir jusqu'à la *prochaine fusion la première banque coréenne. Elle ne se* place pourtant qu'au 100e rang mondial en terme d'actifs, et combine deux établissements dans le rouge, grevés de mauvaises créances : leurs présidents estiment qu'il leur faudrait entre 35 et 40 milliards de francs de subventions pour parvenir à une gestion saine. Le gouvernement a promis d'aider les sept banques commerciales en épongeant une partie de leurs mauvaises créances et en les recapitalisant.

« Les banques vont devoir faire de très, très gros efforts pour se rentabiliser, attirer des investissements étrangers et diminuer leurs effectifs », souligne Bok-Shil Baek, chef du département crédit d'Indosuez à Séoul. Les quatre plus grosses, Cho Hung, Commercial, Hanil et Korea Exchange, devront d'ici 2004 satisfaire toute une série de critères très stricts mis en place par le gouvernement avec des consultants étrangers. D'ores et déjà, les présidents des trois premières doivent démissionner, ainsi qu'une trentaine de cadres et quelques dix mille employés.

« UN MARCHÉ TROP PETIT »

Les fusions sont ardemment encouragées. *« Il y a trop d'acteurs pour un marché trop petit »*, estime Lee Kun-ho, un économiste du Korea Institute of Finance. La banque Cho Hung et la Korea Exchange Bank cherchent toutes deux un partenaire. La première souhaiterait fusionner avec la banque Boram, de plus petite taille mais plus compétitive. Celle-ci est depuis plusieurs mois en discussion pour une éventuelle fusion avec la banque Hana. La banque Kangwon envisagerait de se rapprocher de la Hyundai International Merchant Bank. Les banques coréennes sont soumises à une autre ardente obligation : attirer des capitaux étrangers. La Korea Exchange vient de signer un accord avec la Commerzbank qui va prendre 30 % de son capital et lui apporter 1,7 milliard de francs. La Commercial Bank a fait état d'un projet d'investissement de 2,7 milliards de francs provenant d'une compagnie d'assurances américaine, et d'1,2 milliard de francs de la part d'une banque européenne, non *identifiée*.

La restructuration du secteur bancaire en Corée se doit d'être d'autant plus radicale que les banques ont été le rouage essentiel du *« développement à marche forcée »* de l'économie coréenne. Le gouvernement s'est servi des établissements de crédit pour fournir des prêts bon marché aux chaebols. Aujourd'hui que ce système s'est écroulé, le surendettement des uns alimente les mauvaises créances héritées par les autres. La réforme du secteur promet d'être douloureuse et de se traduire par un rationnement de crédit à toute l'économie.

Brice Pedroletti

Air France ne sera pas privatisée avant 1999

LES PROBLÈMES qui attendent les dirigeants d'Air France sont tellement complexes qu'ils s'apparentent à une poupée russe. La première s'appelle privatisation partielle. Le gouvernement va mettre en bourse 20 % au maximum du capital de la compagnie, dont 15 % seront réservés aux salariés d'Air France. En outre, 10 % supplémentaires du capital seront proposés aux pilotes et cadres à hauts revenus.

En ouvrant cette première poupée, apparaît immédiatement une deuxième : les résultats de l'entreprise. Ceux-ci dépendent étroitement d'une troisième : la participation des salariés au capital qui va entraîner des efforts financiers dont l'influence sera déterminante sur les résultats. Cette poupée est suffisamment importante pour que la quatrième soit spécifiquement consacrée à la participation au capital des seuls pilotes et la cinquième à celle des autres salariés. En ou*vrant cette dernière, la direction* ne peut manquer d'en découvrir une sixième : la politique salariale. Enfin, cette dernière est liée à une septième et dernière poupée : les 35 heures.

La direction aurait préféré régler les problèmes les uns après les autres, mais le calendrier politique et social en a décidé autrement. Elle n'a donc d'autre choix que de les traiter quasi-simultanément.

A l'issue du conflit des pilotes, le 10 juin, il avait été décidé que les négociations portant sur la baisse de leurs rémunérations en échange d'une participation au capital seraient bouclées le 31 août, de manière à ce que l'ouverture du capital puisse se réaliser à la fin de l'année. Même si, officiellement, l'objectif n'est pas abandonné, il semble de moins en moins probable qu'il soit tenu.

Selon un dirigeant du syndicat national des pilotes de ligne, les négociations butent sur le périmètre de l'entreprise, en particulier la sous-traitance de certaines lignes. Ne sachant quels *« sacrifices »* financiers les pilotes sont prêts à accepter en échange d'une participation au capital, les deux banques-conseil pour la privatisation partielle ne sont pas en mesure de boucler leur audit sur la valeur de la compagnie. D'où la confirmation par l'entourage de Jean-Claude Gayssot, ministre des transports le jeudi 20 août d'une information parue dans *Libération* : l'ouverture du capital sera vraisemblablement reportée début 1999.

DIVERGENCES

D'autres arguments plaident en faveur de ce décalage : en décembre, l'arrivée imminente de l'euro mobilisera les banques et ne sera pas propice aux opérations financières d'envergure. Surtout, ce délai pourrait permettre à la compagnie de présenter un deuxième exercice bénéficiaire, malgré la grève qui lui a coûté 1 milliard de francs. D'ici là, la direction va entamer des négociations avec les personnels au sol sur le temps de travail, sans doute les salaires et peut-être l'ouverture du capital. Certains syndicats comme la CGC et dans une moindre mesure la CFDT souhaitent que la direction propose que les autres salariés puissent, comme les pilotes et sur la base du volontariat, échanger une baisse de leur salaire contre une participation au capital.

Pour la CFDT, qui a signé l'accord salarial 1997 - 1998, tout dépendra de la politique salariale d'Air France pour les deux années à venir. Mais bien entendu, celle-ci dépendra à son tour des négociations sur les 35 heures pour le personnel au sol. Contrairement à certaines informations d'origine syndicale, la direction n'entamera pas les négociations le 1er septembre. Un porte-parole de la direction précisait, jeudi 20 août, dans la soirée, que *« la rencontre du 1er septembre entre la direction, les syndicats et l'agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (Anact) a pour objectif de mettre au point un cahier des charges pour établir un état des lieux des temps de travail avant d'entamer la négociation »*. L'Anact, qui a déjà établi un rapport sur la position des différentes parties, souligne les divergences entre la direction et les syndicats sur l'utilisation des aides de l'Etat et l'impact sur l'emploi des 35 heures.

Frédéric Lemaître

L'assureur américain AIG rachète le groupe de retraite SunAmerica

LA CONCENTRATION des secteurs financiers bat son plein aux Etats-Unis. Le groupe d'assurances et de services financiers American International Group (AIG) a annoncé jeudi 20 août le rachat de SunAmerica, spécialiste des produits pour la retraite, pour 18 milliards de dollars (108 milliards de francs). Cette transaction est la deuxième la plus importante après le rachat en juin de General Re, numéro un américain de la réassurance, par Berkshire Hataway, le fonds de Warren Buffett, pour 22 milliards de dollars (132 milliards de francs). Elle intervient après le rapprochement des deux géants financiers américains, Citicorp et Travelers Group, annoncé en début d'année.

Cette acquisition, qui se fera par échange d'actions (0,855 action AIG *pour une SunAmerica*), illustre la stratégie offensive de croissance externe du numéro un de l'assurance aux Etats-Unis. Avec une capitalisation boursière de quelque 600 milliards de francs et des fonds propres de 145 milliards de francs, il en a les moyens. Cette stratégie l'avait d'ailleurs mené à se porter candidat au rachat du GAN lors de sa privatisation, sans succès. AIG avait également tenté de racheter son compatriote, l'assureur crédit ABI (American Bankers Insurance), à la fin de l'an dernier, mais c'est finalement Cendant qui l'a emporté.

En rachetant SunAmerica, AIG se place sur un nouveau marché, celui de la retraite privée et des fonds de pension, en pleine explosion outre-Atlantique. Présent dans 130 pays, AIG est spécialisé dans l'assurance-vie, dommages et immobilière, avec un chiffre d'affaires de 30,6 milliards de dollars (184 milliards de francs) en 1997. Très présent en Asie, AIG est candidat au rachat de l'assureur-*vie japonais Aoba Life (ex-Nissan Life)*.

SunAmerica est un fonds d'investissement pour retraites très prospère (25 % de croissance de bénéfice sur cinq ans). Son chiffre d'affaires est de 2,1 milliards de dollars mais ses actifs ont quasiment quadruplé en trois ans à 40 milliards de dollars en 1997. L'un des atouts, souvent mis en avant, du groupe californien réside dans son réseau de placement de produits de retraites, avec quelque 9 500 courtiers à travers le pays.

« POUR UN LONG MOMENT »

SunAmerica restera une compagnie séparée, avec son équipe de direction actuelle, son nom et son siège, à Los Angeles. Maurice Greenberg, président de AIG, a par ailleurs souligné qu'il espérait que Eli Broad, président de SunAmerica, reste *« pour un long moment »*. En tout cas, ni M. Greenberg, âgé de 73 ans, ni M. Broad, âgé de 65 ans, *ne semblent prêts à arrêter leur carrière*. Les analystes ne manquent pas de mettre en avant l'intérêt de cette opération. *« Cette opération positionne AIG sur un marché majeur où jusque-là nous n'étions pas bien représentés »*, a déclaré M. Greenberg. *« Je pense qu'il y a de grandes synergies possibles »*, conclut le PDG du groupe de New York. De plus, l'affaire est intéressante pour AIG, réputé pour ne jamais surpayer ses acquisitions. SunAmerica, qu'il rachète pour environ sept fois ses fonds propres (16 milliards de francs), affiche un retour sur investissement de 17,9 %. Pour M. Broad, *« par ce mariage, nous allons dominer les deux segments les plus porteurs du marché des services financiers, l'épargne retraite et les marchés internationaux »*.

L'opération ne devrait pas être effective avant la fin de l'année car elle doit encore recevoir le feu vert des autorités de contrôle américaines et des actionnaires des deux groupes réunis en assemblée générale.

Pascale Santi avec Bloomberg

DÉPÊCHES

■ **AVOIRS JUIFS : l'assureur français Axa est proche de la signature d'un protocole d'accord** pour le règlement des polices d'assurance en déshérence des victimes de l'Holocauste. L'italien Generali est allé plus loin en acceptant de verser au moins 600 millions de francs.

■ **MICROSOFT : le procès antitrust du groupe américain**, prévu le 8 septembre, a été repoussé au 23 septembre, en raison du retard pris dans la tenue des dépositions, a-t-on appris, jeudi 20 août, de source judiciaire.

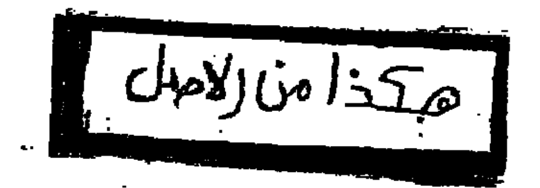
■ **HYUNDAI : le premier constructeur automobile sud-coréen s'est déclaré, jeudi, candidat au rachat** de son homologue Kia Motors. Quatre autres compagnies, dont Ford et General Motors, se sont dites intéressées, mais Hyundai est la seule à avoir clarifié sa position à quelques heures de la limite du dépôt des offres.

■ **SIEMENS : le groupe allemand a annoncé, jeudi, qu'il paierait 1,2 milliard de dollars** (7,2 milliards de francs), et non 1,5 milliard de dollars comme prévu, pour la division PowerGen de l'américain Westinghouse (CBS). Siemens accroît ainsi de 12 milliards de francs son volume d'affaires dans l'électricité conventionnelle.

■ **CADILLAC : la filiale du groupe General Motors** a présenté, jeudi, une nouvelle option : la *« vision de nuit »*, dérivée d'une technologie infrarouge utilisée pendant la guerre du Golfe, qui améliore de trois à cinq fois la vision du conducteur dans la pénombre.

■ **AKZO NOBEL : le groupe chimique néerlando-suédois** a annoncé, jeudi, l'acquisition de 55 % de la société tunisienne de peintures Astral, numéro un en Tunisie.





TÉLÉVISIONS D'EUROPE

Grèce : la « bande des quatre » veut relancer Mega-Channel

La chaîne privée, qui a perdu la moitié de son audience en huit ans, souffre des difficultés entre ses quatre propriétaires

Après la Suède, les Pays-Bas et la République tchèque (Le Monde *du 19, du 20 et du 21 août), nous poursuivons notre série sur les télévisions européennes et leurs dirigeants, illustration de la diversité de l'offre en matière de programmation et de stratégies télévisées, qu'elles soient publique ou privée.*

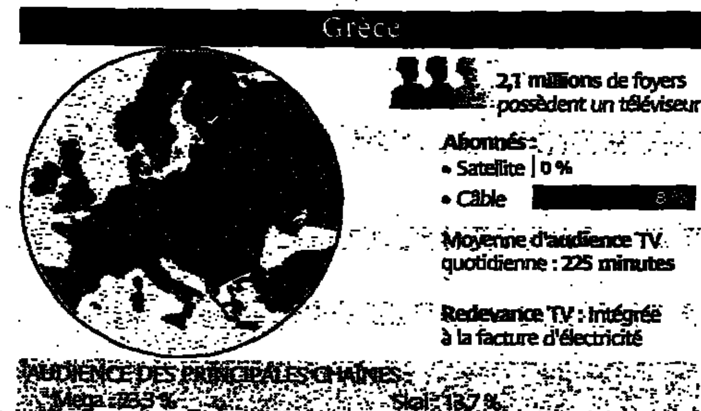
ATHÈNES
de notre correspondant

C'est la première chaîne de télévision privée à avoir vu le jour en Grèce. Née le 20 novembre 1989, brisant ainsi le monopole d'Etat en matière de télédiffusion, Mega-Channel reste aujourd'hui une chaîne majeure dans l'espace télévisuel grec, même si elle présente de sérieux coups de fatigue.

Elle a été fondée par cinq puissants patrons de presse, Christos Lambrakis, Vardis Vardinoyannis, Christos Tegopoulos, Christos Bobolas et Themis Alafouzos, qui exercent dans le pays une influence considérable. Dès le lancement de Mega, ce rassemblement a été dénoncé par beaucoup comme *« un scandale »*.

Christos Lambrakis est le propriétaire du plus gros groupe de presse grec, qui comprend le quotidien *Ta Nea* et l'hebdomadaire dominical *To Vima*. Il dirige aussi le Palais de la musique, le plus grand complexe culturel grec, et la Fondation Lambrakis, présente dans les secteurs scientifiques et culturels. Vardis Vardinoyannis, un des barons de l'industrie grecque, a des intérêts dans l'armement maritime, le tourisme et le pétrole.

Christos Tegopoulos possède *Eleftherotypia*, influent quotidien de gauche, indépendant. Issu du bâtiment et des travaux publics, Christos Bobolas dirige *Ethnos*, un quotidien de gauche populaire. Enfin, armateur, Themis Alafouzos est à la tête du journal conservateur *Kathemerini* et a lancé Skai, la plus importante radio privée du pays. Mais ce dernier a quitté Mega-Channel, provisoirement selon certains.



La chaîne a, dès le départ, pris une bonne longueur d'avance avec 40 % d'écoute et 60 % de recettes publicitaires. Huit ans plus tard, son audience a été divisée par deux et Mega est dépassée régulièrement par sa principale concurrente, Antenna TV, fondée quelques mois après elle par un riche armateur, Kyriakos Kyriakou.

Plus populaire, Antenna, qui représente la *« famille moyenne grecque »*, s'est attirée, le matin et l'après-midi, les ménagères et les personnes âgées. Mega reste toutefois en tête pour le *prime time*, après 21 heures. Ses recettes budgétaires avoisinent 30 % à 35 %, de confortables revenus qui satisfont la « bande des quatre ». La chaîne, qui couvre 98 % du territoire, *« s'adresse à tous les téléspectateurs, indépendamment de leur sexe et de leur âge »*, indique un communiqué de Mega, qui poursuit : *« Des recherches montrent que Mega a un excellent profil : c'est à la fois la chaîne la plus objective et le premier choix de la télécommande. »* Elle dispose de moyens techniques et financiers très importants et reste la chaîne la plus sérieuse dans la jungle télévisuelle grecque, qui comprend une dizaine de télévisions de tous bords.

Mega a refusé de se lancer dans les *reality shows*, qui ont provoqué, l'an dernier, des actions en justice après le suicide de deux personnes et de nombreuses réactions, dont celle du compositeur Mikis Theodorakis. Cependant, Mega semble essoufflée, dépourvue de véritable projet culturel ou informatif. *« Elle a perdu l'initiative »*, résume un journaliste grec. Cédant à la pression générale, elle privilégie le côté spectaculaire aux dépens de l'information et se plaît à dramatiser un sujet ou à « gonfler » un fait divers mineur.

« Les nouvelles ne sont pas hiérarchisées », affirme le directeur d'une agence de presse étrangère en poste à Athènes. Le vendredi 27 juin, par exemple, la première visite officielle du chef de l'État grec, Costis Stephanopoulos, à Chypre, dans un contexte difficile pour les relations gréco-turques a été présentée en fin de programme, après l'annonce de la séparation de Bruce Willis et Demi Moore ! Le journal télévisé de 20 heures ne comporte pas de page culturelle, pas plus que celui de 14 heures ; aucun programme européen ou très peu de films européens. Tout est axé sur le cinéma d'outre-Atlantique et les séries américaines ou latino-américaines bon marché. Le profit apparaît comme le seul critère.

L'engourdissement général de cette chaîne, qui a su jadis dynamiser la société grecque, tient essentiellement à l'*« équilibre paralysant des propriétaires »* pour reprendre l'expression d'un député grec au Parlement européen, à l'*« équilibre instable de ses dirigeants »*, selon les termes d'un membre du Conseil supérieur de l'audiovisuel (ESR). L'équilibre de la « bande des quatre » est en effet difficile. *« On choisit les dirigeants, les programmes, voire les gens à inviter, en fonction du plus petit dénominateur commun, ce qui ne favorise pas la qualité. Loin d'être le plus compétent, le dirigeant est celui qui gêne le moins. Aucun des quatre propriétaires ne s'intéresse vraiment à Mega »*, assure un spécialiste du monde télévisuel grec.

Les affaires tournent rondement et on ne cherche pas à changer, à rénover, à évoluer ou à imaginer.

> « On choisit les dirigeants, les programmes, voire les gens à inviter, en fonction du plus petit dénominateur commun.
> Loin d'être le plus compétent, le dirigeant est celui qui gêne le moins »

L'avenir pourrait toutefois à nouveau sourire à Mega : elle est la plus apte à se lancer sur le marché du numérique grâce à ses ressources techniques et financières. Le dossier de la télévision numérique devrait être examiné cet automne au Parlement. Mega pourrait saisir cette opportunité pour relancer un projet dynamique et coller à l'orientation moderniste et européenne de la Grèce de l'an 2000.

Didier Kunz

PROCHAIN ARTICLE :
Marco Blaser en Suisse

DÉPÊCHES

■ **TÉLÉVISION : le journal de 13 heures de France 2** sera présenté par Carole Gaessler, l'une des présentatrices du « 12-13 » de France 3, et Rachid Arhab, qui fut déjà présentateur du JT de France 2 au cours des étés 1992, 1993 et 1994. Ces deux journalistes remplaceront Patrick Chêne, à partir du lundi 7 septembre. La rédaction en chef reste assurée par Jean-Claude Renaud.

■ **CNN se retire du réseau câblé d'Amsterdam**, à partir du 25 août. La chaîne américaine juge *« inacceptable »* le montant exigé par l'exploitant néerlandais du câble A2000 et *« a décidé de ne pas payer »*, a expliqué, jeudi 20 août, le responsable néerlandais de Turner Broadcasting System (TBS). D'autres chaînes sont en conflit avec le distributeur amstellodamois.

■ **PRESSE : le directeur de *L'Humanité*, Pierre Zarka, s'interroge, dans le quotidien du 21 août,** sur les nouvelles règles du Fonds d'aide aux quotidiens à faibles ressources publicitaires. Selon un décret du 17 août, il sera scindé en deux : 85 % des 19 millions de francs prévus pour 1998 (soit une augmentation de 20 %, décidée par le Parlement) iraient à *La Croix* et à *L'Humanité*, le reste à des journaux à prix très bas, destinés à la jeunesse. M. Zarka estime que ce décret *« aboutira de fait à annuler l'augmentation votée par le gouvernement »* et que d'autres solutions existent. Il s'interroge aussi sur son lien avec le futur décret concernant le Fonds de modernisation de la presse, financé par la taxe de 1 % sur le hors-média, s'inquiétant d'un éventuel *« saupoudrage »*.

■ **Le Syndicat national des journalistes-CGT de l'Agence France-Presse (AFP)** proteste contre le contenu de l'audit réalisé par Jean-Luc Lépine (*Le Monde* du 14 août). La CGT, qui redoute *« une privatisation rampante »* de l'AFP, se prononce *« contre un plan social »* et rappelle ses revendications sur le développement de l'entreprise.

TABLEAU DE BORD

ÉCONOMIE

Hongkong entre officiellement en récession

LE CHEF de l'exécutif, Tung Chee Hwa, a annoncé que le territoire est entré officiellement en récession. Les chiffres de croissance du deuxième trimestre seront annoncés la semaine prochaine, mais Hongkonk devrait connaître son deuxième trimestre consécutif de baisse du PIB (– 2 % au premier trimestre). Pour l'ensemble de l'année, les experts attendent une contraction de près de 5 %.

■ **JAPON : l'indicateur avancé de la conjoncture s'est établi à** 30 points en juin, un niveau stable par rapport au mois précédent, a annoncé l'agence de planification économique.

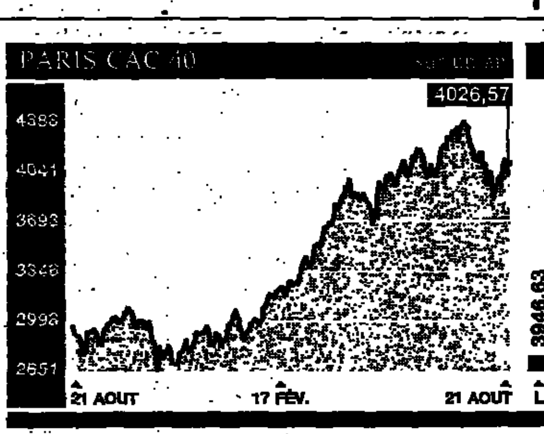
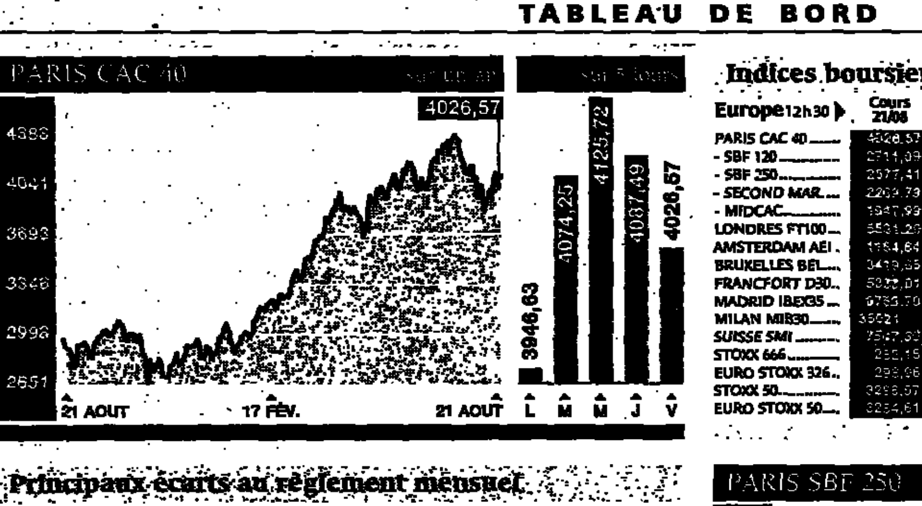
■ **TAÏWAN : l'excédent des comptes courants a chuté de** 46,5 %, à 4,5 milliards de francs au deuxième trimestre, en raison de la chute des exportations, a annoncé la Banque centrale, le 20 août.

■ ***BRÉSIL* : le pays devrait enregistrer un déficit public** proche de 6,5 % du produit intérieur brut en 1998, selon la Banque centrale.

■ **ÉTATS-UNIS : les demandes hebdomadaires d'allocations chômage** ont diminué de 2 000, passant ainsi à 301 000, pour la semaine close au 15 août, a annoncé le département du travail.

■ **GRANDE-BRETAGNE : le produit intérieur brut** n'a progressé que de 0,5 % au deuxième trimestre, confirmant le ralentissement de l'économie britannique. Sur un an, le PIB a augmenté de 2,6 %.

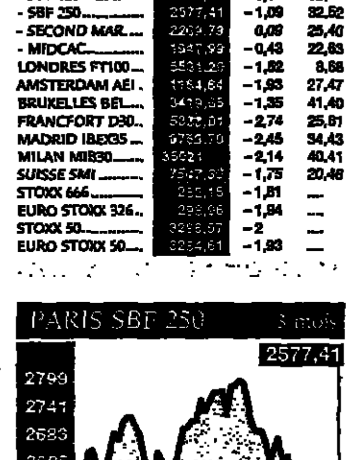
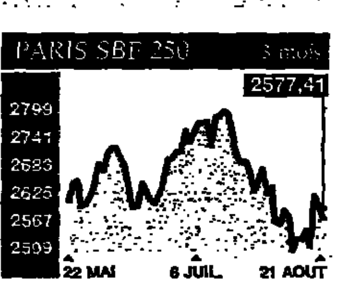
■ **La masse monétaire dans sa définition la plus large (M4)** a augmenté de 1,5 % au mois de juillet et de 10 % sur un an, selon les estimations de la Banque d'Angleterre. Ce chiffre démontre la persistance des pressions inflationnistes.

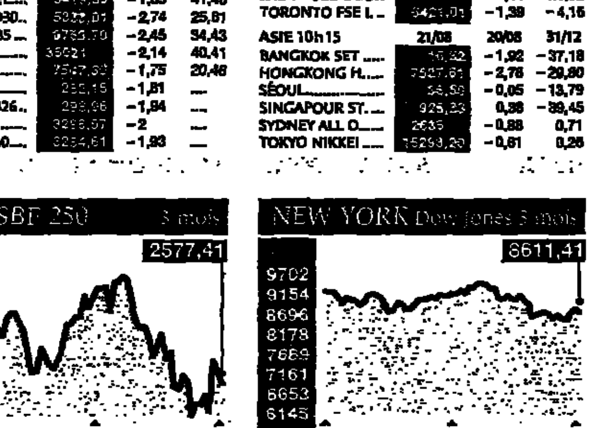



Indices boursiers

Europe 12h30	Cours 21/08	Var. % 20/08	Var. % 31/12
PARIS CAC 40	4026,57	–1,48	34,27
- SBF 120	2711,09	–1,50	32,14
- SBF 250	2577,41	–1,09	32,62
- SECOND MAR.	2209,73	0,09	25,40
- MIDCAC	1947,99	–0,43	22,83
LONDRES FT100	5531,20	–1,82	8,68
AMSTERDAM AEI	1154,64	–1,93	27,47
BRUXELLES BEL	3439,85	–1,35	41,40
FRANCFORT D30	5338,01	–2,74	25,81
MADRID IBEX35	[illegible]	–2,45	34,43
MILAN MIB30	[illegible]	–2,14	40,41
SUISSE SMI	[illegible]	–1,75	20,46
STOXX 666	[illegible]	–1,81	—
EURO STOXX 326	[illegible]	–1,94	—
STOXX 50	[illegible]	–2	—
EURO STOXX 50	[illegible]	–1,93	—

Monde	Cours 20/08	Var. % veille	Var. % 31/12
NEW YORK DJ	8611,41	–0,94	8,89
- SP 500	1091,60	–0,59	12,49
- NASDAQ	[illegible]	–0,56	16,89
BUENOS-AIRES M.	[illegible]	–6,14	–35,73
JOHANNESBURG	[illegible]	–2,09	–3,34
MEXICO BOLSA	[illegible]	–2,90	–38,14
SANTIAGO IPSA	[illegible]	–3,93	–33,76
SAO PAULO BOU.	7992	–6,44	–21,62
TORONTO FSE I.	[illegible]	–1,39	–4,16
ASIE 10h15	21/08	20/08	31/12
BANGKOK SET	[illegible]	–1,92	–37,18
HONGKONG H.	[illegible]	–2,78	–29,80
SÉOUL	[illegible]	–0,05	–13,79
SINGAPOUR ST.	[illegible]	0,38	–39,45
SYDNEY ALL O.	2635	–0,88	0,71
TOKYO NIKKEI	15293,20	–0,61	0,26



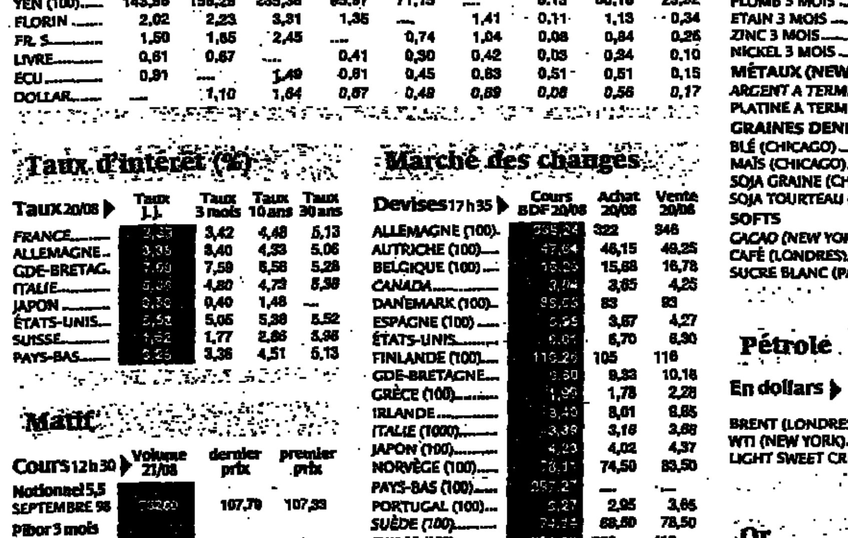
Principaux écarts au règlement mensuel

Hausses	Cours 20/08	Var. % 19/08	Var. % 31/12
SILIC CA.	[illegible]	+4,97	+40,74
ESSILOR INTL	[illegible]	+4,89	+32,50
HACHETTE FIL	1450	+3,12	+16
PRIMAGAZ	524	+2,74	+4,17
GUILBERT	[illegible]	+2,59	+5,94
SKIS ROSSIGNO	[illegible]	+2,58	–0,37
RENAULT	[illegible]	+2,21	+91,08
SAGEM SA	[illegible]	+2,13	+69,77
FIVES-LILLE	[illegible]	+2,12	+31,14

Baisses	Cours 20/08	Var. % 19/08	Var. % 31/12
REMY COINTREA.	[illegible]	–6,73	–8,72
COMPTOIR ENTR.	[illegible]	–5,67	+9,27
VALLOUREC	[illegible]	–5,43	–12,81
CREDIT LYONNA.	510	–4,88	+94,88
VALEO	[illegible]	–4,37	+26,36
B.N.P.	[illegible]	–3,92	+45,35
THOMSON-CSF	[illegible]	–3,86	+16,55
MICHELIN	[illegible]	–3,21	–0,66
LVMH MOET HEN.	[illegible]	–3,08	+3,70

Cours de change

21/08 12h30	Cours DOLLAR	Cours ECU	Cours LIVRE	Cours FR. S.	Cours FLORIN	Cours YEN 100	Cours LIRE 100	Cours DM	Cours FRANC
FRANC	6,02	6,61	9,80	4	2,97	4,24	0,34	3,35	—
DM	1,79	1,97	2,93	1,20	0,89	0,12	0,09	—	0,30
LIRE (100)	1770,90	1947,88	2895,54	1180,88	874,92	1229,74	—	986,80	294,29
YEN (100)	143,96	158,29	235,38	95,97	71,15	—	8,13	80,18	23,92
FLORIN	2,02	2,23	3,31	1,35	—	1,41	0,11	1,13	0,34
FR. S.	1,50	1,65	2,45	—	0,74	1,04	0,08	0,84	0,26
LIVRE	0,61	0,67	—	0,41	0,30	0,42	0,03	0,34	0,10
ECU	0,91	—	1,49	0,61	0,45	0,63	0,51	0,51	0,15
DOLLAR	—	1,10	1,64	0,67	0,49	0,69	0,06	0,56	0,17



Taux d'intérêt (%)

Taux 20/08	Taux J.J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	[illegible]	3,42	4,48	5,13
ALLEMAGNE	[illegible]	3,40	4,33	5,06
GDE-BRETAG.	[illegible]	7,59	5,58	5,28
ITALIE	[illegible]	4,80	4,73	5,38
JAPON	[illegible]	0,40	1,48	—
ÉTATS-UNIS	[illegible]	5,05	5,38	5,52
SUISSE	[illegible]	1,77	2,86	3,96
PAYS-BAS	[illegible]	3,36	4,51	5,13

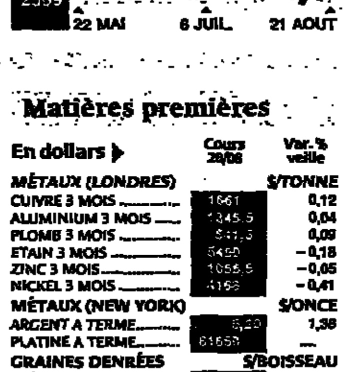
Matif

Cours 12h30	Volume 21/08	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5 SEPTEMBRE 98	[illegible]	107,79	107,93
Pibor 3 mois SEPTEMBRE 98	[illegible]	96,46	96,44

Marché des changes

Devises 17h35	Cours BDF 20/08	Achat 20/08	Vente 20/08
ALLEMAGNE (100)	[illegible]	322	346
AUTRICHE (100)	[illegible]	46,15	49,25
BELGIQUE (100)	[illegible]	15,68	16,78
CANADA	[illegible]	3,85	4,25
DANEMARK (100)	[illegible]	83	93
ESPAGNE (100)	[illegible]	3,67	4,27
ÉTATS-UNIS	[illegible]	5,70	6,30
FINLANDE (100)	[illegible]	105	116
GDE-BRETAGNE	[illegible]	9,33	10,18
GRÈCE (100)	[illegible]	1,78	2,28
IRLANDE	[illegible]	8,01	8,85
ITALIE (1000)	[illegible]	3,16	3,66
JAPON (100)	[illegible]	4,02	4,37
NORVÈGE (100)	[illegible]	74,50	83,50
PAYS-BAS (100)	[illegible]	—	—
PORTUGAL (100)	[illegible]	2,95	3,65
SUÈDE (100)	[illegible]	68,50	78,50
SUISSE (100)	[illegible]	388	410





Matières premières

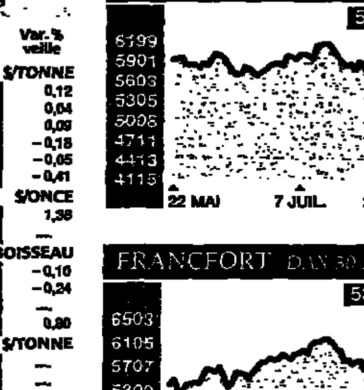
En dollars	Cours 20/08	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	1661	0,12
ALUMINIUM 3 MOIS	1345,5	0,04
PLOMB 3 MOIS	[illegible]	0,09
ETAIN 3 MOIS	5450	–0,18
ZINC 3 MOIS	1055,5	–0,05
NICKEL 3 MOIS	[illegible]	–0,41
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	[illegible]	1,38
PLATINE A TERME	[illegible]	—
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	[illegible]	–0,10
MAÏS (CHICAGO)	[illegible]	–0,24
SOJA GRAINE (CHG.)	[illegible]	—
SOJA TOURTEAU (CHG.)	[illegible]	0,80
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	[illegible]	—
CAFÉ (LONDRES)	[illegible]	—
SUCRE BLANC (PARIS)	[illegible]	—

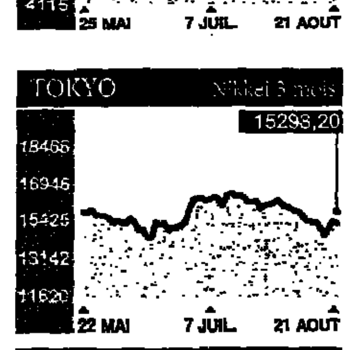
Pétrole

En dollars	Cours 20/08	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	[illegible]	—
WTI (NEW YORK)	[illegible]	—
LIGHT SWEET CRUDE	[illegible]	1,49

Or

En francs	Cours 20/08	Var % 19/08
OR FIN KILO BARRE	[illegible]	–1,26
OR FIN LINGOT	[illegible]	–0,89
ONCE D'OR LONDRES	[illegible]	—





TOKYO Nikkei 3 mois
15293,20
18466
16946
15425
13142
11620
22 MAI
7 JUIL.
21 AOUT

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

VENDREDI 21 AOÛT, la Bourse de Paris était en baisse vers 12 heures. L'indice CAC 40 cédait 1,36 %, à 4031,85 points. La chute des Bourses d'Amérique latine affectait les titres des sociétés impliquées dans la région comme Accor (- 3,9 %) ou Carrefour (- 3,4 %). Les actions SGE et Sanofi perdaient respectivement 4,1 % et 4,6 %.

TOKYO

VENDREDI 21 AOÛT, l'indice Nikkei de la Bourse de Tokyo a perdu 0,61 % à 15 298,20 points. Les actions de fabricants de composants électroniques comme NEC et Fujitsu ont été particulièrement mal orientées.

SAO PAULO

JEUDI 20 AOÛT, la Bourse brésilienne a plongé de 6,4 % à 7 991 points, son plus bas niveau de l'année. Cette chute a entraîné dans son sillage la plupart des places d'Amérique latine. La Bourse de Buenos Aires a perdu 6,14 %, celle de Mexico 2,93 %, les marchés vénézueliens 9,51 % et ceux chiliens 3,93 %.

NEW YORK

JEUDI 20 AOÛT, l'indice Dow Jones a cédé 0,94 % à 8 611,41 points. Les prises de bénéfice et des inquiétudes sur la situation en Russie ont pesé sur le marché. Les valeurs technologiques ont souffert pour la deuxième journée consécutive.

CHANGES

Le dollar reculait face au yen, vendredi 21 août, sur le marché des changes de Tokyo. Il s'échangeait à 142,77 yens contre 142,97 yens, jeudi soir, à New York. Le billet vert était ferme face aux principales devises européennes. Il cotait 6,0283 francs et 1,7985 mark aux premières heures de la matinée.

TAUX

Le rendement des obligations de l'Etat français à dix ans est tombé à 4,42 % vendredi 21 août dans la matinée. En Allemagne, le taux de l'emprunt à 10 ans a touché son plus bas historique à 4,22 %.



RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 21 AOUT

Liquidation : 24 août
Taux de report : 3,63
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS
−1,86 %
CAC 40 : 4011,46

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Nominal (1)
B.N.P. (T.P)	1014	1020	+ 0,59	1000
Cr.Lyonnais(T.P.)	971	971	—	1000
Renault (T.P.)	2998	2998	—	1000
Saint Gobain(T.P.)	1275	—	—	1000
Thomson S.A (T.P)	996	1000	+ 0,40	1000
Accor	1530	1477	− 3,46	100
AGF	356,90	353,60	− 0,92	30
Air Liquide	880	869	− 1,25	20
Alcatel Alsthom	1176	1150	− 2,21	40
Alstom	171,80	170	− 1,04	40
Altran Techno. #	1290	1290	—	10
Atos CA	1439	1430	− 0,62	10
Axa	803	783	− 2,49	60
Bail Investis.	801	798	− 0,37	100
Bazar Hot. Ville	680	680	—	50
Bertrand Faure	405	410	+ 1,23	5
BIC	361,50	362,90	+ 0,38	25
BIS	640	—	—	20
B.N.P.	465	452	− 2,79	25
Bollore Techno.	1115	1110	− 0,44	50
Bongrain	3010	2986	− 0,79	50
Bouygues	1149	1137	− 1,04	50
Bouygues Offs.	228	220	− 3,50	10
Bull#	68,25	67,60	− 0,95	10
Canal +	1197	1185	− 1	20
Cap Gemini	955	933	− 2,30	40
Carbone Lorraine	399,90	392	− 1,97	10
Carrefour	3699	3529	− 4,59	100
Casino Guichard	503	494	− 1,78	10
Casino Guich.ADP	349,50	341,50	− 2,28	10
Castorama Dub.(Li)	1070	1050	− 1,86	20
C.C.F.	504	488	− 3,17	25
Cegid (Ly)	1149	1131	− 1,56	25
Cerus Europ.Reun.	40,75	40,75	—	40
CFF.(Ferrailles)	627	625	− 0,31	100
CGIP	3160	3100	− 1,89	100
Chargeurs	401,50	396	− 1,36	100
Christian Dalloz	670	690	+ 2,98	10
Christian Dior	637	622	− 2,35	[illegible]
CIC - ACTIONS "A"	574	574	—	100
Ciments Français	337	326	− 3,26	25
Clarins	545	540	− 0,91	50
Club Mediterranee	502	493,20	− 1,75	20
Coflexip	526	506	− 3,80	10
Colas	1227	1210	− 1,38	40
Comptoir Entrep.	13,55	13,70	+ 1,10	10
Comptoirs Mod.	3320	3298	− 0,66	100
CPR	460	459,90	− 0,02	50
Cred.Fon.France	91,60	91,30	− 0,32	100
Credit Lyonnais CI	610	595	− 2,45	100
CS Signaux(CSEE)	576	562	− 2,43	100
Damart	4321	4400	+ 1,82	50
Danone	1641	1621	− 1,21	10
Dassault-Aviation	1765	1785	+ 1,13	50
Dassault Systemes	322	319	− 0,93	5
De Dietrich	332	332,10	+ 0,03	25
Deveaux(Ly)#	973	965	− 0,82	20
Dev.R.N-P.Cal Li #	62,80	60	− 4,45	100
Dexia France	833	818	− 1,80	100
DMC (Dollfus Mi)	116	114,20	− 1,55	75
Dynaction	218,10	215	− 1,42	25
Ecia	1419	1403	− 1,12	25
Eiffage	477,50	471	− 1,36	50
Elf Aquitaine	705	698	− 0,99	50
Eramet	205,40	202,90	− 1,21	20
Eridania Beghin	1153	1141	− 1,04	65
Essilor Intl	2385	2356	− 1,21	20
Essilor Intl.ADP	2050	2006	− 2,14	20
Esso	510	503	− 1,37	50
Eurafrance	3440	3330	− 3,19	200
Euro Disney	10,15	10,10	− 0,49	5
Europe 1	1422	1411	− 0,77	100
Eurotunnel	6,60	6,45	− 2,27	—
Fimalac SA	658	641	− 2,58	140
Finextel	117	116,50	− 0,42	100
Fives-Lille	480	470	− 2,08	50
France Telecom	456	447,60	− 1,84	25
Fromageries Bel	5180	5200	+ 0,38	50
Galeries Lafayette	6000	5850	− 2,50	100
Gascogne	569	562	− 1,23	80
Gaumont #	428	430	+ 0,46	50
Gaz et Eaux	330	322	− 2,42	5
Geophysique	670	666	− 0,59	10
G.F.C.	622	620	− 0,32	100
GrandVision	184	180,90	− 1,68	10
Groupe Andre S.A.	615	610	− 0,81	50
Groupe GTM	590	586	− 0,67	50
Gr.Zannier (Ly) #	139,10	139,10	—	10
Guilbert	909	890	− 2,09	10
Guyenne Gascogne	2377	2335	− 1,76	100
Hachette Fil.Med.	1450	1425	− 1,72	20
Havas Advertising	1140	1101	− 3,42	50
Imetal	715	712	− 0,41	50
Immeubl.France	456	450,10	− 1,29	50
Infogrames Enter.	340	334,90	− 1,50	20
Ingenico	169,10	169,90	+ 0,47	10
Interbail	152,30	153,10	+ 0,52	100
Intertechnique	2080	2055	− 1,20	100
ISIS	577	570	− 1,21	50
Jean Lefebvre	496	496	—	50
Klepierre	1100	1010	− 8,18	100
Labinal	1780	1789	+ 0,50	100
Lafarge	575	558	− 2,95	25
Lagardere	252,40	243,50	− 3,52	40
Lapeyre	435	435	—	10
Lebon (Cie)	255,50	257,90	+ 0,93	50
Legrand	1494	[illegible]	− 1,53	[illegible]
Legrand ADP	950	[illegible]	− 0,52	[illegible]
Legris indust.	270	[illegible]	− 1,85	[illegible]
Locindus	787	[illegible]	− 1,14	[illegible]
L'Oreal	3611	[illegible]	− 1,10	[illegible]
LVMH Moet Hen.	1036	[illegible]	+ 0,09	[illegible]
Marine Wendel	1122	[illegible]	− 2,85	[illegible]
Metaleurop	40	[illegible]	− 4,25	[illegible]
Metrologie Inter.	20	[illegible]	—	[illegible]
Michelin	301	[illegible]	− 0,66	[illegible]
Montupet SA	309,90	[illegible]	− 4,48	[illegible]
Moulinex	134	[illegible]	− 2,98	[illegible]
Natexis	367,90	[illegible]	− 0,78	[illegible]
Norbert Dentres #	247	[illegible]	+ 0,44	[illegible]
Nord-Est	121	[illegible]	− 1,48	[illegible]
Nordon (Ny)	470	[illegible]	—	[illegible]
NRJ #	1168	[illegible]	− 4,02	[illegible]
Olipar	61	[illegible]	− 0,32	[illegible]
Paribas	584	[illegible]	− 1,88	[illegible]
Pathe	1169	[illegible]	− 1,62	[illegible]
Pechiney Act Ord A	210	[illegible]	− 3,09	[illegible]
Pernod-Ricard	404	[illegible]	− 1,48	[illegible]
Peugeot	1128	[illegible]	− 3,63	[illegible]
Pinault-Print.Red.	979	[illegible]	− 2,45	[illegible]
Plastic Omn.(Ly)	819	[illegible]	− 2,93	[illegible]
Primagaz	524	[illegible]	− 2,67	[illegible]
Promodes	3701	[illegible]	− 1,24	[illegible]
Publicis #	995	[illegible]	− 3,31	[illegible]
Remy Cointreau	102,50	[illegible]	− 0,97	[illegible]
Renault	323,50	[illegible]	− 2,16	[illegible]
Rexel	560	[illegible]	− 4,10	[illegible]
Rhodia	140	[illegible]	− 2,85	[illegible]
Rhone Poulenc A	319	[illegible]	− 1,88	[illegible]
Rochefortaise Com.	651	[illegible]	− 0,61	[illegible]
Rochette (La)	24,75	[illegible]	− 2,62	[illegible]
Royal Canin	310,50	310,50	—	[illegible]
Rue Imperiale(Ly)	8750	8750	—	[illegible]
Sade (Ny)	238,90	238,90	—	[illegible]
Sagem SA	4550	[illegible]	− 0,21	[illegible]
Saint-Gobain	1030	[illegible]	− 3,20	[illegible]
Salvepar (Ny)	515	[illegible]	− 0,38	[illegible]
Sanofi	710	[illegible]	− 4,22	[illegible]
Saupiquet (Ns)	520	[illegible]	—	[illegible]
Schneider SA	390	[illegible]	− 4,48	[illegible]
SCOR	382,10	[illegible]	+ 0,10	[illegible]
S.E.B.	692	[illegible]	− 1,30	[illegible]
Sefimeg CA	411	[illegible]	− 2,14	[illegible]
SEITA	259	[illegible]	− 3,05	[illegible]
Selectibanque	78,80	[illegible]	− 2,03	[illegible]
SFIM	692	[illegible]	+ 0,86	[illegible]
SGE	242	[illegible]	− 4,13	[illegible]
Sidel	444,20	[illegible]	− 1,14	[illegible]
Silic CA	1140	[illegible]	− 4,73	[illegible]
Simco	459,90	[illegible]	− 2,15	[illegible]
S.I.T.A.	1378	[illegible]	− 0,43	[illegible]
Skis Rossignol	107	[illegible]	− 4,67	[illegible]
Soc.Fonc.Lyon.#	870	[illegible]	− 0,45	[illegible]
Societe Generale	1286	[illegible]	− 2,48	[illegible]
Sodexho Alliance	983	[illegible]	− 1,11	[illegible]
Sogeparc (Fin)	416,90	[illegible]	− 2,13	[illegible]
Sommer-Allibert	280	[illegible]	− 0,53	[illegible]
Sophia	257,20	[illegible]	− 2,02	[illegible]
Spir Communic. #	422,90	[illegible]	− 0,92	[illegible]
Strafor Facom	518	[illegible]	− 4,05	[illegible]
Suez Lyon.des Eaux	1030	[illegible]	− 1,16	[illegible]
Synthelabo	912	[illegible]	− 0,98	[illegible]
Technip	593	[illegible]	− 0,33	[illegible]
Thomson-CSF	221,10	[illegible]	+ 0,27	[illegible]
Total	648	[illegible]	+ 0,30	[illegible]
UIF	442,30	[illegible]	—	[illegible]
Unibail	728	[illegible]	− 1,37	[illegible]
Union Assur.Fdal	823	[illegible]	− 1,33	[illegible]
Usinor	72,50	[illegible]	− 1,24	[illegible]
Valeo	524	[illegible]	− 2,09	[illegible]
Vallourec	313	[illegible]	− 5,75	[illegible]
Via Banque	175	[illegible]	− 0,28	[illegible]
Vivendi (ex CGE)	1294	[illegible]	− 0,61	[illegible]
Worms (ex.Someal)	101,30	[illegible]	− 0,29	[illegible]
Zodiac ex.dt divid	1389	[illegible]	− 0,64	[illegible]
Elf Gabon	850	[illegible]	—	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Nominal (1)
ABN Amro Hol.#	■ 149,90	[illegible]	− 2,73	[illegible]
Adecco S.A.	2925	[illegible]	− 2,49	[illegible]
Adidas-Salomon AG#	764	[illegible]	− 4,31	[illegible]
ALLIANZ AG	2128	[illegible]	− 7,18	[illegible]
American Express	609	[illegible]	− 3,61	[illegible]
Anglo American #	170	[illegible]	− 0,88	[illegible]
Anglogold Ltd #	242	[illegible]	+ 0,04	[illegible]
Amgold #	217,30	[illegible]	+ 0,09	[illegible]
Arjo Wiggins App.	14,45	[illegible]	− 5,19	[illegible]
A.T.T. #	335,80	[illegible]	+ 0,95	[illegible]
Banco Santander #	149,70	[illegible]	− 8,48	[illegible]
Barrick Gold #	98,70	[illegible]	+ 1,21	[illegible]
B.A.S.F. #	260	[illegible]	− 3,57	[illegible]
Bayer #	246,10	[illegible]	+ 2,76	[illegible]
Crown Cork ord.#	216,50	[illegible]	+ 2,07	[illegible]
Crown Cork PF CV#	198	[illegible]	—	[illegible]
Daimler Benz #	611	[illegible]	− 1,63	[illegible]
De Beers #	87	[illegible]	− 1,72	[illegible]
Deutsche Bank #	435	[illegible]	− 3,21	[illegible]
Diageo PLC reg.#	68,10	[illegible]	− 1,61	[illegible]
Dresdner Bank	292,40	[illegible]	− 2,18	[illegible]
Driefontein #	25,50	[illegible]	− 1,56	[illegible]
Du Pont Nemours #	340	[illegible]	+ 1,64	[illegible]
Eastman Kodak #	516	[illegible]	—	[illegible]
East Rand #	1,23	[illegible]	− 2,43	[illegible]
Echo Bay Mines #	11,55	[illegible]	—	[illegible]
Electrolux #	111	[illegible]	− 2,70	[illegible]
Equant N.V.	320,20	[illegible]	+ 0,87	[illegible]
Ericsson #	151,20	[illegible]	− 3,10	[illegible]
Ford Motor #	309,50	[illegible]	− 4,32	[illegible]
Gencor act.regr.	10,90	[illegible]	− 2,75	[illegible]
General Elect. #	548	[illegible]	− 1,27	[illegible]
General Motors #	404	[illegible]	− 1,36	[illegible]
Gle Belgique #	661	[illegible]	—	[illegible]
Harmony Gold #	24,30	[illegible]	− 1,44	[illegible]
Hitachi #	32	[illegible]	− 1,25	[illegible]
Hoechst #	263,90	[illegible]	− 4,09	[illegible]
I.B.M #	780	[illegible]	− 2,17	[illegible]
I.C.I #	70,20	[illegible]	− 0,14	[illegible]
Ito Yokado #	268	[illegible]	− 2,61	[illegible]
Kingfisher plc #	48	[illegible]	—	[illegible]
Matsushita #	85,10	[illegible]	− 2,82	[illegible]
Mc Donald's #	396,10	[illegible]	− 0,50	[illegible]
Merck and Co #	779	[illegible]	− 0,89	[illegible]
Mitsubishi Corp.#	34,30	[illegible]	− 1,02	[illegible]
Mobil Corporat.#	437,10	[illegible]	+ 1,69	[illegible]
Morgan J.P. #	747	[illegible]	− 0,53	[illegible]
Nestle SA Nom. #	12090	[illegible]	− 0,58	[illegible]
Nipp. MeatPacker #	69	[illegible]	− 2,89	[illegible]
Nokia A	486	[illegible]	− 1,02	[illegible]
Norsk Hydro #	227,30	[illegible]	− 5,41	[illegible]
Petrofina #	2300	[illegible]	− 2,13	[illegible]
Philip Morris #	260,50	[illegible]	− 1,84	[illegible]
Philips N.V #	480	[illegible]	− 3,33	[illegible]
Placer Dome Inc #	63,05	[illegible]	+ 3,09	[illegible]
Procter Gamble	481	[illegible]	− 1,39	[illegible]
Quilvest	333	[illegible]	—	[illegible]
Randfontein #	10,70	[illegible]	− 5,14	[illegible]
Rio Tinto PLC #	61,85	[illegible]	− 1,37	[illegible]
Royal Dutch #	281	[illegible]	− 1,45	[illegible]
Sega Enterprises	99,95	[illegible]	− 2,95	[illegible]
Schlumberger #	333	[illegible]	− 1,20	[illegible]
Shell Transport #	34,50	[illegible]	+ 0,28	[illegible]
Siemens #	418	[illegible]	− 2,75	[illegible]
Sony Corp. #	506	[illegible]	− 2,31	[illegible]
STmicroelectronics	391	[illegible]	− 2,02	[illegible]
Sumitomo Bank #	50,40	[illegible]	+ 0,49	[illegible]
T.D.K #	418,50	[illegible]	—	[illegible]
Telefonica #	292,90	[illegible]	− 6,45	[illegible]
Toshiba #	29,85	[illegible]	− 3,35	[illegible]
Unilever #	411,20	[illegible]	+ 0,02	[illegible]
United Technol. #	526	[illegible]	+ 2,09	[illegible]
Volkswagen A.G #	496	[illegible]	− 4,23	[illegible]
Yamanouchi #	126,10	[illegible]	− 1,03	[illegible]
Zambia Copper	11,65	[illegible]	− 2,57	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 21 AOUT

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	117,36	7,274
CEPME 9% 89-99 CA#	104,97	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	128,12	1,578
CFD 9,7% 90-03 CB	122,58	5,368
CFD 8,6% 92-05 CB	123	7,642 d
CFF 10% 88-98 CA#	100,91	8,438
CFF 10,25%90-01CB#	113,85	4,805 ↓
CLF 8,9%88-00 CA#	108,10	2,195 ↓
CNA 9% 4/92-07	—	2,811
CRH 8,6% 92/94-03	118,22	1,367
CRH 8,5% 10/87-88#	102,37	4,852 d
EDF 8,6% 88-89 CA#	106,43	4,524
EDF 8,6% 92-04 #	120	3,275 ↓
Finansder 9%91-06#	129,95	6,232 d
Finansd.8,6%92-02#	114,39	4,372 d
Floral9,75% 90-99#	—	0,882 d
OAT 9/85-98 TRA	—	4,184
OAT TMB 87/99 CA#	100,01	2,261
OAT 8,125% 89-99 #	103,12	2,870
OAT 8,50%90/00 CA#	107,05	3,516 ↑
OAT 85/00 TRA CA#	101,40	5,255 ↓
OAT 10%5/85-00 CA#	110,10	2,493 o
OAT 89-01 TME CA#	100,15	2,466 ↑
OAT 10% 90-01 ecu	—	4,959
OAT 7,5%7/86-01CA#	109,65	0,658
OAT 8,5% 91-02 ecu	114,31	3,819
OAT 8,5% 87-02 CA#	117,10	6,387
OAT 8,50% 89-19 #	145,91	7,189 o
OAT 8,50%92-23 CA#	149	2,864
SNCF 8,8% 87-94CA	104,30	4,942 d
Suez Lyon.Eaux 90	1091	

ACTIONS FRANÇAISES		Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	◆	25	25
Baccarat (Ny)	◆	840	[illegible]
Bains C.Monaco		807	818
Bque Transatlantl.	◆	257,90	[illegible]
Bidermann Intl.	◆	110	110
Champex (Ny)	◆	19,50	[illegible]
C.I.T.R.A.M. (B)	◆	3010	[illegible]
Continental Ass.Ly.		731	[illegible]
Darblay	◆	520	520
Didot Bottin		848	[illegible]
Eaux Bassin Vichy		2552	2552
Electr.Madagascar		189	[illegible]
Elect.Strasbourg		745	750
Ent.Mag. Paris	◆	1610	1610
Fichet Bauche		55	[illegible]
Fidei		63	[illegible]
Finalens		266	[illegible]
F.I.P.P.		251	[illegible]
Fonciere (Cie)	◆	889	[illegible]
Foncina #	◆	596	596
Francarep		305	[illegible]
From. Paul-Renard	◆	1051	1051
Generali Fce Assur		1900	[illegible]
Gevelot	◆	1080	[illegible]
Grd Bazar Lyon(Ly)	◆	214,50	214,50
G.T.I (Transport)	◆	400	[illegible]
Immobail		221	[illegible]
Immobanque		653	[illegible]
Lucia		88,90	[illegible]
Monoprix		500	[illegible]
MLPC International		540	[illegible]
Metal Deploye	◆	413	[illegible]
Mors		6,80	[illegible]
M.R.M. (Ly)		452	[illegible]
Navigation (Nle)	◆	156	[illegible]
ONA 100 DH	◆	754	[illegible]
Optorg	◆	460	[illegible]
Era.Clairefont(Ny)		961	[illegible]
Paris Orleans		340	[illegible]
Promodes (CI)	◆	2450	[illegible]
PSB Industries Ly		699	[illegible]
Raynal Roq.ex.SAP	◆	420	[illegible]
Rougier #		350	[illegible]
Saga		240	[illegible]
S.I.P.H.	◆	215	[illegible]
Sofragi	◆	5000	[illegible]
Taittinger		4840	[illegible]
Tour Eiffel	◆	545	[illegible]
Vermandoise Sucr.	◆	6450	[illegible]
Vicat	◆	591	[illegible]
Caves Roquefort	◆	2010	[illegible]
Elyo		375	[illegible]
Finaxa		635	[illegible]
Gaillard (M)	◆	1700	[illegible]
Gd Moul.Strasbourg	◆	2076	[illegible]
Hotel Lutetia		620	[illegible]
Hotels Deauville	◆	988	[illegible]
L.Bouillet (Ly)		365	[illegible]
Lloyd Continental	◆	11500	[illegible]
Matussiere Forest		68	[illegible]
Moncey Financiere		3165	[illegible]
Part-Dieu(Fin)(Ly)	◆	120	[illegible]
Poliet		539	[illegible]
Sabeton (Ly)		691	[illegible]
Samse (Ly)		1350	[illegible]
Sechilienne (Ly)		1400	[illegible]
Sucr.Pithiviers		3325	[illegible]
Tanneries Fce (Ny)	◆	235	[illegible]
Teleflex L.Dupont#		110	[illegible]
Union Gle Nord(Li)	◆	279,30	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	540	[illegible]
Fiat Ord	22,25	[illegible]
Gold Fields South	68	[illegible]
Kubota Corp	14	[illegible]
Montedison act.ep.	9,45	[illegible]
Olympus Optical	60,15	[illegible]
Robeco	657	[illegible]
Rodamco N.V.	148,10	[illegible]
Rolinco	561	[illegible]
Sema Group Plc #	69	[illegible]
Solvay SA	441,50	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 21 AOUT

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	◆	51,95	51,95
AFE #		910	907
Aigle #		553	535
Albert S.A (Ns)		229,90	229,90
Arkopharma #		463	463
Assystem #		248	248,10
Bque Picardie (Li)	◆	1000	1000
Bque Tarneaud(B)#		403,50	403,50
Bque Vernes		148	151
Beneteau CB#		734	730
B I M P		126	126
Boiron (Ly)#		403	404
Boisset (Ly) #		754	756
But S.A.		307	310
C.E.E #		176,90	176,90
Change Bourse (M)		200	198
CNIM CA#		254	250
Codetour		350,10	350,10
Comp.Euro.Tele-CET	◆	441	441
Conflandey #		310	309,90
C.A. Hte Normandie		319,80	320
C.A. Paris IDF		913	915
C.A.Ile & Vilaine		304,80	304
C.A.Loire Atl.# Ns		309	309
C.A.Pas de Calais		573	573
C.A.du Nord#(Li)		470	469
C.A. Oise CCI		350,30	350,40
C.A. Somme CCI		328	327
C.A.Toulouse (B)		440	440
Groupe J.C.Darmon		639	670
Devernois (Ly)		480	490
Ducros Serv.Rapide		37	37
Emin-Leydier (Ly)#		356	358
Europ.Extinc.(Ly)		399	398
Expand s.a		284,30	284
Factorem		802	795
Faiveley #		179	179
Finacor	◆	28,50	28,50
Fininfo		1059	1065
Assur.Bq.Populaire		615	610
Gautier France		360	370
Gel 2000		37,10	37,10
GEODIS #		395,30	[illegible]
GFI Industries #		313,50	313
Girodet (Ly) #	◆	22,10	[illegible]
GLM S.A.		210	210
Gpe Guillin # Ly		275	[illegible]
Kindy #		133,50	[illegible]
Guerbet S.A.		172,10	172
Hermes intl		398,80	[illegible]
Hurel Dubois		885	885
ICBT Groupe #		185	185
I.C.C.#		178,60	[illegible]
ICOM Informatique		597	[illegible]
Idianova	◆	95	[illegible]
Int. Computer #	◆	68	[illegible]
IPBM	◆	52,25	52,25
M6-Metropole TV		968	[illegible]
Manitou #		1000	[illegible]
Manutan		530	[illegible]
Marie Brizard #		617	617
Maxi-Livres/Profr	◆	47,10	[illegible]
Mecelec (Ly)		95,15	[illegible]
MGI Coutier #		314	[illegible]
Monneret Jouets Ly#		151	[illegible]
Naf-Naf #		85,90	[illegible]
NSC Groupe (Ny)		864	864
Oner #		882	[illegible]
Paul Predault		147,60	150
P.C.W.	19	—	[illegible]
Petit Boy #	◆	109	[illegible]
Phyto-Lierac #		208	[illegible]
Pochet	◆	689	[illegible]
Poujoulat Ets (Ns)	◆	212	[illegible]
Radiall #		614	[illegible]
Robertet #		1112	[illegible]
Rouleau-Guichard	◆	255,10	[illegible]
Securidev #		90	[illegible]
Smoby (Ly) #		559	[illegible]
Sofco (Ly)	◆	12	[illegible]
Sofibus	◆	355	[illegible]
Sopra #		2121	[illegible]
Steph.Kelian #	◆	90	[illegible]
Sylea		455	[illegible]
Teisseire-France		182	[illegible]
TF1		942	[illegible]
Thermador Gpe. #		339	[illegible]
Transiciel #		685	[illegible]
Trouvay Cauvin #		163,80	[illegible]
Unilog		2300	[illegible]
Union Fin.France		655	[illegible]
Viel et Cie #		148	[illegible]
Vilmorin et Cie #		630	[illegible]
Virbac		409	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 21 AOUT

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Appligène Oncor	◆	30,20	[illegible]
Belvédère		1055	[illegible]
BVRP		380	[illegible]
Chemunex		14	[illegible]
Duran Duboi		370	[illegible]
Eurofins scientific		590	[illegible]
FDM Pharma n.		42	[illegible]
Genset		529	[illegible]
Guyanor action B		6,60	[illegible]
Infonie		186	[illegible]
Joliez-Regol		95	[illegible]
La Cie Group		156	[illegible]
Olitec		1040	[illegible]
Omnicom		805	[illegible]
Picogiga		201,40	[illegible]
R2I Santé	◆	420	[illegible]
Serp Recyclage		759	[illegible]

MARCHÉ LIBRE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 21 AOUT

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Euraltech	◆	130,10	[illegible]
Europe Finance Ind.	◆	789	[illegible]
Cibox-LCI	◆	283	[illegible]
CTT-SCETA	◆	450	[illegible]
Sté lecteurs du Monde	◆	144,10	[illegible]
Troc de l'Ile	◆	164,90	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 20 août

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI			
Agipi Ambition (Axa)		169,05	161
Agipi Actions (Axa)		158,58	151,03
BNP — 3615 BNP			
Antigone Trésorie		915491	915491
Natio Court Terme		14686	14686
Natio Court Terme 2		398835	398835
Natio Epargne		2236,27	2214,13
Natio Ep. Croissance		4076,10	3996,18
Natio Ep. Patrimoine		172,64	169,25
Natio Epargne Retraite		203,02	199,04
Natio Epargne Tresor		11807,43	11783,86
Natio Euro Valeurs		1435,80	1407,65
Natio Euro Oblig.		1099,34	1088,46
Natio Euro Opport.		1458,98	1430,37
Natio Euro Perspect.		2287,30	2242,45
Natio Immobilier		1770,11	1735,40
Natio Inter		1163,96	1141,14
Natio Monétaire C		5613,95	5613,95
Natio Monétaire D		5274,21	5274,21
Natio Oblig. LT		236,77	232,13
Natio Oblig. MT C		916,18	907,11
Natio Oblig. MT D		885,51	876,74
Natio Opportunités		263,08	257,92
Natio Placement C		81200,27	81200,27
Natio Placement D		76297,24	76297,24
Natio Revenus		1128,29	1117,12
Natio Sécurité		11505,87	11505,87
Natio Valeurs		1845,47	1809,28
BRED BANQUE POPULAIRE			
Monéden		95701,30	95701,30
Oblig. tres caté.		296,42	292,04
CDC Asset Management EUROPE			
Livret Bourse Inv. D PEA		1146,94	1113,53
Nord Sud Dévelop. C		2658,73	2653,47
Nord Sud Dévelop. D		2381,52	2376,57
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC			
Patrimoine Retraite C		327,01	328,60
Patrimoine Retraite D		309,59	303,52
CDC TRESOR — Minitel : 3616 CDC TRESOR (1,29 F/mn)			
Fonsicav C		20355,08	20355,08
Mutual. dépôts Sicav C		20086,45	20086,38
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,23 F/mn)			
Écur. Act. Futur D PEA		396,13	388,36
Écur. Capitalisation C		271,88	271,88
Écur. Expansion C		86188,17	86188,17
Écur. Geovaleurs C		4563,34	4473,86
Écur. Investis. D PEA		315,30	309,12
Écur. Monétaire C		13404,69	13404,69
Écur. Monétaire D		12424,73	12424,73
Écur. Trésorerie C		328,85	328,85
Écur. Trésorerie D		308,34	308,34
Écur. Trimestriel D		2090,14	2090,14
Éparcourt-Sicav D		195,02	195,02
Géoptim C		13961,82	13753,49
Géoptim D		12499,31	12314,59
Horizon C		2958,32	2900,31
Prévoyance Ecur. D		106,15	106,15
CRÉDIT AGRICOLE — INDOCAM Asset Management			
Amplia	○	123633,15	123633,15
Atout Amérique		215,51	210,25
Atout Asie		74,91	73,08
Atout France Europe		1192,95	1163,85
Atout France Monde		285,75	278,78
Atout Futur C		1162,23	1133,88
Atout Futur D		1082,64	1056,23
Coexis		2083,54	2048,71
Dièze		2814,48	2767,48
Elicash	○	983363,59	983363,59
Eurodyn		3598,12	3510,36
Indicia	◆	2530,33	2474,38
Indocam Convert. C		16258,45	15284,90
Indocam Convert. D		14883,06	14449,57
Indocam Europe Nouv.		12630,47	12262,59
Indocam Hor. Eur. C		1264,04	1227,22
Indocam Hor. Eur. D		1192,86	1158,12
Indocam Multi Oblig.		1009,95	980,53
Indocam Orient C	◆	148,81	142,06
Indocam Orient D	◆	133,68	127,62
Indocam UniJapon		838,49	808,47
Indocam Str. 5-7 C		2058,92	2024,50
Indocam Str. 5-7 D		1472,93	1448,31
Moné.J C	○	12295,30	12295,30
Moné.J D	○	11647,61	11647,61
Oblifutur C		598,98	588,97
Oblifutur D		552,06	542,83
Oraction		1232,45	1202,39
Revenu-Vert		1201,07	1180,98
Sévéa	◆	126,67	123,58
Synthésis		20510,70	20148,04
Univers Actions		303,43	296,03
Uni Associations	○	121,31	121,31
Uni-Foncier		1894,87	1848,65
Uni-Régions		2233,57	2179,08
Univar C	○	318,62	318,62
Univar D	○	298,73	298,73
Univers-Obligations		268,43	263,94
Fonds communs de placements			
Indocam Dollar 3 m.	◆	16511,55	16188,19
Indocam Val. Restr.	◆	18077,82	17551,28
Optalis Dynamiq. C	◆	121,93	119,54
Optalis Dynamiq. D	◆	120,72	118,35
Optalis Equilib. C	◆	118,16	115,84
Optalis Équilib. D	◆	115,15	112,89
Optalis Expansion C	◆	111,15	108,97
Optalis Expansion D	◆	111,15	108,97
Optalis Sérénité C	◆	110,66	108,49
Optalis Sérénité D	◆	105,71	103,64
Pacte Sol. Logem.	◆	523,19	518,01
Pacte Vert T. Monde	◆	552,09	541,15
CIC BANQUES			
Francic		208,48	202,41
Francic Pierre		185,33	179,93
Europe Régions		306,99	298,05
CIC PARIS			
Associc		1123,16	1123,38
Cicamonde		1928,26	1872,10
Converticic		505,35	497,88
Ecocic		1992,40	1934,37
Mensuelcic		10093,99	9994,05
Oblicic Mondial		4222,93	4180,52
Oblicic Régions		1215,38	1197,42
Rentacic		167,11	164,64
CREDIT LYONNAIS			
Euro Solidarité		1453,79	[illegible]
Lion 20000 C		17641,05	17641,05
Lion 20000 D		16504,75	16504,75
Lion-Associations C		11549,83	11549,83
Lion-Associations D		10945,78	10945,78
Lion Court Terme C		27317,99	[illegible]
Lion Court Terme D		24067,44	24067,44
LionPlus C		1719,73	[illegible]
LionPlus D		1575,30	1544,43
Lion Trésor		2580,41	2554,86
Oblilion		2381,19	2357,61
Sicav 5000		1007,31	987,56
Slivafrance		1722,05	[illegible]
Slivam		677,85	664,56
Slivarente		264,31	[illegible]
Slivinter		948,12	[illegible]
Trilion		5207,60	[illegible]
Crédit Mutuel FINANCE			
Avenir Alizes		2850,96	[illegible]
CM Option Dynamique		183,16	[illegible]
CM Option Equilibre		319,68	[illegible]
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.		199,69	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T.		964,71	964,71
Créd.Mut.Ep.Ind. C		211,76	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J		23632,81	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde		2022,22	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Oblig.		2009,62	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre		1112,17	[illegible]
Fonds communs de placements			
CM Option Modération		114,96	[illegible]
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE			
Asie 2000		333,89	[illegible]
Saint-Honoré Capital		21898,93	[illegible]
St-Honoré March. Emer.		471,25	[illegible]
St-Honoré Pacifique		583,51	[illegible]
St-Honoré Vie Santé		2203,17	[illegible]
LEGAL & GENERAL BANK			
Sécuritaux		1882,03	[illegible]
Stratégie Ind.Europe		1255,45	[illegible]
Stratégie Rendement		2163,48	[illegible]
[illegible] — Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10 (2,23 F/mn)			
Amplitude Amérique C		133,42	[illegible]
Amplitude Amérique D		133,05	[illegible]
Amplitude Europe C		223,26	[illegible]
Amplitude Europe D		218,93	[illegible]
Amplitude Monde C		1229,48	[illegible]
Amplitude Monde D		1149,69	1121,65
Amplitude Pacifique C		73,44	[illegible]
Amplitude Pacifique D		72,86	[illegible]
Élanciel France D PEA		271,99	[illegible]
Élanciel Euro D PEA		673,20	[illegible]
Émergence Euro Poste		197,72	[illegible]
Géobilys C		719,22	[illegible]
Géobilys D		673,07	[illegible]
Intensys C		122,92	[illegible]
Intensys D		113,09	[illegible]
Kaleïs Dynamisme C		1345,53	[illegible]
Kaleïs Équilibre C		1214,66	[illegible]
Kaleïs Sérénité C		1135,46	1134,22
Latitude C		152,95	152,95
Latitude D		135,81	[illegible]
Oblitys D		672,95	663
Plénitude D PEA		275,64	268,92
Poste Gestion C		15376,70	[illegible]
Poste Gestion D		14792,29	14792,29
Poste Première		41913,69	[illegible]
Poste Première 2-3		52931,67	[illegible]
Revenus Trimestr. D		5292,73	[illegible]
Thésora C		1078,58	[illegible]
Thésora D		943,66	[illegible]
Trésorys		276751,05	276751,05
Solstice D		2992,15	[illegible]
SG SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT			
Actimonétaire C		39175,74	[illegible]
Actimonétaire D		31037,41	[illegible]
Cadence 1 D		1077,67	[illegible]
Cadence 2 D		1065,48	[illegible]
Cadence 3 D		1067,56	[illegible]
Capimonétaire C		421,92	[illegible]
Capimonétaire D		371,47	[illegible]
Sogeoblig C/D		9972,54	[illegible]
Interoblig C		322,05	[illegible]
Intersélection France D		481,23	[illegible]
Sélect Défensif C		1166,47	[illegible]
Sélect Dynamique C		1426,18	[illegible]
Sélect Équilibre 2		1014,76	[illegible]
Sélect PEA 3		1007,42	[illegible]
Sogé PEA Europe		1496,93	[illegible]
S.G. France opport. C		2832,19	[illegible]
S.G. France opport. D		2680,99	[illegible]
Sogenfrance C		2879,60	[illegible]
Sogenfrance D		2614,33	[illegible]
Sogépargne D		314,20	[illegible]
Soginter C		344,36	[illegible]

SYMBOLES
○ cours du jour; ◆ cours précédent.



SPORTS Reyes Estevez est devenu champion d'Europe du 1 500 mètres, jeudi 21 août, à Budapest. L'Espagnol a dominé son compatriote et grand rival Fermin Cacho, qui termine troisième. La surprise de la journée est venue du 400 mètres haies où le Polonais Pawel Januszewski s'est imposé devant le favori, le Russe Ruslan Mashchenko. Dans le 800 mètres féminin, la Russe Yelena Afanasyeva a gagné son premier titre international devant la Suédoise Malin Ewerlof. ● MEILLEURE PERFORMANCE mondiale de l'année pour l'Ukrainienne Vita Pavlysh, qui a ainsi gagné le concours du poids féminin avec un jet de 21,69 mètres. ● TRISTESSE dans les rangs français, dont aucun représentant en lice, jeudi, n'a pu monter sur un podium. Le bilan reste maigre : une médaille d'or, Christine Arron. *« Une embellie dans un cimetière »*, a résumé un membre de l'encadrement fédéral.

Les Espagnols s'imposent toujours dans le demi-fond européen

Les hommes au maillot rouge et jaune participent à des centaines d'épreuves de cross-country pendant l'hiver, ce qui leur permet de briller lors des rendez-vous d'été, à l'image de Reyes Estevez, qui a dominé, jeudi 20 août, son compatriote Fermin Cacho lors de la finale du 1 500 mètres

BUDAPEST
de notre envoyé spécial

Le demi-fond vit une époque bien singulière. Ses records tombent sans résistance à la première bourrasque. Ses maîtres du passé, les coureurs britanniques, ne cachent même plus leur renoncement à en récupérer un jour les clefs. Et ses nouveaux conquérants semblent avoir été élevés dans l'ignorance la plus totale des règles du respect.

La preuve en a encore été donnée jeudi 20 août, sur la piste du Nepstadion de Budapest, à l'heure où la nuit se posait sans empressement sur les rives du Danube. La finale du 1 500 m, ultime épreuve de la soirée, s'annonçait indécise. Le public n'avait d'yeux que pour Fermin Cacho, l'éternel Espagnol, champion olympique en 1992, recordman d'Europe de la distance (3 min 28 s 95) depuis l'été 1997, un ancien footballeur tellement avide de succès qu'il en oublie le plus souvent de s'encombrer d'élégance.

A sa droite, sur la ligne de départ, peu de gens remarquent la silhouette filiforme de l'un de ses compatriotes, Reyes Estevez, submergé par le trac et tremblant sur ses jambes. Cacho est un tueur, se répète le stade en le voyant déjà vainqueur. Il ne sait pas perdre. L'échec n'est pas dans sa nature.

En 1992, il avait réussi le prodige de s'endormir d'un sommeil sans secousse, à quelques heures de la finale du 1 500 m des Jeux de Barcelone. Réveillé au dernier moment par son entraîneur, Fermin Cacho avait pris d'un pas léger le chemin du stade. Et bouclé sa soirée par un titre olympique.

Quatre ans plus tard, en terre américaine, sa haine de la défaite l'avait poussé à oublier la bienséance et à glisser à l'oreille de Noureddine Morceli, le favori du 1 500 m, cette phrase aujourd'hui légendaire : *« Une médaille d'or aux Jeux, j'en ai déjà une sur ma cheminée. Toi, tu l'attends toujours. »*

A vingt-neuf ans, Fermin Cacho ne veut pas croire au vieillissement. Il sait par habitude que les courses tactiques, la coutume dans les grands championnats, ne peuvent le surprendre. Il en connaît tous les pièges et n'en ignore aucune règle.

A un tour de l'arrivée, l'Espagnol se glisse en tête. Il joue des coudes, tire sur ses bras et roule des épaules. Le Portugais Rui Silva l'aperçoit et semble saisir en un regard que la victoire vient de lui échapper. Mais, surprise, Reyes Estevez n'est pas d'humeur, lui, à sombrer dans le fatalisme. Il colle ses foulées dans celles de son aîné. Plus grand, moins lourd, il en impose. Et s'accroche à son idéal de gloire en se moquant bien des titres et des records que Fermin Cacho porte au cou en toutes circonstances. A 200 m du but, le plus jeune accélère le rythme. L'ancien perd un mètre, puis deux. Il ne reviendra plus. Et se consolera mal de cet échec en héritant finalement de la médaille de bronze.

Reyes Estevez, vingt-deux ans, l'emporte sans un tremblement. Il fête sa victoire d'un poing serré et d'une grimace. Et se sert pour l'expliquer d'un discours sans respect. *« Je m'attendais au pire*, raconte-t-il en transpirant à peine, *mais la course a été pour moi d'une étonnante facilité. Dans le dernier tour, j'ai ressenti de merveilleuses sensations. J'ai changé de rythme, personne n'a suivi. A 80 mètres de l'arrivée, je me suis retourné pour voir*

> L'Espagne serait-elle donc le Kenya de l'Europe, un pays où les talents du demi-fond sortent de terre comme de la mauvaise herbe ?

où étaient les autres, mais il n'y avait personne. Je n'avais pourtant pas l'impression d'aller si vite. Franchement, j'attendais plus de résistance des autres finalistes. »

Un rien arrogant, sans doute. Mais le jeune homme n'a connu de la vie, jusque-là, que sa face la plus lisse. A dix-sept ans, il remporte son premier titre européen chez les juniors. Deux ans plus tard, il récidive. Et salue son entrée dans l'âge adulte, en août 1997, par une médaille de bronze aux championnats du monde.

La défaite, il l'ignore. Tout juste ose-t-il, pour tempérer l'impression de suffisance, une courte phrase récitée sans guère de conviction : *« Je ne me sentais pas jusque-là le numéro un des coureurs espagnols. Fermin Cacho possède un record sur 1 500 m bien supérieur au mien* (3 min 30 s 87). *Mais les choses sont peut-être en train de changer. Je sens que je peux descendre cette saison sous la barrière des 3 min 30. »*

L'Espagne serait-elle donc le Kenya de l'Europe, un pays où les talents du demi-fond sortent de terre comme de la mauvaise herbe ? Sûrement. L'émulation réussirait des miracles, dit-on. Et la prolifération des épreuves de cross-country, une centaine pendant l'hiver, offrirait aux jeunes coureurs le meilleur des terrains de jeu. Seul ennui, mais de taille : l'élite des athlètes espagnols se prépare sous l'autorité de Sabino Padilla. Un sorcier de l'entraînement, connu pour avoir fait ses classes dans le cyclisme espagnol.

Alain Mercier

Christine Arron bien seule

Avant un week-end qui peut lui permettre de renouer avec le succès, grâce à l'épreuve du saut à la perche et aux relais, l'équipe de France affiche un bilan décevant avec pour seul viatique la médaille d'or gagnée par Christine Arron sur 100 mètres. La nouvelle vedette de l'athlétisme français a tenté de mobiliser ses compatriotes. *« Je viens de montrer l'exemple, concentrez-vous sur l'objectif et vous verrez que la gagne va revenir »*, leur a-t-elle lancé quelques heures après son triomphe. Philippe Lamblin, le président de la Fédération française d'athlétisme, a reconnu que le système de sélection n'était pas forcément adéquat. *« Mais notre contingent de 98 sélectionnés n'était pas trop pléthorique*, a-t-il ajouté. *Nous avons vu large avant les championnats du monde. »* En privé, un membre de l'encadrement fédéral a résumé le sentiment général : *« La victoire de Christine Arron constitue une embellie dans un cimetière. »*



Premier titre à 31 ans

Sa chevelure flamboyante a illuminé Budapest. Abonnée aux places d'honneur, la Russe Yelena Afanasyeva a gagné son premier titre à 31 ans en s'adjugant, jeudi 20 août, l'épreuve du 800 mètres (1 min 58 s 50) devant la Suédoise Malin Ewerlof et l'Autrichienne Stephanie Graf. La vice-championne du monde a profité de l'absence de sa compatriote Svetlana Masterkova pour imposer sa longue foulée. *« J'ai toujours su que j'allais gagner »*, a-t-elle déclaré. Afanasyeva, qui a disputé à Budapest sa vingtième course de la saison, a établi cette année la meilleure performance mondiale avec 1 min 56 s 63, soit deux dixièmes de plus que son meilleur temps réalisé en 1997. Cette mère de famille, qui a pour habitude d'aller à l'église tous les dimanches dans sa ville natale, située à 400 kilomètres de Moscou, rêve désormais de dominer la championne du monde, la Cubaine Ana Fidelia Quirot.

Les bonnes recettes de la lanceuse de poids Vita Pavlysh

BUDAPEST
de notre envoyée spéciale

Pour remplir les tribunes proches de l'aire de compétition, Vita Pavlysh, la nouvelle championne d'Europe du lancer du poids, propose sa recette : *« Lancer encore plus loin. »* Selon elle, la foule se découvrira une passion pour les silhouettes à la taille bourreleuse, enserrée dans une ceinture de force, si celles-ci mettent plus de conviction à « s'arracher » l'épaule.

Enfin reine des Européennes, l'Ukrainienne n'était plus, jeudi 20 août, à une énormité près. La victoire l'avait libérée. Son âme damnée, l'Allemande Astrid Kumbernuss, patronne du poids mondial (championne olympique en 1996 et du monde en 1995 et 1997), lui avait laissé le champ libre à Budapest, occupée qu'elle est pour l'instant à pouponner son petit Philipp, né le mois dernier.

Pavlysh a réglé le concours dès le deuxième essai en expédiant la sphère de fonte de 4 kilos à 21,69 m. Elle pouvait sauter de joie. D'un même jet, elle venait de conquérir le titre européen en améliorant de 10 centimètres le record du championnat, datant de 1982. Le monde était donc presque parfait pour l'Ukrainienne. Dans une discipline où la progression devrait logiquement être affaire de centimètres, elle a quasiment gagné un mètre en une saison, avec une méthode bien à elle.

Elle n'a pas disputé la moindre compétition internationale officielle cette année. *« Une grave blessure au genou, qui n'est toujours pas guérie »*, s'excuse-t-elle. Pavlysh ne s'épanche jamais sur la nature de ses hypothétiques blessures. L'an passé, elle avait déjà joué l'Arlésienne de février à fin juin, prétextant un autre mal mystérieux, avant de signer son seul véritable fait de gloire en obtenant la médaille d'argent aux championnats du monde d'Athènes.

« JE BATTRAI LE RECORD DU MONDE »

Dans ces conditions, jusqu'où peut-elle aller une fois rétablie ? Elle répond sans une seconde d'hésitation : *« Je battrai le record du monde. »* Que l'incroyable marque de la Soviétique Natalia Lisovskaya (22,63 m), datant de l'été 1987, soit entâchée de lourds soupçons de dopage ne l'effraie pas. Elle n'est pas la première lanceuse passée à la postérité qui apparaît puis disparaît, traînant dans son sillage un parfum de scandale. Elle explique que la douleur de son genou va et vient. Mais elle est *« une fille courageuse et une compétitrice »*, son amour de sa discipline lui donne la force de *« s'entraîner dur »*.

Grisée par sa victoire, Vita Pavlysh en a même ajouté dans le registre de la fausse modestie : *« Je n'avais aujourd'hui aucune rivale, mais même dans ces conditions un concours de lancer de poids n'est jamais ennuyeux. »* Loin derrière elle, la Russe Irina Korzhanenko (19,71 m) et la Biélorusse Yanina Korolchik (19,23 m) ont pourtant dominé la saison. Elles auraient pu s'irriter de la victoire écrasante de Pavlysh. Surtout Korzhanenko, qui a multiplié les meilleures performances mondiales de la saison. *« J'aurai pu faire mieux si je m'étais plus concentrée sur la préparation de ces championnats »*, a-t-elle expliqué.

Plutôt que de se quereller, toutes trois ont préféré se réjouir d'occuper le podium en *« sœurs »*, comme au bon vieux temps de l'Union soviétique. Après tout, n'ont-elles pas joué un bon tour aux ex-Allemandes de l'Est éteintes en cette saison « mineure », snobée par leur leader, Astrid Kumbernuss ? Nadine Kleinert, sixième avec 18,48 m, plus de 60 centimètres de moins que sa meilleure marque de l'année, était inconsolable après son sixième essai. *« C'est la preuve qu'un concours de lancer de poids est plus passionnant qu'un 100 m qui s'achève après dix secondes »*, a conclu Vita Pavlysh.

Malgré sa bonne volonté, l'Ukrainienne ne provoque pas un enthousiasme unanime autour de sa discipline. Lorsqu'on les interroge sur leur réticence à financer des lanceuses de poids, les fabricants d'articles de sport continuent à se montrer uniformément frileux. *« Notre tradition, c'est plutôt la course à pied »*, disent-ils prudemment.

Patricia Jolly

PODIUMS

■ **DÉCATHLON** : l'Estonien Erki Nool est devenu champion d'Europe du décathlon. Avec un total de 8 667 points, il a devancé le Finlandais Eduard Hamalainen (8 592 pts) et le Russe Lev Lobodin (8 571 pts). Les Français Wilfrid Boulineau et Gaëtan Blouin sont dix-huitième et dix-neuvième.

■ **1 500 M MESSIEURS** : l'Espagnol Reyes Estevez s'est imposé dans la finale du 1 500 m. Dans un temps de 3 min 41 s 31, il a devancé le Portugais Rui Silva (3 min 41 s 84) et l'Espagnol Fermin Cacho, tenant du titre (3 min 42 s 13). Le Français Kader Chekhemani a terminé huitième.

■ **400 M HAIES MESSIEURS** : le Polonais Pawel Januszewski a remporté la finale du 400 mètres haies. Dans un temps de 48 s 17, il a devancé le Russe Ruslan Mashchenko (48 s 25) et l'Italien Fabrizio Mori (48 s 71). Le champion du monde en titre, le Français Stéphane Diagana, avait chuté lors des demi-finales, mercredi 19 août.

■ **TRIPLE SAUT DAMES** : la Grecque Olga Vasdeki est devenue championne d'Europe du triple saut. Avec un bond à 14,55 m, elle a devancé la Tchèque Sarka Kasparkova (14,53 m) et la Bulgare Tereza Marinova (14,50 m).

■ **800 M DAMES** : la Russe Yelena Afanasyeva a remporté le titre du 800 mètres féminin. Dans un temps de 1 min 58 s 50, elle a devancé la Suédoise Malin Ewerlof (1 min 59 s 61) et l'Autrichienne Stephanie Graf (2 min 00 s 11).

■ **POIDS DAMES** : l'Ukrainienne Vita Pavlysh a conservé son titre européen lors du concours féminin du lancer du poids avec un jet à 21,69 m, meilleure performance mondiale de l'année. Elle a devancé la Russe Irina Korzhanenko (19,71 m) et la Bélarusse Yanina Korolchik (19,23).

■ **10 KM DAMES** : la marcheuse italienne Annarita Sidoti s'est imposée dans l'épreuve du 10 km. Avec un temps de 42 min 49 s, elle a devancé sa compatriote Erica Alfridi (42 min 54 s) et la Portugaise Susana Feitor (42 min 55 s). La Française Nora Leksir s'est classée dix-septième.

هكذا من الاصل

Le dopage est aussi une réponse à la nocivité de la suractivité physique

Dans un entretien au « Monde », le docteur Bruno de Lignières, du service d'endocrinologie et de médecine de la reproduction à l'hôpital Necker, affirme que les traitement dopants, « tels qu'ils sont aujourd'hui mis en œuvre, améliorent la santé des sportifs au lieu de lui nuire »

Le Comité international olympique (CIO) a annoncé, jeudi 20 août, qu'il allait proposer la création d'une Agence antidopage du mouvement olympique lors de la conférence *mondiale* sur le dopage, qui aura lieu en février. Le président du CIO, Juan Antonio Samaranch, a démenti les propos que lui avait prêtés un quotidien espagnol, selon lesquels il aurait demandé une réduction de la liste des produits dopants. Il a ainsi coupé court à un début de polémique avec le président de la commission médicale, Alexandre de Mérode. Au même moment, la justice française a procédé, à Reims, à l'audition de six coureurs de l'équipe TVM. Rodolfo Massi, mis en examen *le 31 juillet pour infraction* à la loi antidopage de 1989, a été autorisé à reprendre la compétition par la chambre *d'accusation* de la cour d'appel de Douai. Dans un entretien au *Monde*, Bruno de Lignières, endocrinologue, estime qu'*« il faut avoir le courage de dire que le dopage, tel qu'il est mis en œuvre aujourd'hui, améliore la santé des sportifs au lieu de lui nuire »*.

« *Il y a dix ans*, à l'occasion de l'affaire Ben Johnson, vous aviez, dans ces colonnes, *pris* position en faveur d'un rééquilibrage hormonal des athlètes, provoquant une polémique. Quelle analyse faites-vous aujourd'hui, au lendemain d'un Tour de France mouvementé ?

– A la fin des années 80, quand personne ne comprenait plus rien à ce que pouvait être le dopage ou l'absence de dopage, nous avions été plusieurs à saisir le Comité national d'éthique pour les sciences de la *vie et de la santé. Nous espérions* obtenir une définition précise du dopage *répréhensible. Le Comité a mis* trois ans pour répondre, de manière angélique, comme si les sages qui le composent ne voulaient pas se rendre compte de la réalité.

– Que voulez-vous dire ?

– Le comité admettait alors que le sport de haut niveau posait de graves problèmes médicaux, indépendamment de la pratique du dopage, et qu'un médecin confronté à ces problèmes *était obligé d'agir*, de même qu'un médecin du travail ne *pourrait laisser partir sans masques* des mineurs là où il y a un risque de *silicose*. En admettant ce problème, les sages ajoutaient qu'une telle situation exigeait des enquêtes. Or aucune enquête n'a été menée, depuis, par la médecine du travail ! Ce comité admettait en outre que des déséquilibres hormonaux étaient induits par l'excès d'activité physique. Mais il refusait le principe d'un rééquilibrage hormonal, soulignant qu'il *était de la responsabilité des médecins du sport d'interrompre l'activité physique des athlètes, de manière à respecter chez eux les équilibres physiologiques.*

– Etes-vous persuadé de l'inefficacité des contrôles biologiques actuels visant à lutter contre le dopage ?

– Bien évidemment. De tels contrôles permettent aux sportifs de haut niveau de consommer des androgènes, de l'EPO, de l'hormone de croissance, des stéroïdes, de tout ce que l'on veut. Le seul avantage de *ces contrôles est, sans doute, de limiter les excès de consommation et de prévenir les accidents. A partir du* moment où vous fixez, chez les cyclistes, à 50 % la barre de l'hémocrite acceptable, tout le monde voudra se situer à 49, et personne ne restera à 45.

– La communauté médicale dispose-t-elle de certitudes scientifiques quant à la nocivité de l'abus des exercices physiques ?

– Absolument. Les connaissances médicales sur ce thème sont sans *équivoque. Pour autant*, le public est persuadé que cette activité physique *est bonne pour la santé*, et que les problèmes médicaux ne résultent que du dopage. Cela est faux dans presque tous les cas.

» Ces problèmes médicaux résultent, pour l'essentiel, de l'activité physique des athlètes. Il faut avoir le courage de dire que le dopage, tel qu'il est mis en œuvre aujourd'hui – *par des médecins peut-être "marrons", mais qui sont souvent de* bons techniciens, puisqu'il n'y a pas *d'accidents majeurs –, améliore* la santé des sportifs au lieu de lui nuire.

– Avez-vous des arguments pour soutenir une position aussi provocatrice ?

– Le problème médico-sociologique du dopage n'est jamais présenté clairement aux consommateurs des spectacles sportifs. Il importe de savoir que l'exercice physique intense, quand il est pratiqué de manière prolongée, induit *des perturbations biologiques*, en particulier hormonales, qui sont nui*sibles à la santé. Or les professionnels* sont en permanence contraints d'atteindre *les limites* de l'exagération, c'est-à-dire des nuisances pour leur santé, s'ils veulent conserver leur emploi.

» L'exemple médical le plus facile à saisir est celui des athlètes féminines, qui, pendant les compétitions ou les entraînements, perdent l'activité hormonale de leurs ovaires, *voient ainsi leurs règles disparaître*, et connaissent une accélération du *vieillissement vasculaire et osseux*. C'est ainsi que ces femmes ont des organismes comparables à celui de femmes ménopausées.

» Faut-il, dès lors, être choqué d'apprendre que ces athlètes cherchent une solution médicale ? Cette solution existe : on peut compenser le déficit hormonal ovarien provoqué par l'activité sportive avec des traitements courants, comme des pilules contraceptives ou des traitements hormonaux de la ménopause. C'est, pour 99 % des gy*nécologues et des endocrinologues* de tous les pays, la seule solution utile à la santé de ces femmes. *Si* cette solution a, par ailleurs, une influence positive sur leurs performances physiques, est-ce tant pis, ou tant mieux ? Si quelques-uns pensent que oui, que suggèrent-ils pour organiser le contrôle de produits hormonaux aussi courants que des *pilules contraceptives ? Si*, au contraire, comme la plupart des médecins, on pense que l'enjeu médical prime sur l'enjeu sportif, l'analyse des bénéfices et des risques montre qu'il faut prescrire des hormones complémentaires à ces sportives. Tenter de l'interdire est irréaliste.

– La même analyse prévaut-elle chez les hommes ?

– Les problèmes hormonaux existent, même s'ils sont moins spectaculaires. Des études ont montré, depuis vingt ans, que la production de testostérone par les testicules chute en cas d'activité *physique exagérée ou prolongée*. Les conséquences de ce phénomène touchent le muscle, le *système cardio-vasculaire*, l'os et le nombre de globules rouges – l'hématocrite –, qui vont avoir tendance à baisser. Que doit faire l'honnête médecin ? Il lui faut informer, organiser une surveillance *spécifique. En cas d'anomalie*, par exemple la baisse de testostérone, *doit-il* "mettre à pied son patient et lui conseiller du repos", et refuser de lui prescrire une dose compensatrice de testostérone ? Pour quelles raisons, alors que l'équivalent, chez une femme, aura été toléré ? Parce que la testostérone serait spécialement dangereuse pour la santé de l'homme ? Pas du tout : elle ne présente aucun risque particulier. Si l'honnête médecin refuse une telle prescription compensatrice, ce sera pour respecter la loi, et parce qu'il s'agirait d'une « tricherie ».

– Votre analyse vaut-elle pour l'EPO ?

– Pour cette substance, personne ne *semble encore avoir évalué* les conséquences médicales de son utilisation, vraisemblablement large, comme l'a montré l'épisode du Tour de France. L'EPO est-elle surtout utilisée aux doses qui maintiennent les globules rouges et l'hématocrite aux limites supérieures de la normale – ce qui serait favorable à la santé, indétectable aux contrôles et identique à ce que produit un séjour en altitude –, ou pour dépasser ses limites en compétition, ce qui serait nuisible à *la santé et immédiatement* détectable ? Si une telle substance améliore les performances mais nuit à la santé, tout le monde est d'accord pour tenter de l'interdire. Mais si un produit améliore à la fois les performances et la santé, et, de plus, est indétectable, il est impossible d'obtenir l'assentiment des professionnels pour en rejeter l'usage.

» *C'est si vrai que* le *président* du Comité international olympique, célèbre pourfendeur du "dopage", en vient à penser que l'EPO ne peut plus être efficacement interdite, et ne devrait plus figurer sur l'interminable liste des produits "dopants". »

Propos recueillis par Jean-Yves Nau

« Un argument inacceptable » pour l'AMM

L'Association médicale mondiale (AMM), un groupe de médecins indépendant, vient de publier un texte interdisant aux praticiens tout soutien à des activités de dopage et punissant ceux qui le pratiquent. Rédigé par l'association médicale danoise, ce texte estime *que les médecins impliqués dans* le dopage ont un comportement *« contraire à l'éthique »* et, dans certains cas, *« criminel ». « Dire que si les médecins ne s'en mêlaient pas la santé des athlètes serait encore plus menacée est un argument faux et inacceptable ».*

Le texte propose que les médecins et leurs associations *« jouent un rôle déterminant »* en faisant connaître les dangers du dopage. Ce texte doit être soumis à l'approbation de l'assemblée générale de l'AMM en octobre. – *(AFP.)*

CARNET

DISPARITION

Noel Behn

L'auteur de « La Lettre du Kremlin »

LE ROMANCIER américain Noel Behn est mort le 27 juillet à New York d'une crise cardiaque. Né le 6 janvier 1928 à Chicago, Noel Behn étudie dans les universités du Wyoming et de Stanford. De 1950 à 1952, il suit des cours à l'université de Paris et fait partie de l'équipe de basket-ball du *Racing. De retour* aux Etats-Unis, il effectue son service militaire dans le contre-espionnage. Démobilisé, il devient producteur, puis directeur de théâtre et fonde, en 1961, une académie d'art dramatique et musical à New York.

En 1966, Noel Behn publie *La Lettre du Kremlin*, qui devient rapidement un classique du roman d'espionnage et est adaptée, en 1970, par John Huston, avec Orson Welles et George Sanders. Aban*donnant sa carrière théâtrale*, Noel Behn se consacre alors exclusive*ment à la littérature* et écrira encore une demi-douzaine de livres, dont *Big Stick-Up at Brink's* (1977), sur le hold-up réel de la Brink's à Boston, qui inspirera la même année le film *The Brink's Job* (*Têtes vides cherchent coffre plein*), de William Friedkin, avec Peter Falk. Dans son dernier ouvrage, *Lindbergh : the Crime*, paru en 1993, Behn réexaminait la célèbre affaire et émettait l'hypothèse que le célèbre aviateur était personnellement impliqué dans l'enlèvement et le *meurtre* de son fils. Ces dernières années, Noel Behn fit de la figuration dans deux films de son ami Woody Allen – *Stardust Memories* (1980) et *Une autre femme* (1988) – et participa au scénario de la série policière *Homicide : Life on the Street*, actuellement diffusée sur Série Club.

Jean-Jacques Schléret

JOURNAL OFFICIEL

Au Journal officiel du mercredi 19 août est publié :

● **Fonctionnaires** : un décret portant modification de l'organisation des carrières des fonctionnaires territoriaux des catégories C et D ; un décret fixant les différentes échelles de leur rémunération.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Jean-Jacques BECKER,
son grand-père,
laisse à ses petites-filles,
Celia, Sarah-Laure et Mahauld,
la joie d'annoncer la naissance de

Nathan,

chez

Laurence BECKER,

le 18 août 1998.

Mariages

Sandra et Jean-Lio

se marient et nous leur souhaitons mille ans de bonheur.

22 août 1998.

Anniversaires de mariage

Jacqueline et Jean,

quarante-trois ans de mariage.
Quel beau parcours.
Heureux anniversaire.

Catherine, Le Cannet.

Décès

– Le président,
Le vice-président,
Les membres du bureau et du conseil d'administration de l'Association de langue française pour l'étude du diabète et des maladies métaboliques (Alfediam),
ont la profonde tristesse de faire part du décès du

professeur Jean CANIVET,
président fondateur
de leur association,

survenu le 8 août 1998, à son domicile.

André CRUIZIAT

est entré dans la lumière de Dieu le 18 août 1998.

L'Eucharistie sera célébrée le mardi 25 août, à 14 h 30, en l'église Notre-Dame-des-Otages, 81, rue Haxo, Paris-20e.

Il sera inhumé ultérieurement dans l'intimité, à Sixt (Haute-Savoie).

Françoise Cruiziat,
47, rue du Borrégo,
75020 Paris.

– L'Association nationale Poursuivre
a la tristesse d'informer du décès de

M. André CRUIZIAT,
l'un de ses fondateurs.

Il s'est endormi dans la Paix du Seigneur le 18 août 1998.

Ses obsèques auront lieu le mardi 25 août, à 14 h 30, à Notre-Dame-des-Otages, 81, rue Haxo, Paris-20e.

Poursuivre,
75, rue du Javelot,
75013 Paris.

– Le président,
Et les membres du conseil d'administration,
Les équipiers et le personnel d'Alerte aux réalités internationales,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 18 août 1998, de

André CRUIZIAT,
fondateur et animateur de l'association.

Les obsèques seront célébrées le mardi 25 août, à 14 h 30, à la paroisse Notre-Dame-des-Otages, 81, rue Haxo, Paris-20e.

(*Le Monde* du 21 août.)

– Le président,
Et le secrétaire perpétuel,
Les membres de l'Académie nationale de médecine,
ont la tristesse de faire part du décès de leur très estimé confrère,

le professeur Pierre DENIKER,
chevalier de la Légion d'honneur,
membre de l'Académie nationale
de médecine,

survenu le 17 août 1998, à Paris, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

(*Le Monde* du 21 août.)

– Mme Yvette Feinberg,
son épouse,
Chantal et Denis Feinberg
et Arthur,
ses enfants et petit-fils,
Les familles Faget, Karlin, Souhaité, Dembedian,
ont la douleur de faire part du décès de

Sacha FEINBERG,

le 13 août, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

– Mme Yvette Gamot, née Oulé,
sa femme,
Jean-Claude, Yvan et Max Gamot,
ses fils,
Parents et alliés,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Guy Pierre GAMOT,

survenu le 20 août 1998, à Toulouse, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

129, avenue de Lavaur,
31500 Toulouse.

– Les docteurs Jean-Max Lavollay
et Bernadette Lavollay, née Pigeon
et leurs enfants,
Me Marc van Elslande et Mme van Elslande, née Isabelle Lavollay
et leurs enfants,
Ses enfants et petits-enfants,
ont le très vif regret de faire part du décès de

M. Jean LAVOLLAY,
professeur honoraire
au Conservatoire *national*
des arts et métiers,
membre correspondant
de l'Institut (Académie des sciences),
ancien président
de l'Académie d'agriculture,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national
du Mérite,
officier des Palmes académiques,

en son domicile à Nemours, le 19 août 1998, dans sa quatre-vingt-douzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 24 août, à 14 h 15, en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul de Saint-Pierre-lès-Nemours.

L'inhumation aura lieu au nouveau cimetière de Saint-Pierre-lès-Nemours, dans le caveau de famille.

1, place du Pont-de-Nemours,
77140 Nemours.

– Mme Ingetrud Hoheisel, née Pankow,
sa sœur,
Ulrich et Gerhard Hampicke,
ses neveux,
Angelika Hampicke,
Jan et Nils Hampicke,
ont la douleur de faire part du décès, le 14 août 1998, de

Mme Gisela PANKOW,
chevalier de la Légion d'honneur.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité familiale à Berlin.

– Mme Claude Polonovski,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. le professeur
Claude POLONOVSKI,
ancien chef de service
de l'hôpital Trousseau,

survenu le 9 août 1998.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Une messe de requiem sera célébrée le *vendredi 11 septembre, à 18 h 30 précises*, en l'église de Mareil-Marly.

La Châtaigneraie,
78750 Mareil-Marly.

– Nous ne connaissons personne qui ne *l'aimait* pas, grâce à sa sagesse, son intégrité et son amour des autres.

Colette REDONDO,
née BRUHAT,

nous a quittés le 19 août 1998.

A la peine de
Paul Redondo,
son époux,
Ses enfants,
Benjamin, Arthur et Pauline,
ses petits-enfants,
se joignent
Les familles Baulac, Bruhat, Guiter, *Pliskin, Redondo et Soule*,
Ainsi qu'Emilie et Cléo,
Et tous les frères et sœurs F∴ M∴ du droit humain.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Philippe Lagayette, président,
Et les membres du conseil d'administration,
Jean Pierre Bourguignon, directeur,
Et les membres du comité scientifique,
Le personnel de l'Institut des hautes études scientifiques,
La direction des sciences physiques et mathématiques du Centre national de la recherche scientifique,
ont la tristesse *de faire part du décès de*

M. Weishu SHIH,
directeur de recherche au CNRS,

survenu *le 15 août 1998*, dans sa soixante-septième année.

La levée du corps aura lieu au funérarium de Rambouillet, le 24 août, à 14 h 30, suivie de l'inhumation au cimetière de Raizeux.

IHÉS,
35, route de Chartres,
91440 Bures-sur-Yvette.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Saint-Paul-Trois-Châteaux, Le Teil, Cannes, Bourg-Saint-Andéol.
Jacques Siteboun
et Françoise Rethoré,
Marianne, Simon,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Bertrand SITEBOUN,

survenu le 17 août 1998, à l'âge de dix-neuf ans.

Anniversaires de décès

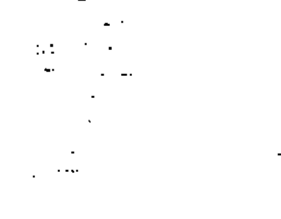
– Le 22 août 1993,

Patrick BOSSATTI

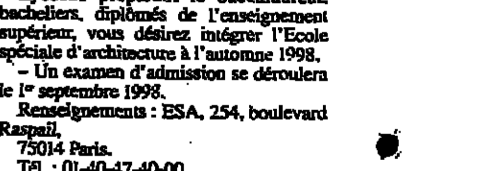
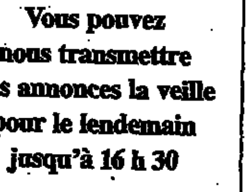
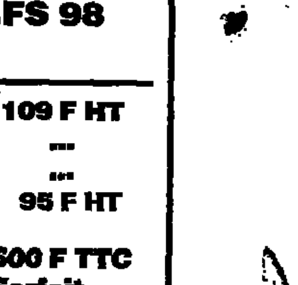
nous quittait.

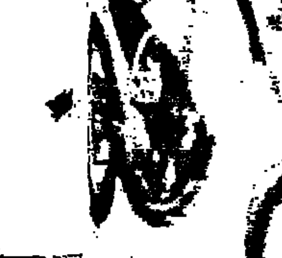
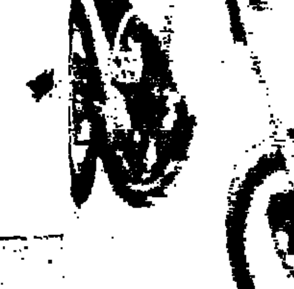
Sa famille et ses amis se souviennent.

Communications diverses



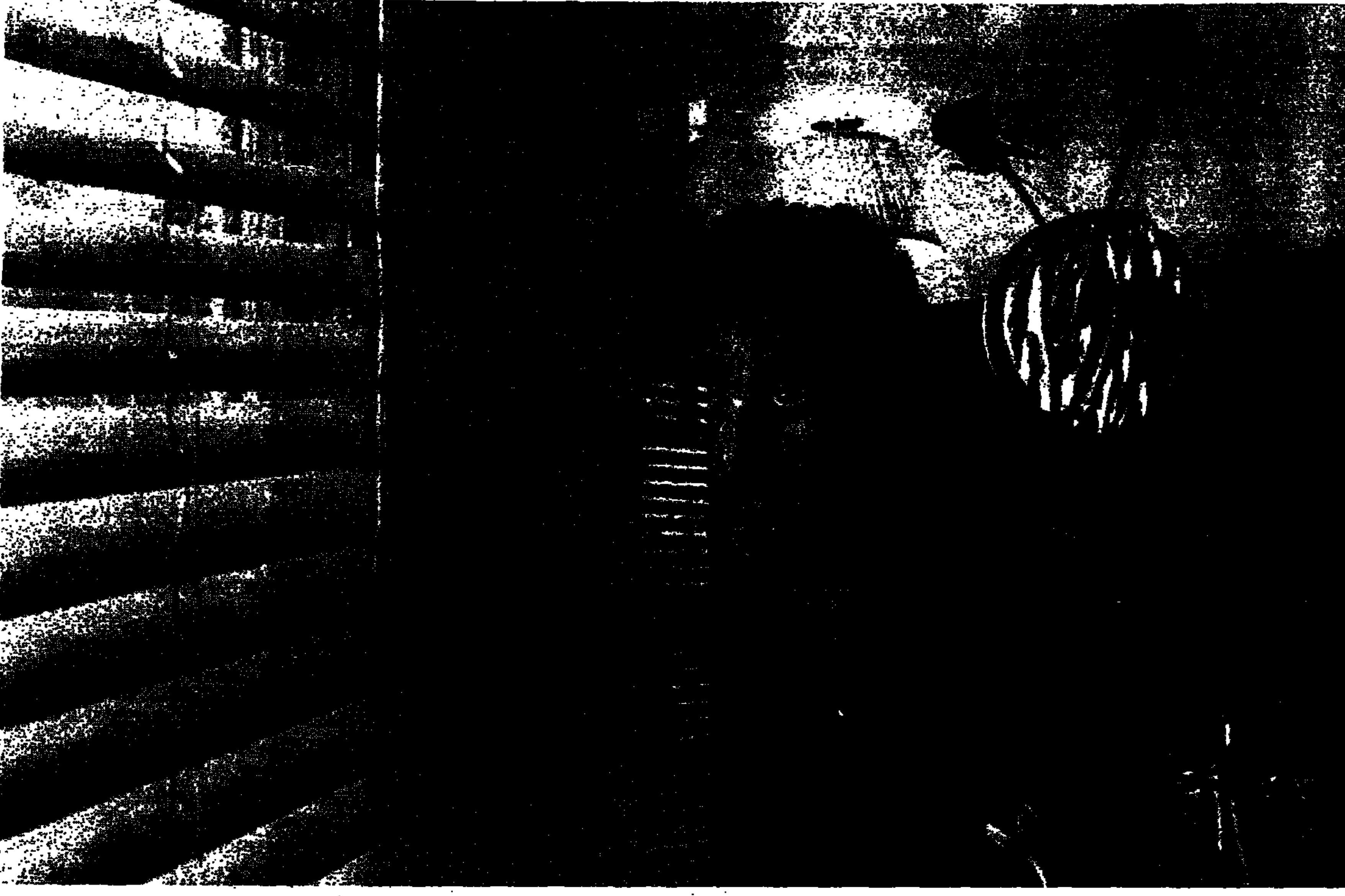








هكذا من الأصل





GÉRARD RONDEAU POUR « LE MONDE »

A Issy-les-Moulineaux, le 23 juillet, Philippe Starck dans son agence.

DESIGNERS DANS LE SIÈCLE

Philippe Starck, « le populaire est élégant, le rare est vulgaire »

Le principal acteur du tout-design des années 80 met sa notoriété au service d'une consommation non violente

Après « Charlotte Perriand, une femme dans le fauteuil des hommes » (*Le Monde* du 1er août), « Pierre Paulin, les années de la remise en formes » (*Le Monde* du 8 août) et « Richard Sapper, ces objets qui nous veulent du bien » (*Le Monde* du 15 août), rencontre avec Philippe Starck.

CHEZ STARCK, c'était l'heure des corn flakes. Ou plutôt des céréales bio, avec pomme râpée et jus de citron. Un en-cas pour appuyer le propos, entre deux interviews. Mais de quel Philippe Starck s'agissait-il ? Le designer vedette des années 80, ou le mage humanitaire de la fin des années 90, le décorateur de boîtes de nuit et d'hôtels américains, ou bien déjà le prochain Starck, de passage pour une journée dans cette maison sur l'île Saint-Germain, à Issy-les-Moulineaux, où son équipe travaille avec lui par fax et où il consent à ses visiteurs des escales minutées ? Etait-ce le créateur prolixe qui pourrait tout dessiner et se compare, devant les étudiants de Harvard, *« à un arbre de Noël couvert de cadeaux »* ? Ou bien celui qui – *« il faut développer un talent du refus »* – décline neuf sur dix des propositions d'études qu'on lui adresse chaque jour ?

Celui qui proclame, citoyen lucide et prophète éclairé, ce que l'on devinait depuis longtemps : trop d'objets tue, allons à l'essentiel. Ou encore celui qui supervise au mot près les commentaires du catalogue qu'il publiera en septembre avec La Redoute. Deux cents articles, soixante pages, une première. Le Starck total, des chaises légères aux pulls couleur muraille, des crèmes de soin aux aliments issus de l'agriculture biologique, des assiettes au contenu de l'assiette, uniquement des produits – conçus ou choisis par lui – garantis « bon pour vous, bon pour l'humanité ». Argument politique d'un créateur qui, plus que le beau, veut désormais le bien : *« Good goods »*, c'est le titre, *« catalogue des objets honnêtes »*. Dire le beau et faire le bien.

On ne pourra pas ôter à Philippe Starck, que l'on évite ou non les pièges et les écrans qu'il dresse,



J.-B. MONDINO

Robe-collant à transformations pour Wolford (1998).

d'avoir collé à l'époque, devancé et traduit ses envies, ses péchés, ses penchants. Célèbre dès les années 1983-1984 pour un café aujourd'hui démoli – le café Costes aux Halles – et un aménagement d'appartement à l'Elysée que pratiquement personne n'a vu, Philippe Starck correspond pourtant à l'universelle idée que l'on se fait du rôle du designer. L'ancien élève peu assidu de l'école Camondo, qui dessinait *« pour que les filles enfin le remarquent »*, se souvient que ce métier n'existait pas dans les années 1970, car alors *« un designer, c'était forcément un Italien... »*.

Alors comment a-t-il pu inventer la version française de l'impossible définition et décrocher cette inusable réputation internationale ? C'est simple, il a tout fait : des meubles (d'abord refusés en France, édités et fabriqués avec succès en Italie), des magasins, des cafés, de l'architecture intérieure, des manifestes, des objets-symboles et des objets usuels et si possible les deux à la fois, des tables et des fauteuils, des fourchettes et une moto, une flamme olympique et des lampes d'appoint, des chambres drapées de blanc à New York et à Miami, des bars tendus de noir à Paris et à Dallas, un grand restaurant kitsch à Hongkong... Et encore d'autres meubles pour les 3 Suisses, et puis une table avec un tronc d'arbre pour rappeler d'où vient le bois, et même, dans ce catalogue de vente par correspondance, les plans d'une maison (quotidiennement réclamés depuis). Ensuite, avec Thomson, il a voulu réinventer les postes de télévision et les radio-réveils. Avec Alessi, il énumère des objets pour la table. Et avec la marque autrichienne de lingerie Wolford, il vient d'inventer une robe-collant tout-en-un qui sort dans les jours qui viennent à grand fracas de publicité, mais à un prix trop élevé aux yeux de son signataire.

MIXTE DE COLUCHE ET DE GODARD

Les relations de Starck avec l'industrie et les grandes entreprises peuvent être houleuses : les fabricants de meubles français qui l'ont ignoré au début n'entendront plus parler de lui ; avec les 3 Suisses, premiers à faire entrer des signatures dans leur catalogue, la rupture est consommée ; chez Thomson, il a été mis fin à son contrat de direction artistique dans la foulée des changements à la tête de l'entreprise d'électronique... Seuls les Italiens semblent plus à même de s'entendre durablement avec lui.

Né pour convaincre et jamais en reste quand il s'agit de payer physiquement de sa personne, de faire son show ou de se mettre en scène, ce mixte de Coluche et de Godard tire les ficelles de son effet médiatique en vrai professionnel. La création la plus connue de Starck, c'est son nom... Même s'il est le premier à critiquer cette tendance, ses créations sont photogéniques, son discours intrigue. Star du design, il est d'abord un as de la communication.

Si Starck parle encore parfois comme une bande dessinée – *« poc-poc »* pour dire le chemin à parcourir pas à pas, *« scratch »* pour dire la table rase de l'idée neuve, *« woah ! »* pour dire la joie devant telle ou telle invention –, il ne s'interdit pas de pontifier aussi de sa voix de tête, tel le Diafoirus d'un nouvel âge « bionique » (sic). Ou de raconter à sa manière d'où nous venons et comment nos ennuis ont commencé lorsque Cromagnonne a demandé à son homme de bien vouloir protéger *« l'œuf qu'elle venait de pondre »*, d'où l'idée de progrès, mais aussi d'agression et tout ce qui s'ensuit. A peine sorti lui-même de la grotte, on le surprend à dessiner partout des cornes d'auroch (vases et bouilloires, patères et luminaires), et s'il leur donne des allures aérodynamiques, c'est, selon sa biographie officielle, à cause du père avionneur sous le bureau duquel il a grandi, parmi les esquisses, jusqu'à cesser, à l'âge de dix ans, un jour et à jamais, de lui parler. D'où l'héritage artistique et sans doute la quête posthume.



M. LELIÈVRE

Ourson TeddyBearBand, dit « Le mutant ».

Aujourd'hui, il a troqué son rythme d'envoyé spécial de la *jet set* à peine descendu du dernier Concorde pour une organisation draconienne de son calendrier : ce ne sont pas comédies orchestrées pour épater les journalistes, ces interviews téléphoniques données de son bateau dans le bassin d'Arcachon (*« Je me suis levé à sept heures, je viens de terminer un hôtel, là je range mon bureau, une feuille et trois crayons »*) : ce jeune homme de bientôt 50 ans habite vraiment au Cap-Ferret. Et passe aussi beaucoup de temps dans sa robinsonnade de Formentera, avec palmes, claustras et escalier pour monter sur le toit comme dans la maison de Malaparte à Capri (qu'il admire, et il n'a pas tort).

A travers chaque moment de cet activisme protéiforme, l'ancien noctambule provocateur et un peu voyou – *« on me prenait pour un de la bande à Baader »* – fait entendre de plus en plus nettement son message d'ami du peuple. Déjà en 1986, il aimait dire : *« Je suis le curé du design... Je me contrefous des chaises, je ne connais pas les designers. Je crois seulement que si les gens achètent du beau, vivent dans du beau, ils vont penser mieux, ils feront moins de conneries »* (cité par Christine Colin, in *Starck*, Mardaga, 1988). Les gens, ce furent d'abord ceux de sa *« tribu »*, puis dans le public, *« les 50 % qui ne me détestent pas »*. Après le temps du *« décorateur mondain »* (Les Bains, la Main bleue), il s'est mis à dessiner pour ceux qui, *« sortant de lieux qui leur plaisaient, ont commencé à vouloir se retrouver chez eux et ont compris qu'ils n'avaient rien pour s'asseoir »*.

OUVRIER DÉZINGUEUR

Débauche de signes, langage des formes. A la recherche de l'*« évidence »*, ses créations traduisent sur vingt ans une remarquable cohérence, quelle que soit l'échelle de l'objet. Exemple : un cendrier comme Ray Hollis (le cube d'acier avec couvercle-toboggan) est une petite architecture, un mausolée qui recueille les cendres du moment qui passe. Et pour exprimer la fonction de l'usine des couteaux à Laguiole, quoi de plus net et tranchant qu'une lame fichée dans le volume du bâtiment ?

Dans le même temps, il abordait les archétypes, ouvrier dézingueur du décor d'époque : le fauteuil club déshabillé, tout cuir en façade, tout métal à l'arrière, les luminaires enjuponnés (et maintenant Archimoon, avec son abat-jour plissé), la lampe de chevet (*miss Sissi*) de toutes les couleurs, les murs faussement préhistoriques (avec crochets pour *ranger la vaisselle*) ou vraiment romantiques (piqués de roses à l'hôtel Paramount). De siège en siège, il s'appliquait à *« diviser le prix par deux chaque fois »*. Avec Louis XX, moquerie puissante sur les styles officiels, avec Lord Yo, qui reprend d'un seul moulage la silhouette d'un fauteuil de jardin à l'anglaise, et maintenant avec Dr No, petit « club » de plastique en tons pastels sur des pieds de métal, il cherche à aller de plus en plus vers le *« moins cher »*, le plus accessible.

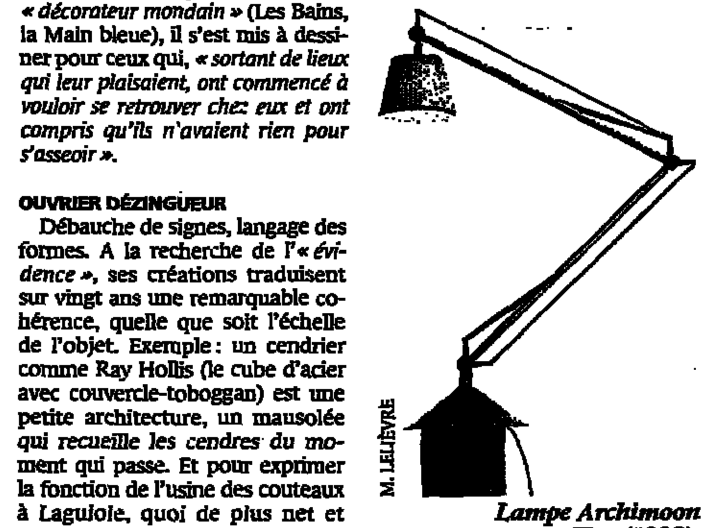
CONSOMMATEUR CITOYEN

Le designer se fait *« stratège »* : *« Je veux emmener les autres là où je sais que ce serait bien pour eux. C'est un métier lent. »* A la recherche de l'objet durable, solide, qui ne soit pas dans *« la mode et la démode »* : *« Le produit ne m'intéresse pas, c'est le profit pour l'homme, le service rendu qui m'intéresse. »* Est-ce une autre ruse de la société de consommation, une riposte sophistiquée pour vendre du hors-norme ? *« Ce qui est populaire est élégant, ce qui est rare est vulgaire. »* Le propos se *« cristallise »*. Ce fulgurant qui annonce régulièrement qu'il organise sa *« décélération »*, est aussi celui qui, depuis un an et demi, tisse la toile d'un événement tiré à plusieurs centaines de milliers d'exemplaires à la mi-septembre : sa propre mise en catalogue.

N'ayant pas peur des contradicteurs, Starck s'avancera démasqué : mise à plat de *« non-objets pour un non-consommateur »*, dit-il. Ou plus précisément un consommateur citoyen qui voudrait de la qualité et de la discrétion. Assorti d'un pacte de non-agression : pour les vêtements, le sigle choisi est NC, *« no creation, no chemicals »*. Une ligne sans couleurs, sans fioritures, des teintes unies, naturelles, du beige au gris tempête pour des parkas de ville (en association avec K-way) droites et longilignes, du blanc écru pour le linge de maison, les brassières des nouveau-nés, et le dessin d'un enfant à naître sur les tee-shirts. La haute technologie au service de la douceur, des crèmes de beauté bio-dermiques, des peintures sans émanations, des lessives non violentes : une mère Denis du troisième millénaire chassant les microbes mais aussi les poisons de la chimie.

Philippe Starck est dans le *Larousse*. Assez étrangement pour un hyper-contemporain, il lui manquait d'être présent sur le Web. Ce sera fait en septembre avec les pages et les objets du catalogue (www.goodgoods.tm.fr). Lui qui avait déjà la planète à ses pieds l'aura enfin au bout des doigts.

Michèle Champenois



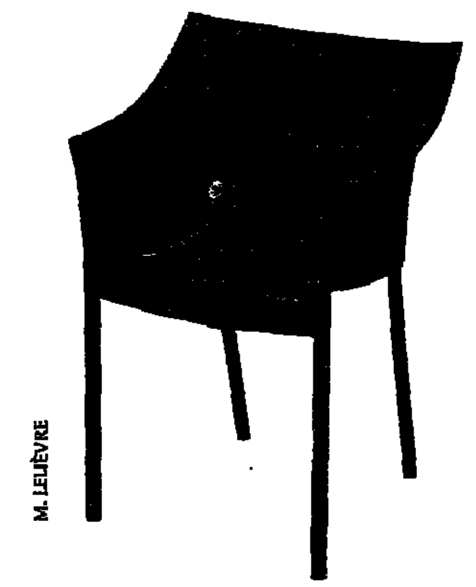
M. LELIÈVRE

Lampe Archimoon pour Flos (1998).



M. LELIÈVRE

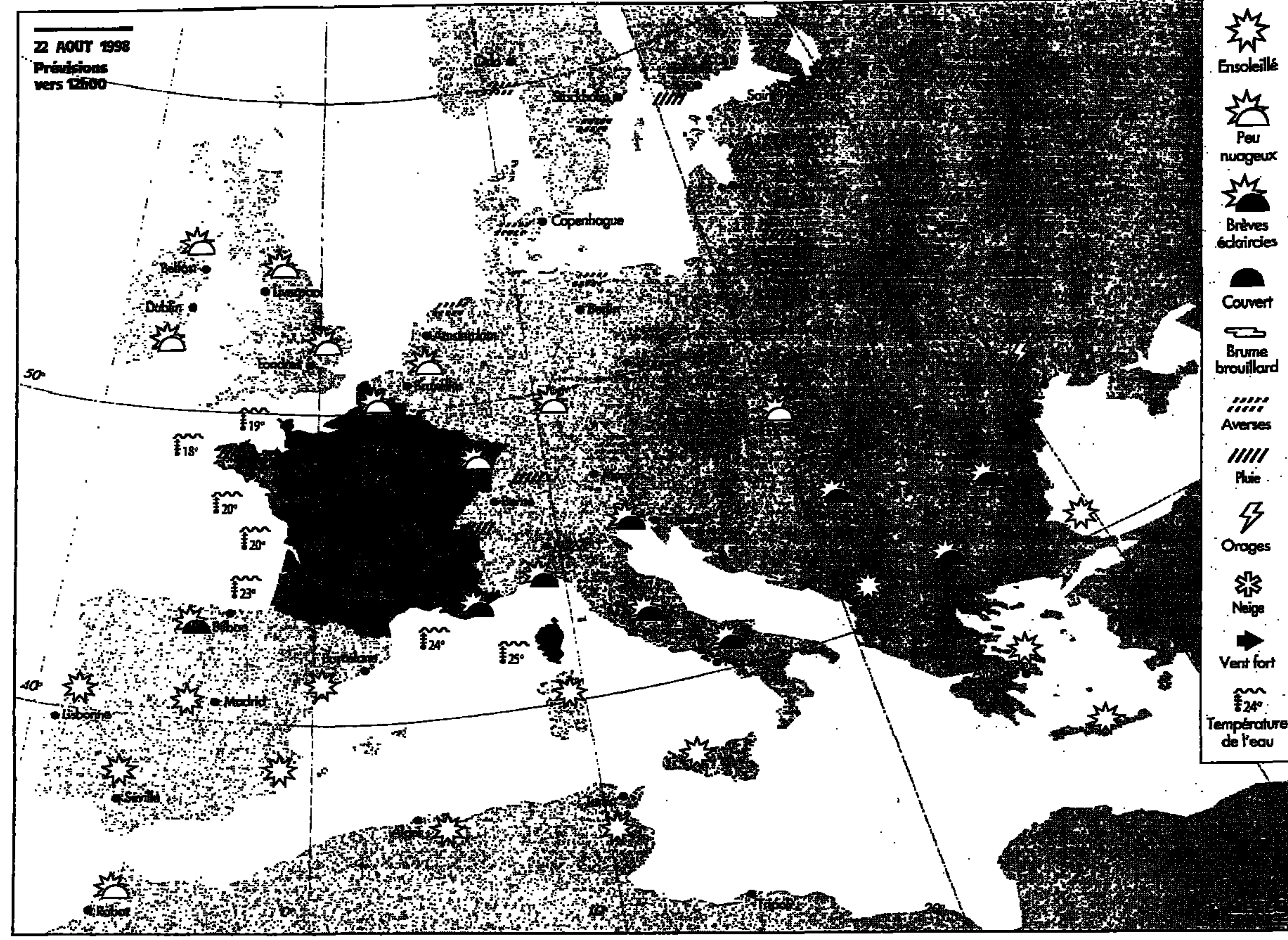
Moto 6,5 pour Aprilia (1995).



M. LELIÈVRE

Chaise empilable « Dr No » pour Kartell (1996). Tous ces produits signés Starck sont inclus dans le catalogue de vente par correspondance « Good Goods » diffusé par La Redoute à partir du 15 septembre.





LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ALLEMAGNE.** Le réseau urbain S-Bahn et ses 8 kilomètres de rails accessibles aux trains régionaux et internationaux ont révolutionné la circulation ferroviaire de la ville de Berlin. Désormais tous les trains desservent aussi bien la gare du Bahnhof Zoologischer Garten à l'ouest que celle de l'Ostbahnhof, l'ancienne Hauptbahnhof, à l'est. Les voyageurs en provenance de la partie occidentale de la ville peuvent se rendre directement à Weimar, Dresde, Prague ou Varsovie sans changer de gare. Et inversement.

■ **FRANCE.** Fleuron de l'hôtellerie indépendante en France et membre du réseau européen Minotel, la chaîne Inter Hotel présente ses 192 établissements (2 et 3 étoiles) dans un guide bilingue (français-anglais) plus clair et, grâce à son nouveau format, plus facile à glisser dans la poche. Centrale de réservation au 01-42-06-46-46.

■ **PORTUGAL.** Un nouveau guide destiné aux voyages d'affaires, *Portugal, Business et Leisure*, donne les éléments indispensables et des informations pour découvrir l'essentiel du pays, comprendre les règles commerciales en vigueur, se constituer un carnet d'adresses et séjourner au juste prix dans des étapes sélectionnées. En prime, des interviews de personnalités françaises qui livrent leurs expériences et des conseils. Ce volume s'ajoute aux précédents concernant Oman, l'Espagne, les Pays-Bas, l'Angleterre, les Emirats arabes unis, Singapour et la Californie. Par correspondance, 158 F, Business et Leisure, BP 22, 92101 Boulogne cedex.

Temps pluvieux surtout au Nord

SAMEDI, les pressions baissent par le nord et une perturbation évolue sur une bonne partie du pays. Les pluies seront faibles en général, le Sud-Est sera épargné.

Bretagne, Pays de la Loire, Basse Normandie. – Le temps sera couvert avec des pluies faibles à modérées. Les températures maximales avoisineront 19 à 21 degrés l'après-midi.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie. – Sur le Centre, le temps sera couvert et pluvieux. De l'Ile-de-France à la Haute-Normandie, les nuages seront nombreux puis il pleuvra l'après-midi. Ailleurs, le ciel sera très nuageux. Il fera de 18 à 22 degrés l'après-midi.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Sur la Bourgogne et la Franche-Comté, le temps sera pluvieux. Ailleurs, le ciel restera très nuageux. Il de fera 19 à 21 degrés l'après-midi.

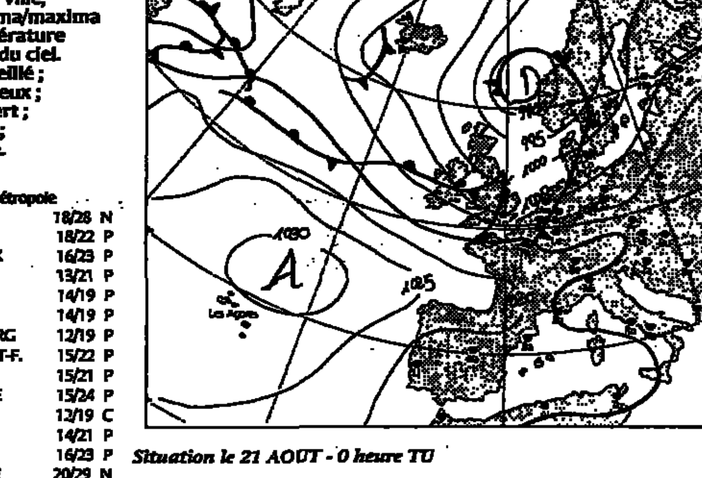
Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Le temps restera maussade et humide toute la journée, avec quelques pluies faibles éparses. Il fera de 20 à 24 degrés du nord au sud l'après-midi.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – La journée sera placée sous le signe des nuages et de la pluie, plus marquée au nord des régions. Les températures maximales avoisineront 20 à 24 degrés.

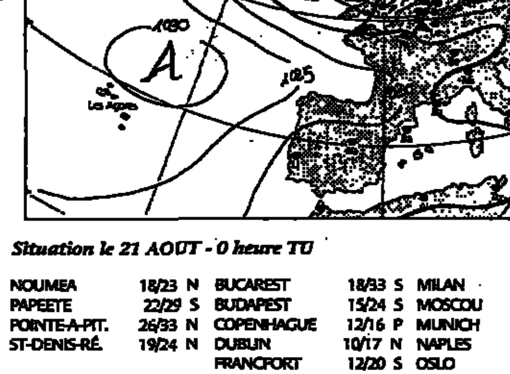
Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Sur la Corse, le ciel sera peu nuageux. Ailleurs, les nuages seront nombreux le matin, puis le ciel sera voilé. Le vent d'ouest à nord-ouest soufflera à 80 km/h en rafales. Il fera de 28 à 34 degrés l'après-midi.

PRÉVISIONS POUR LE 22 AOUT 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel.
S : ensoleillé ; N : nuageux ; C : couvert ; P : pluie ; * : neige.

Ville	Min/max	Ciel
FRANCE métropole		
AJACCIO	18/28	N
BIARRITZ	18/22	P
BORDEAUX	16/23	P
BOURGES	13/21	P
BREST	14/19	P
CAEN	14/19	P
CHERBOURG	12/19	P
CLERMONT-F.	15/22	P
DIJON	15/21	P
GRENOBLE	15/24	P
LILLE	12/19	C
LIMOGES	14/21	P
LYON	16/23	P
MARSEILLE	20/29	N
NANCY	12/20	C
NANTES	14/22	P
NICE	22/29	N
PARIS	12/22	P
PAU	15/22	P
PERPIGNAN	20/30	N
RENNES	13/21	P
ST-ETIENNE	13/22	P
STRASBOURG	13/21	C
TOULOUSE	16/24	P
TOURS	12/22	P
FRANCE outre-mer		
CAYENNE	23/29	P
FORT-DE-FR.	26/32	P
NOUMEA	18/23	N
PAPEETE	22/29	S
POINTE-A-PIT.	26/33	N
ST-DENIS-RÉ.	19/24	N
EUROPE		
AMSTERDAM	11/16	P
ATHENES	25/32	S
BARCELONE	21/30	S
BELFAST	11/16	N
BELGRADE	18/31	S
BERLIN	11/18	P
BERNE	14/19	P
BRUXELLES	11/18	S
BUCAREST	18/33	S
BUDAPEST	15/24	S
COPENHAGUE	12/16	P
DUBLIN	10/17	N
FRANCFORT	12/20	S
GENEVE	18/26	P
HELSINKI	14/18	P
ISTANBUL	24/29	S
KIEV	17/28	P
LISBONNE	20/34	S
LIVERPOOL	13/17	N
LONDRES	13/21	S
LUXEMBOURG	12/17	S
MADRID	18/35	S
MILAN	22/31	N
MOSCOU	13/21	C
MUNICH	12/19	P
NAPLES	23/29	N
OSLO	8/15	P
PALMA DE M.	20/31	S
PRAGUE	10/18	P
ROME	22/29	N
SEVILLE	23/39	S
SOFIA	14/26	S
ST-PETERSB.	16/20	P
STOCKHOLM	13/16	P
TENERIFE	18/24	N
VARSOVIE	12/17	P
VENISE	19/29	S
VIENNE	15/22	P
AMÉRIQUES		
BRASILIA	15/30	S
BUENOS AIR.	6/16	C
CARACAS	25/32	N
CHICAGO	20/29	N
LIMA	16/18	C
LOS ANGELES	20/29	S
MEXICO	14/21	P
MONTREAL	12/23	S
NEW YORK	21/28	C
SAN FRANCIS.	14/22	S
SANTIAGO/CHI	1/15	S
TORONTO	17/25	C
WASHINGTON	21/31	N
AFRIQUE		
ALGER	18/32	S
DAKAR	27/29	C
KINSHASA	21/28	N
LE CAIRE	24/33	S
MARRAKECH	25/38	S
NAIROBI	14/22	N
PRETORIA	13/29	S
RABAT	23/30	N
TUNIS	22/33	S
ASIE-OCÉANIE		
BANGKOK	26/31	P
BOMBAY	26/31	P
DJAKARTA	27/31	C
DUBAI	32/40	S
HANOI	26/34	C
HONGKONG	28/32	P
JERUSALEM	24/33	S
NEW DEHLI	26/30	P
PEKIN	20/23	P
SEOUL	24/29	C
SINGAPOUR	26/29	P
SYDNEY	13/20	P
TOKYO	25/28	P



Situation le 21 AOUT - 0 heure TU



Prévisions pour le 23 AOUT - 0 heure TU

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98200

◆ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II									■			
III					■							
IV											■	
V			■			■				■		
VI												
VII		■						■				
VIII				■			■					
IX					■							
X						■						

HORIZONTALEMENT

I. Modifie le rapport des forces. – II. Rend tout imbuvable. Imbuvable elle aussi. – III. Espèce. Fait le classement à votre place. – IV. Un baptême à toute vitesse. – V. En bas de la gamme. Le lumen. Au cœur des choses, ailleurs chez l'homme. Souci quotidien pour le scout. – VI. Ferais cruellement souffrir. – VII. Reprise sur l'œil. Annonce la fin. – VIII. Ne laisse pas de place aux suppositions. Préposition. Placée en observation. – IX. Soutiennent le bâtiment. Qu'importe le flocon, pourvu qu'elle ait l'ivresse. – X. Mettre en place. Détruites.

VERTICALEMENT

1. Appétissante mais toujours employée à l'envers. – 2. Mis à l'air. Parlé au Nord. – 3. Met le piège en place. Refus à l'ancienne. – 4. Bruant, interdit à table... et pourtant. Le strontium. – 5. Habitudes. Fait à peu près la même chose. – 6. Répète les mêmes choses. Champion au foot. – 7. Prépare les maîtres. Gaz rare. – 8. Quand on ne compte plus. Donne la direction. – 9. Douces si elles coulent de sources. – 10. Retourna. Bleue ou verte, elle vit dans l'eau. – 11. Bien arrivés. Légèrement faussé. – 12. Fêtées le lendemain de la Toussaint.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98199

HORIZONTALEMENT

I. Transbordeur. – II. Retournée. Eu. – III. Apo. Ridicule. – IV. Vent. Lena. El(le). – V. Eraillé. PV. – VI. Relaie. Asile. – VII. Sein. Ratures. – VIII. Tsé. Polar. – IX. Nue. Go. Mégot. – X. St. Couperets.

VERTICALEMENT

1. Traversins. – 2. Repérée. Ut. – 3. Atonalité. – 4. No. Tians. – 5. Sûr. Li. Ego. – 6. Briller. Ou. – 7. Ondée. Ap. – 8. Rein. Atome. – 9. Décapsuler. – 10. Virage. – 11. Uélé. Lérot. – 12. Ruelles. Ts.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26
PRINTED IN FRANCE

PHILATÉLIE

L'Aéro-Club de France

JAME'S PRUNIER est mis à contribution par La Poste dès qu'il s'agit d'aviation : après avoir dessiné les deux récents timbres de poste aérienne *Potez 25* et *Breguet XIV*, il est l'auteur du timbre à 3 F qui célèbre le centenaire de l'Aéro-Club de France, qui sera mis en vente générale lundi 14 septembre.

Fondé en 1898, à une époque où l'aviation, dominée par l'aérostation, n'en est qu'à ses premiers balbutiements, l'Aéro-Club de France, destiné à encourager *« la locomotion aérienne sous toutes ses formes »*, est la première instance au monde à délivrer des brevets de pilote – de ballons, puis d'avions – et fonde, en 1905, la Fédération aéronautique internationale (FAI). Reconnu d'utilité publique en 1909, l'Aéro-Club de France compte aujourd'hui environ cent cinquante mille membres.

Le timbre, au format vertical 22 × 36 mm, est imprimé en héliogravure en feuilles de cinquante exemplaires.

P. J.

★ **Vente anticipée à Paris, les samedi 12 et dimanche 13 septembre, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert avenue des Champs-Elysées, entre le rond-point des Champs-Elysées et la place de la Concorde.**



EN FILIGRANE

■ **Ambulants.** A la suite de trois sorties de deux wagons-poste musées incorporés dans un train spécial à vapeur, les anciens ambulants de Toulouse ont édité trois encarts philatéliques souvenirs sur les lignes Toulouse-Cerbère, Toulouse-Limoges et Bordeaux-Sète (20 F, Musée postal des anciens ambulants de Toulouse, 70, rue Pierre-Cazeneuve, 31200 Toulouse).

■ **Football : histoire philatélique.** *L'Echo de la timbrologie* a fait paraître un hors-série sur le football préfacé par Gervais Martel, président du RC Lens. Ce « hors-série n° 1 Spécial football » de 52 pages largement illustré retrace l'histoire philatélique de la Coupe du monde depuis sa création en 1930 (en vente en kiosques, 32 F).

■ **Ventes.** Le catalogue de vente à prix nets de juillet-août de La Poste aux lettres (17, rue du Faubourg-Montmartre, 75009 Paris) disperse 983 lots. On notera, dans la sélection d'oblitérations classées par départements, un « déboursé » de Mirepoix n° 4 de 1787 non signalé au XVIIIe siècle (2 100 F) ou une oblitération « grille » sur n° 3, cachet type 15 « 63 Luz Eaux de Barrèges » de 1849 (2 500 F).

La vente à prix nets Jacques Wolf (18, rue Drouot, 75009 Paris) comporte des milliers de lots du monde entier parmi lesquels apparaissent des rubriques thématiques Louis Pasteur, Albert Schweitzer, scoutisme et football.



RENAISSANCE Meurtri par quinze années de guerre civile (1975-1990), le Liban est parvenu à reconstruire son identité culturelle au travers de plusieurs festivals parsemés sur l'ensemble du territoire. ● LE PLUS CÉLÈBRE, Baalbek, où se sont produits les plus grands artistes des décennies 1950-1970, a retrouvé son prestige cette année grâce au retour de la diva Feyrouz. Beiteddine, Tyr et Byblos ont réussi eux aussi à trouver leur public. ● À CES QUATRE GRANDS SITES s'ajoutent El-Bustan et Ayloul, qui est consacré aux jeunes créateurs. ● PRÈS DE 150 000 SPECTATEURS, sur un pays de 3,5 millions d'habitants, remplissent les temples et les salles pendant deux mois, témoignant de la renaissance du pays sur le front des arts. ● ORGANISÉES PAR DES FEMMES, ces manifestations attirent des vedettes étrangères comme Cesaria Evora, Andrea Bocelli ou Herbie Hancock.

Le Liban saisi par une frénésie de festivals

A Baalbek, Byblos, Beiteddine, Tyr, Ayloul ou El-Bustan, la petite nation de 3,5 millions d'habitants conforte sa vocation de pays de loisirs culturels, même si les touristes sont rares. Très éclectiques, ces manifestations sont organisées par des femmes

BEYROUTH
de notre correspondant

Le Liban est saisi par une frénésie festivalière. Il y avait, avant la guerre de quinze ans (1975-1990) qui a ravagé ce pays, le célèbre Baalbek où se produisirent les plus *grands artistes des décennies* 1950-1970. Dès la paix civile rétablie et alors que Baalbek n'osait se réveiller de sa léthargie pour cause de Hezbollah, lorsque le Parti de Dieu effrayait beaucoup – il effraie encore un peu, mais s'est fondu dans le paysage libanais –, Beiteddine prit le relais dans un palais du XIXe siècle d'une sobriété majestueuse.

Tyr, autre joyau du Liban antique, ne voulant pas être en reste, projeta un festival en 1996 et le maintint, en signe de défi, après le massacre de Cana perpétré par l'armée israélienne à quelques kilomètres de là. Byblos (Djebail), la plus ancienne des cités, où l'on poussa la chansonnette avant la guerre dans les eaux du vieux port avant d'y donner, en pleine guerre, un spectacle folklorique sur une scène flottante, se hissa de plusieurs crans et, en 1997, eut à son tour son festival. Et Baalbek revint...

Ce n'est pas tout : à ces quatre grands sites du pays s'ajoutent un festival d'hiver, celui d'El-Bustan, et le festival d'Ayloul (septembre) consacré aux jeunes créateurs.

C'est peut-être excessif pour une *si petite population (3,5 millions* d'habitants), certes plus cultivée qu'ailleurs dans la région, mais appartenant néanmoins à une société tiers-mondiste, puisqu'il s'agit de drainer près de 150 000 spectateurs en deux mois. Tout est excessif au Liban. Mais ici l'excès est bienvenu. Preuve en est que les festivals trouvent leur public. Un public quasi *exclusivement libanais, cependant*, car le touriste est rare, surtout l'Européen, festivalier en puissance, rien ne l'attirant désormais dans un pays redevenu très cher, dont les plages sont polluées par les ordures et encore plus par le béton. Mais tous ces festivals confortent néanmoins la vocation de pays de loisirs culturels du Liban.

A *tout seigneur, tout honneur* : Baalbek. Après une timide renaissance en 1997 avec un concert de Mstislav Rostropovitch – qui a tenu le serment qu'il avait fait un jour, en voyant des images de la guerre du Liban, d'être le premier artiste à revenir à Baalbek – et un spectacle de danse du maître moyen-oriental, Caracalla, Baalbek prend réelle*ment son envol cette année : la diva* Feyrouz y revient à son tour, après y avoir, il est vrai, fait, en juin 1994, une émouvante réapparition « privée », le temps d'une chanson en guise de préface au « Bouillon de culture » de Bernard Pivot consacré au Liban francophone. Entre le 14 et le 22 août, Feyrouz aura donné six récitals. Elle y a repris ses plus belles chansons, en fait les airs qui ont créé son mythe, avec des extraits des comédies musicales les plus célèbres des frères Rahbani, Assi qui fut son mari et Mansour, y ajoutant une œuvre de son fils Ziad, compositeur novateur, alliant le jazz, le style oriental et la musique populaire.

Les spectateurs auront aussi eu l'occasion d'écouter l'Orchestre symphonique de Radio-Stuttgart dirigé par Georges Prêtre dans un programme Beethoven et par Carl Saint Clair pour Gershwin, Stravinsky et Ravel, qui a ouvert le festival les 23, 24 et 25 juillet. Le jazz aussi était présent avec le Herbie Hancock Quartet (le 1er août) et Nina Simone (le 8 août). On s'est souvenu à cette occasion que dans ces temples antiques se produisit Ella Fitzgerald il y a un quart de siècle. La musique traditionnelle médiévale hispano-orientale a également occupé les lieux avec l'ensemble Sarband, qui regroupe huit musiciens de six nationalités et trente-six choristes autour d'une voix libanaise, Fadia El Hage.

Enfin, les 28 et 29 août, la clôture se fera en apothéose avec un spec*tacle monumental, Urban Sax, créé* pour Baalbeck et à sa dimension par deux Français. Spectacle sans précédent, ce concert, fruit des recherches acoustiques et architecturales du compositeur Gilbert Artman secondé par Michel Moglia et ses orgues à feu, est un événement multidimensionnel spectaculaire. *Les orgues à feu produisent des* sons hallucinants, mystérieux : mélange de chants de baleine, de trompes tibétaines, de flûtes africaines et de réacteur d'avion ; des sons oniriques qui sollicitent l'imaginaire. Plus de soixante artistes, musiciens, solistes, choristes, danseurs, habillés d'étranges costumes qui suggèrent une invasion d'extra*terrestres investiront le site du* Temple de Jupiter, faisant le lien dans une étrange synthèse entre l'époque romaine et le troisième millénaire. Dans la première partie, les spectateurs pourront déambuler dans le Temple et créer leur propre spectacle ; la finale réunira tous les musiciens et les danseurs ainsi que les orgues à feu dans une explosion *sensorielle sur ses marches* monumentales.

A Beiteddine, un éclectisme de bon aloi se traduit par un enchaînement de spectacles qui attirent un jeune public. Dans l'harmonie des cours du palais de l'émir Béchir, se sont succédé la chanteuse cap-verdienne Cesaria Evora, le ténor italien Andrea Bocelli, les ballets fran*çais de Marie-Claude Petragalla* avec les solistes de Paris, le jazz avec Betty Carter et McCoy Tyner, le chanteur soufi iranien Shahram Nazeri, la musique tropicale en provenance de Cuba. En août, le spectacle s'est ouvert sur un concert de l'European Union Baroque Orchestra avec, au programme, Vivaldi, Purcell et Haendel. *Le festival s'est achevé le 9 août* avec la création par le metteur en scène Roger Assaf d'un jeu théâtral inspiré de la pièce *Fuente Ovejuna* de l'écrivain espagnol Lope de Vega : dans un village libanais, la représentation de *Fuente Ovejuna* est interrompue par des soldats ennemis qui deviennent des protagonistes du spectacle joué par les villageois.

Byblos n'est pas en reste. L'ouverture s'est faite fastueusement le 30 juillet, dans le port antique, avec *Yasmine*, comédie musicale libanaise de Roméo Lahoud. Le ballet de la Comunidad de Madrid, dirigé par Victor Ullate, devait donner *Don Quichotte*, puis le *Bal chez Johann Strauss*, mais l'un et l'autre *ont fait défaut. Un duo allemand* sur guitare (26 août) et deux soirées de « Blues and soul » (30-31 août) restent cependant programmés.

Tyr se veut populaire non seulement par ses prix (les places commencent à 60 francs), mais aussi par ses programmes, récupérant *de Baalbek la troupe folklorique de* Caracalla et faisant appel à des chanteurs et danseurs égyptiens, grecs et espagnols.

Le Festival d'Ayloul est ambitieux : créé par une jeune animatrice, Pascale Féghali, pour les jeunes talents, afin de les aider à trouver les lieux et les financements pour monter leurs œuvres, il migre *à travers Beyrouth et mêle théâtre*, danse et vidéos. Quinze œuvres ont ainsi pu voir le jour cette année grâce à des subventions institutionnelles et des mécénats, essentiellement libanais et de l'Union européenne. Une créatrice libanaise ayant réussi à l'étranger, la chorégraphe Joumana Mourad, qui dirige la « Lyad Band Company » à Londres, et le « Forces Entertainment » de Tim Etchells, spécialiste du théâtre expérimental à Londres également, sont associés au Festival d'Ayloul 1998, ce qui lui donne une dimension nouvelle. Des producteurs européens sont attendus pour découvrir les jeunes talents libanais et éventuellement adopter leurs œuvres. Des stages et des ateliers *complètent les spectacles.*

Baalbek a pris réellement son envol cette année avec le retour de la diva Feyrouz. Elle aura donné six récitals et repris les airs qui ont créé son mythe

Déjà passé puisqu'il est hivernal, le Festival d'El Bustan, consacré chaque année à un pays, l'était en 1998 à la France.

Le Mois de la photo, enfin, qui s'est déroulé en juillet, n'est-il pas aussi une forme de festival qui a donné à voir des images, souvent talentueuses, aux quatre coins du Liban ?

Divers et parsemés sur tout le territoire, ces multiples festivals ont un dénominateur commun : ils sont l'œuvre de femmes et c'est tout juste si l'on trouve quelques hommes égarés dans chaque comité.

Lucien George



VAROUJAN

Une des rares photographies de Feyrouz prise en concert au Liban, avant la guerre.

Les lieux

● **Festival de Baalbek.**
Tél. : 961-1-373150. Fax : 961-1-373153.
E-mail : baalbek@inco.com.lb. Site internet : www.baalbeck.org.lb.
Prix : entre *30 000 LL (120 F) et* 200 000 LL (800 F).

● **Festival de Byblos.**
Tél. : 961-9-541458/546069.
Prix : entre 20 000 (80 F) et 150 000 LL (600 F).

● **Festival de Beiteddine.**
Tél. : 961-1-373430.
Fax : 961-1-373440. E-mail : www.beiteddine.org.lb. Prix : entre 30 000 LL (120 F) et 120 000 LL (480 F).

● **Festival de Tyr.**
Tél. : 961-3-816992.
Fax : 961-1-791252. Prix : entre *15 000 LL (60 F) et 50 000 LL (200 F).*

● **Festival d'Ayloul.**
Tél. : 961-3-750285.
Fax : 961-1-347031. E-mail : ayloul@cyberia.net.lb. Prix : 10 000 LL (40 F).

● **Festival El Bustan.**
Tél. : 961-3-726476.
Fax. : 961-4-871569.

Peinture suisse et conscience nationale

Le Musée Rath de Genève commémore en tableaux la naissance de la Confédération

LA PEINTURE SUISSE ENTRE RÉALISME ET IDÉAL, Musée Rath, place Neuve, Genève. Jusqu'au 13 septembre. Tél. : 00-41-22-418-33-40.

GENÈVE
correspondance

La Suisse a le sens des commémorations, même discrètes. 1848 est l'année où une Constitution crée l'Etat fédéral. L'exposition du Musée Rath, qui commence à cette date et porte jusqu'à 1906, tend à montrer que les peintres du XIXe siècle, à leur manière, *ont* contribué à *donner ses lettres de* crédit au nouvel Etat.

Les tableaux parlent. Ils racontent, quelquefois avec bonheur, les exploits des héros mythiques ou historiques qui ont forgé un passé communautaire sans toujours remonter, comme le célèbre Gleyre, jusqu'aux Helvètes qui firent se courber sous le joug les Romains vaincus. Ils disent, et souvent avec ampleur, la majesté sereine du paysage, avec Calame ou Zünd, *les lumières changeantes* du lac, avec Bocion, la robustesse de la vache laitière dans un carré *de choux, glorifiée par Koller ; ou, dans les scènes de genre*, les mœurs idylliques d'un peuple paysan conforme à l'idéal rousseauiste. Le sujet est spécifique plus que la manière, qui tient d'un réalisme européen héritier du « fini » académique. Anker en est le maître par son sens des harmonies intimistes. La peinture a parfois aussi valeur de reportage. Ainsi les tableaux d'Edouard Castres, sur lesquels les soldats de Bourbaki déposent *leurs armes dans la neige en* franchissant la frontière.

La peinture suisse ne résista pas longtemps au courant mo*derne. Menn, ici représenté par un* bel autoportrait, joua le rôle d'initiateur. Dès lors grandissent les talents qui comptent dans l'art européen. Des paysages mystérieux de Böcklin, une vue alpine de Segantini, où les touches superposées aboutissent à un magma pointilliste, des Vallotton de jeunesse, un portrait d'adolescence de Hodler, *un paysage simplifié avec une* force extrême de Cuno Amiet, autant d'œuvres qui témoignent que les peintres suisses *ont* bien illustré la Confédération.

Jean-Jacques Lerrant

Le saxophoniste Sam Rivers prolonge sur la route son adolescence interminable

Le compositeur a ouvert le 21e Uzeste musical et rendu hommage à Guy Laffite

Le saxophoniste Sam Rivers a ouvert lundi 17 août le 21e Uzeste musical par un hommage à Guy Lafitte. Né en 1923, cet éternel jeune homme mène une carrière exceptionnelle, où l'on croise Miles Davis, Cecil Taylor, Dizzy Gillespie, quelques bluesmen de poids et Jimi Hendrix. « *Je n'ai pas à préférer la musique free, ou les canons be-bop, ou le blues. Je sais jouer les trois* », explique-t-il au *Monde*.

LES DICTIONNAIRES du jazz rajeunissent Sam Rivers. Il est né en 1923, mais la compagnie Blue Note le fit passer pour plus jeune afin de l'intégrer à sa nouvelle génération de saxophonistes. Quoi qu'il en soit, il a l'air d'un éternel jeune homme, gracieux et malicieux, ayant parcouru, sans presque qu'on le mesure, c'est le lot des adolescences interminables, une carrière exceptionnelle : « *C'est vrai, j'ai joué six mois dans le quintet de Miles Davis (1964), six ans avec Cecil Taylor, cinq ans chez Dizzy Gillespie, pendant toute une période j'ai servi de soliste aux grands bluesmen, Jimmy Witherspoon, B. B. King, John Lee Hooker, T-Bone Walker que j'ai quitté pour Miles. Il m'est arrivé de faire quelques séances avec Jimi Hendrix, il adorait ma façon de jouer de la flûte. J'ai spontanément rejoint le mouvement free parce que j'y trouvais une occasion de jouer une musique autre, sur d'autres bases. A deux reprises au moins, à Boston puis à New York, je me suis retrouvé pendant des années directeur de club. Tous les musiciens défilaient à la maison. A Rivbea, on soignait tout, l'accueil, la cuisine, les nuits d'improvisation. Les disques se sont faits avec ceux qui se trouvaient là. Mais la musique était autre, plus forte.* »

Au début des années 70, New York est agitée, comique, criminelle. Débarquer à Rivbea (du nom de Sam Rivers et Beatrice, sa femme), c'est l'assurance d'un havre de paix, d'un lieu qui à lui seul permet de croire à l'impossible. Musique toute la nuit, sans frein ni contrainte, cuisine végétarienne, salons (le mot ne convient qu'assez peu) et recoins pour les conversations, les rires et les baisers. De sa longue silhouette souple, avec exactement les mêmes traits qu'aujourd'hui, Sam Rivers régnait sur un peuple de rêveurs sans hiérarchie ni jalousie. Dommage qu'on ait perdu la bataille, parce que c'était un mode de société très intéressant.

« L'ÊTRE QUI SE VIDE »

« *Je n'ai pas à préférer la musique free, ou les canons be-bop, ou le blues. Je sais jouer les trois. Je sais que dans l'improvisation spontanée, on va sur l'instant plus loin, comme en un exercice spirituel. Et que c'est un effort physique très violent, très dur, qui vide totalement. C'est l'être qui se vide. Ecrire de la poésie me met dans le même état, et composer aussi. Quand je ne tourne pas, je compose. Passé la première journée qui est destinée à trouver ses marques, j'écris seize heures d'affilée, plusieurs jours de suite. Je veux laisser en héritage une œuvre écrite, elle commence à être très conséquente, comme espace ouvert aux improvisateurs.* »

Il n'y a qu'une opposition de traitement avec la musique totalement improvisée : « *Avec Cecil Taylor comme avec Tony Hymas, on travaille d'une manière très stricte pendant des jours et des jours. Sur scène, c'est un lâcher-tout, un oubli total de nos savoirs, une totale mise en cause de l'expérience. Et ça ne tient que si on a des milliers d'heures dans les doigts. Par rapport au jazz traditionnel ou au be-bop, c'est une question d'accélération de la pensée, de jeu avec l'esprit, de phrasé. Mais ce n'est pas si différent de Miles. Quand je suis entré chez lui, je savais tout de sa musique, note à note, c'est la moindre des choses. C'est là que commencent les vraies choses. Après : là où s'arrêtent les autres.* »

Sam Rivers a eu une longue carrière d'enseignant. Il est encore très sollicité. « *Je ne le fais plus. C'est trop usant. Je suis né sur la route. Mes parents étaient musiciens professionnels et allaient d'église en église. Mon grand-père éditait de la musique, transcription de chants d'esclaves, de chants de travail, de gospels. Ils étaient tous diplômés d'universités.*

» *Je suis, comme Archie Shepp, très attentif au rap. Pourquoi ? C'est de la poésie et des tambours, comme chez les Last Poets qui sont les premiers du genre. Les rappeurs ont repris des musiques que j'ai pu faire. Leur expression est la conséquence logique de l'écroulement du système de l'enseignement public aux Etats-Unis. Et de la mise sur la touche de l'enseignement de la musique. Les gamins font avec ce qu'ils trouvent : leurs voix, leurs mains, leurs corps. Comme les grandes compagnies se sont au début désintéressées de l'affaire, ce sont les dealers de drogue qui les ont produits. Comme une histoire du jazz recommencée. Mais il reste que c'est vivant, actif et parfois fort.* »

Propos recueillis par Francis Marmande

★ Rivers-Hymas. *Eight Day Journal*. 1 CD. NATO 777 726 Harmonia Mundi (1998)
Sam Rivers. *So what Miles in Tokyo*. 1 CD. Columbia (1964).

A Mulhouse, la musique sans nom d'Elliott Sharp et Lê Quan Ninh

JAZZ A MULHOUSE, Volapük, Akosh S. Unit, Elliott Sharp/Lê Quan Ninh, Rixheim et Mulhouse, le 19 août. Prochains concerts, Mark Dresser, Fawzi Al Aiedy/Adel Shams, Ta Lam Zehn, Guy Klucevsek, Available Jelly, The Ex, Ernst Reijseger, Paul Dunmall/Paul Rogers, Peter Hollinger, ICP, Peter Brötzman. Jusqu'au 22 août. Tél. : 03-89-45-63-95. Expositions photographiques de Philip Anstett, Pascal Bichain et Guy Le Querrec

MULHOUSE
de notre envoyé spécial

Trois formations pour débuter, mercredi 19 août, Jazz à Mulhouse. Le festival consacré au jazz tendance libre et aux musiques nouvelles remuantes s'installe tranquillement avant son final, le 22 août, avec près d'une dizaine de formations. Il y a beaucoup de musique à Jazz à Mulhouse, parce que celle ci est considérée, par le directeur du festival Paul Kanitzer comme une « *nécessité* », un « *moyen de mieux vivre* ». Les programmes des festivals de jazz l'été sont eux aussi débordants de musique, visitée généralement en touriste, empilée sans grandes ambitions dans la majorité des cas, écoutée la plupart du temps à la va-vite.

En juillet et août, Jazz à Mulhouse, Jardin dans tous ses états à Assier, Jazz à Luz, le MIMI à Arles, les Fruits de Mhère, Uzeste musical et quelques autres (la nouvelle formule d'Orléans jazz par exemple) sont des festivals de petites ou moyennes dimensions, qui favorisent la disponibilité des musiciens, où le public vient écouter la création actuelle dans de bonnes dispositions, en sachant pourquoi (par connaissance, par envie de découvrir). L'importance de ces manifestations peut aussi se mesurer à cela.

Trois formations, beaucoup d'attente et de curiosité : le trio Volapük, le quartet Akosh S. Unit et le duo Elliott Sharp/Lê Quan Ninh. Volapük vient du sud de la France, au centre le batteur Guigou Chenevier, de chaque côté, le saxophoniste et clarinettiste Michel Mandel et le violoncelliste Guillaume Saurel. Leur musique est souvent fondée sur des mélodies mises en boucles, avec des bases rythmiques apparemment simples. Il y a des airs d'Amérique du Sud, de la valse, de drôles de mélanges avec l'Europe de l'Est, un air de rock. C'est assez cadré, évocateur de mouvements chorégraphiques (ils ont travaillé avec Maguy Marin). Dans la salle du Centre intégré de Rixheim (à quelques kilomètres de Mulhouse, dans un quartier de petits pavillons colorés avec fleurs aux fenêtres, deux ou trois minuscules cubes de type HLM), il fait chaud. Le public, jeune, est séduit, à raison.

LES LIMITES D'AKOSH S.

Ce public jeune, Jazz à Mulhouse le voit venir depuis quelques années. Ce soir un peu plus. Le bouche-à-oreille a annoncé la présence de Bertrand Cantat, le chanteur de Noir Désir, auprès d'Akosh S. Unit, groupe qui a ouvert certains concerts des rockers bordelais. Saxophoniste et hongrois, Akosh S., débarqué à Paris en 1986, a eu le temps d'avoir sa légende. Il joue free, gros son, du grain, avec des échappées lumineuses. Un quartet free qui va et vient dans les musiques d'Europe de l'Est et les mélodies tsiganes en première partie d'un groupe de rock, c'est inhabituel. Ce soir, pourtant, le groupe semble dans ses limites. La première étant la rythmique. Le batteur Philippe Foch et le contrebassiste Bernard Malandain se débrouillent à des kilomètres de leur leader. Les propositions partent à la dérive, les morceaux s'étirent, sans histoires à transmettre, dans le vague. Au violon et au saxophone, Joe Doberty seconde habilement, relance par des solos. Mais ça ne suffit pas. Quant à Cantat, il a une voix puissante, chaude, mais dans ce contexte il se montre timide. Il est là plus en ami qu'en catalyseur, sans place affirmée, tandis qu'Akosh S. joue et s'élance, mais pour lui seul. Un coup pour rien.

On rejoint Mulhouse et l'Entrepôt. Au cours des ans, le relais de poste de briques aux poutrelles d'acier s'est transformé en un lieu de spectacles et d'expositions. Il y a des fauteuils à l'entrée, une treille de camouflage au-dessus pour faire office d'auvent, une guinguette pour faire vacances. Le lieu est devenu celui des grandes soirées de Jazz à Mulhouse (David Murray et Sunny Murray, Peter Brötzmann, Slawterhauss, The Roof...).

On s'y sent bien. Sur scène, le percussionniste français Lê Quan Ninh et le bassiste américain Elliott Sharp. Ils ont déjà joué ensemble avec d'autres, leur duo est une nouveauté. Pour un soir ou pour plus longtemps peut-être. Un grand tambour et quelques cymbales suffisent à Lê Quan Ninh. Comme Elliott Sharp, il utilise l'ordinateur et l'électronique pour transformer, délicatement, les sons, les renvoyer en temps réel. Il va donner forme musicale à un environnement tout en bruissements et frottements. Sharp, lui, agit plutôt en soliste, mais toujours en direction de l'autre musicien. Ils avancent dans une longue pièce improvisée, entre électronique et acoustique, musique sans nom, de toute beauté, qui développe les nuances de sa rêverie nocturne sans jamais se perdre en bavardages. Intense et infini.

Sylvain Siclier

Madame Bovary en Irlande

La fille de Ryan. Mal accueilli à sa sortie en 1970, le film de David Lean ressort sur les écrans

Film américain de David Lean. Avec Sarah Miles, Robert Mitchum, Christopher Jones, Trevor Howard. (3 h 10.)

Revoir *La Fille de Ryan* aujourd'hui, c'est se pencher sur un cadavre. David Lean l'a répété à plusieurs reprises : ce film l'a tué. Trop de mauvaises critiques, pas assez de spectateurs, et un tournage trop long, trop difficile, allaient en 1970 le précipiter vers une retraite prématurée dont il ne sortirait qu'en 1986 pour le très beau *Passage to India*.

La Fille de Ryan cristallise toute l'incompréhension critique et la suspicion avec lesquelles Lean aura dû composer pendant sa carrière. Ce film vient pourtant parachever une œuvre placée tout entière sous le signe de l'expérimentalisation. Lean est un faux classique. Il a toujours su tirer le plus grand parti des conditions de production princières mises à sa disposition, mais en réussissant à ne jamais se laisser engloutir par ce luxe apparent. S'il est toujours parvenu à ravir ses commanditaires – *Lawrence d'Arabie* et *Le Docteur Jivago* furent des succès dont l'ampleur est comparable à celle de *Titanic* aujourd'hui – son statut de réalisateur hollywoodien, dans le sens le plus vulgaire du terme, masque mal les efforts d'un cinéaste qui incarnait presque à lui tout seul un cinéma épique, dont il aura sapé en même temps les fondements.

MITCHUM À CONTRE-EMPLOI

Lawrence d'Arabie reposait sur le postulat audacieux qu'il n'y avait rien de particulier à raconter sur ce colonel de l'armée britannique, rien en tout cas qui ait pu marquer les différents témoins qui l'ont côtoyé, et que les trois heures et demie qui lui étaient consacrées ne cerneraient jamais sa personnalité mais en souligneraient au mieux les paradoxes.

La Fille de Ryan est presque un film muet, les comédiens parlent peu mais ils ne sont déjà plus grand-chose. Lean y reprend un de ses principes de base : l'insertion de plusieurs destins individuels dans un contexte politique et historique qui finit par les submerger. La première guerre mondiale et la guerre civile en Irlande prennent tranquillement le pas sur une histoire très largement inspirée, de l'aveu même de Lean, de *Madame Bovary* dont il a déplacé l'action en 1916 dans un petit village de la côte irlandaise. Comme dans le roman de Flaubert, une jeune femme, Rosie Ryan, tombe amoureuse d'un homme d'âge mur, instituteur du village (Robert Mitchum, à contre-emploi dans un rôle de mari faible et impuissant), qu'elle finit par tromper avec un major de l'armée anglaise (Christopher Jones). Mais Lean a gardé du roman de Flaubert sa dimension la plus métaphorique, et donc la plus difficilement adaptable. Flaubert enterrait, à travers les malheurs d'une jeune bourgeoise qui rêvait de vivre comme dans les livres, tout un idéal romantique. Lean filme lui la dernière histoire d'amour épique, avec une volonté de placer ses personnages dans un paysage grandiose qui les remplace peu à peu et marque leur insignifiance.

Il y a plusieurs moments inoubliables dans *La Fille de Ryan*, mais ils confinent toujours à un même romantisme de la cruauté : le très long plan-séquence sur Christopher Jones débarquant dans le village vêtu de son plus bel uniforme, d'abord masqué par le camion qui vient de le déposer, tassant sa cigarette dans la paume de sa main, avant de repartir en traînant la patte, souvenir d'une blessure de guerre dont il ne se remet pas ; la scène où il se retrouve dans une baraque pleine d'explosifs et réalise qu'il tient une formidable occasion d'en finir avec la vie ; celle enfin où Robert Mitchum erre sur la plage à la recherche de traces de pas sur le sable, réalise que sa femme le trompe, mais en conclut dans le même temps qu'il est trop faible pour réagir.

Samuel Blumenfeld

SORTIR

PARIS

Les Mains sales
Le sujet des *Mains sales* a été suggéré à Jean-Paul Sartre par l'assassinat de Trotski. Cette pièce, écrite en 1948, pose le problème de la fin et des moyens. Peut-on entrer dans un parti quelconque sans se salir les mains ? A plusieurs reprises, Sartre a tenu à préciser que sa pièce n'est à aucun degré une pièce politique. C'est une pièce sur la politique apparaissant comme un compromis, une conciliation de l'idéal et du réel... qui s'incarne dans deux héros fictifs : Hoederer le réaliste, et Hugo l'idéaliste. Le débat ici tourne autour de la question de savoir, qui, de Hugo ou de Hoederer, a raison ou tort. L'auteur, tout en donnant son opinion, laisse au fond de chacun la liberté de se prononcer. Mise en scène de Jean-Pierre Dravel, avec, entre autres, Jean-Pierre Kalfon, Yannick Debain, Charlotte Valandrey, Marie Lenoir.
Théâtre Antoine, 14, boulevard de Strasbourg, Paris 10e. Mo Strasbourg-Saint-Denis. A partir du 21 août. Du mardi au vendredi, à 20 h 45 ; le samedi, à 17 heures et 20 h 45 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 01-42-08-77-71. De 80 F à 260 F. Jusqu'au 30 octobre.

CLUNY (Saône-et-Loire)

Ateliers-rencontres jazz à Cluny
Du matin au soir, les stagiaires de la semaine d'Ateliers-rencontres de Cluny pratiquent le jazz, l'improvisation, le risque musical. Cluny propose, en même temps, un festival précieux pour la création. Didier Levallet, contrebassiste, compositeur, actuel directeur de l'Orchestre national de jazz, en est le maître d'œuvre. Avec Ramon Lopez en solo, le Quartette Palatino (Paolo Fresu, Glenn Ferris, Michel Benita et Aldo Romano), le 22 au Théâtre municipal de Cluny ; le duo du clarinettiste Gianluigi Trovesi avec l'accordéoniste Gianni Coscia, le 25 au théâtre également ; le Tao Saxophone Quartet au Musée Ochier, le 27 ; le trio du pianiste Rémi Janin puis celui de la pianiste Marilyn Crispell (avec Gary Peacock et Paul Motian), le 28 à l'abbaye ; un final, le 29, sous forme d'une nuit-parcours dans l'abbaye avec la plupart des musiciens du festival, les formations de Christian Escoudé et François Corneloup, la chanteuse Elise Caron.
Office municipal de la culture, 71250 Cluny. Du 22 au 29 août. Tél. : 03-85-59-10-96. De 40 F à 110 F.

GINDOU (Lot)

Rencontres cinéma de Gindou
Les 14es Rencontres cinéma de Gindou poursuivent le tour de la mer Méditerranée engagé en 1997. Au fil des nuits, dans les petits villages lotois, seront projetés des films consacrés à des tranches de vie de gens ordinaires venus de Grèce, de Turquie, de Syrie, d'Egypte, d'Algérie, de France... L'Afrique aussi sera évoquée au travers d'un passé tragique et peu glorieux : l'esclavage. En ouverture, un hommage est consacré au cinéaste égyptien Mohamed Khan, avec la projection de deux de ses films : *Les Rêves de Hind et Camélia* et *Le Chevalier de l'asphalte*.
Du 22 au 29 août. Tél. : 05-65-22-89-99.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Chapeau melon et bottes de cuir
de Jeremiah Chechik (Etats-Unis, 1 h 29).
L'Inconnu de Strasbourg
de Valeria Sarmiento (France, 1 h 40).
Insomnia
d'Erik Skjoldbjaerg (Norvège, 1 h 37).
Mots d'amour
de Mimmo Calopresti (France-Italie, 1 h 25).
No Skin Off my Ass (**)
de Bruce LaBruce (Canada, 1 h 13).
Péril en mer
de David Drury (Etats-Unis-Allemagne, 1 h 36).
Las Vegas Parano (*)
de Terry Gilliam (Etats-Unis, 1 h 58).
(*) Film interdit aux moins de 12 ans.
(**) Film interdit aux moins de 16 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min)

REPRISES

Les Anges du boulevard
de Yuan Muzhi. Chinois, 1937, noir et blanc (1 h 40).
Epée de Bois, 5e.
Les Contes de la lune vague après la pluie
de Kenji Mizoguchi. Japonais, 1953, noir et blanc (1 h 37).
Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).
Le Départ
de Jerzy Skolimowski. Belge, 1967, noir et blanc (1 h 30).
Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).
Honkytonk Man
de Clint Eastwood. Américain, 1982 (2 h 02).
MK2 Hautefeuille, 6e.
Madame Bovary
de Jean Renoir. Français, 1933, noir et blanc (2 h).
Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).
Mon homme Godfrey
de Gregory La Cava. Américain, 1936 (1 h 35).
Reflet Médicis III, 5e (01-43-54-42-34).

FESTIVALS

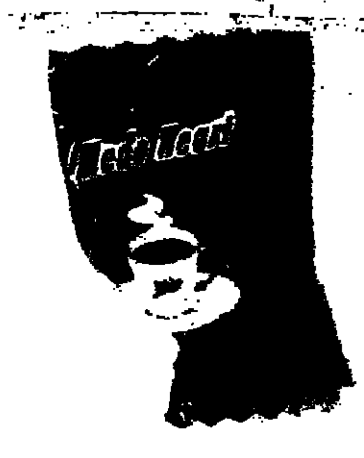
Au fil de l'eau
La Party, de Blake Edwards : le 21, à 22 h.
Parc de La Villette. Prairie du triangle, 19e (01-40-03-76-92).
Ingmar Bergman
La Honte : le 21, à 18 h, 20 h, 22 h.
Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).
John Cassavetes
Minnie and Moskowitz : le 21, à 19 h, 21 h 30.
Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (01-42-22-87-23).
Cinéma d'Egypte d'hier et d'aujourd'hui
Le Monstre, de Salah Abou Seif : le 21, à 22 h 20 ; *Le Facteur*, de Hussein Kamal : le 21, à 20 h 20.
Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).
Marguerite Duras
India Song : le 21, à 19 h 30, 21 h 45.
Le République, 11e (01-48-05-51-33).
Clint Eastwood
Impitoyable : le 21, à 21 h 30.
Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).
Jean-Luc Godard
Le Mépris : le 22, à 12 h 05.
Reflet Médicis III, 5e (01-43-54-42-34).
Cary Grant
La Dame du vendredi, de Howard Hawks : le 21, à 18 h, 20 h, 22 h.
Alfred Hitchcock
Les Enchaînés : le 21, à 18 h, 20 h.
Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60).
Inédits d'Amérique
The Second Civil War, de Joe Dante : le 21, à 22 h.
Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).
Satyajit Ray
Le Dieu éléphant : le 21, à 18 h 45, 21 h 15.
Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77).
Orson Welles
Citizen Kane : le 21, à 19 h 50.
Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et Parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
L'Amante anglaise
de Marguerite Duras, mise en scène de Pierre Tabard.
Studio des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. Le 21, à 20 h 45. Tél. : 01-53-23-99-19. 60 F et 150 F.
Comment te dire ?
d'après douze entretiens entre Daniel Emilfork et Frédéric Leidgens.
Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. Mo Saint-Denis Basilique. Le 21, à 20 h 30. Tél. : 01-48-13-70-00. 50 F.
Road
de Jim Cartwright, mise en scène d'Olivier Forgues.
L'Européen, 5, rue Biot, Paris 17e. Mo Place-de-Clichy. Le 21, à 20 h 30. Tél. : 01-43-87-97-13. 70 F et 90 F.
Valse no 6
de Nelson Rodrigues, mise en scène de Henri Ronse.
Espace Kiron, 10, rue de la Vacquerie, Paris 11e. Mo Voltaire. Le 21, à 20 h 30. Tél. : 01-44-64-11-50. 60 F et 100 F.
Julien Lourau Groove Gang
Parc floral de Paris, bois de Vincennes, Paris 12e. Mo Château-de-Vincennes. Le 22, à 16 h 30. Tél. : 01-43-43-92-95. 10 F.
Spencers Bohren
Chesterfield Café, 124, rue La Boétie, Paris 8e. Mo Saint-Augustin. Le 21, à 23 h 30. Tél. : 01-42-25-18-06. Entrée libre.
Cyrius
Guinguette Pirate, quai de la Gare, Paris 13e. Mo Quai-de-la-Gare. Le 21, à 21 heures. Tél. : 01-53-82-02-04.
Corazon
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. Le 21, à 21 h 30. Tél. : 01-45-23-51-41. 120 F.

DERNIERS JOURS

28 août :
Alvar Aalto
Institut finlandais, 60, rue des Ecoles, Paris 5e. Tél. : 01-40-51-89-09. De 10 heures à 17 heures. Fermé samedi et dimanche. Entrée libre.
29 août :
Filao
Par les Colporteurs, mise en scène de Hudi.
Espace chapiteau du Parc de La Villette, Paris 19e. Du mercredi au samedi, à 20 heures. Tél. : 08-03-07-50-75. 90 F et 110 F.



هكذا من الاصل

VENDREDI 21 AOÛT

FILMS DE LA SOIRÉE

17.40 Cœurs brisés ■ ■
Philip Moeller (Etats-Unis, 1935, N., v.o., 80 min). Ciné Cinéfil

20.30 La Malédiction des hommes-chats ■ ■
R. Wise (EU, 44, N., 75 min). CinéCinéfil

20.55 Huit et demi ■ ■ ■
Federico Fellini (Italie, 1963, N., v.o., 140 min). Cinétoile

21.45 L'Ange pervers ■ ■
K. Hughes et H. Hathaway (EU, 1964, N., v.o., 100 min). Ciné Cinéfil

22.35 New York 1997 ■ ■
John Carpenter (Etats-Unis, 1980, 94 min). Canal+

0.15 *Le Premier Maître* ■ ■
Andreï Mikhalkov-Konchalovski (Urss, 1965, v.o., 95 min). Arte

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

19.00 Les Dossiers de l'Histoire. Karzan et ses frères. Histoire
19.00 Rive droite, rive gauche. Que reste-t-il de De Gaulle ? Le théâtre est-il mort ? Les prix littéraires sont-ils bons ? Paris Première
20.00 20h Paris Première. Etienne Chatiliez. Paris Première
20.05 Dossiers justice. L'affaire Fuller : Je t'aime, moi non plus. TSR
20.10 Le Bazar de Ciné Cinémas. Laëtitia Masson. Ciné Cinémas
21.00 De l'actualité à l'Histoire. L'empire américain. Avec Alain Gresh, Jean-Marie Guehenno, Alfredo G.A. Valladao. Histoire
21.10 Thalassa. Un été à la mer, Thalassa jette l'ancre à Ploumanac'h sur la côte de granit rose. France 3
21.50 Paris modes. Les années 50. Paris Première
22.15 Faut pas rêver. Canada : Le temps des sucres. France : Sacrés costauds. République tchèque : La garde du Château. France 3
23.25 Les Dossiers de l'Histoire. Le gel du printemps, Prague 1968. France 3
20.40 Phéniciens, conquérants des mers. Odyssée
21.10 Les Chasseurs d'éclairs. Odyssée
21.25 Celibidache. [1/2]. Planète
21.40 Le Siècle des hommes. Tout s'accélère. RTBF 1
22.05 Serpents de mer, mythe ou réalité ? Odyssée
22.15 Grand format. Madame Siebert et ses élèves. Arte
22.20 Un ange pour les condamnés. Planète
22.30 Evelyn Glennie. Mezzo
22.50 Les Cités prestigieuses d'Italie. [8/12]. Ferrare. Odyssée
23.25 Remembering Patsy Cline. Canal Jimmy
23.40 Portrait de musicien. Cheb Mami. TV 5
23.40 Casque bleu. Planète
0.15 Chroniques de France. Le Quercy sous la terre [1/2]. France 3

DOCUMENTAIRES

18.30 Sergiu Celibidache. Portrait d'un chef d'orchestre. Mezzo
18.35 A l'école vétérinaire. [5/5]. De l'école à la vie professionnelle. Canal +
19.00 Foire aux maris. Odyssée
19.15 Tonino Benacquista n'est pas si noir. Planète
19.30 Le Bistrot des gros bras. Chez Anne, «au repos du routier». Arte
19.40 Tribulations aux Galapagos. Planète
19.50 Terrorisme. [3/4]. Odyssée
20.00 Les Grands Explorateurs. [9/10]. Francisco Pizarro. Histoire
20.35 Opium. [3/3]. Khun Sa, le roi de la drogue. Planète

SPORTS EN DIRECT

16.30 Athlétisme. Championnats d'Europe. Eurosport
16.30 Cyclisme. *Tour de Burgos.* AB Sport
17.00 Athlétisme. Championnats d'Europe. France 2
19.55 Athlétisme. Championnats d'Europe. France 3

DANSE

20.30 Ultima Vez. La Mentira. Roseland. Chorégraphies. Wim Vandekeybus. Mezzo

MUSIQUE

18.00 et 22.30 Salome Bey en live à Séville. Muzzik
19.00 et 23.30 Gospel à Montreux 91. Muzzik
20.00 et 0.35 Gospel Night à Montreux 94. Muzzik
21.00 Liz McComb Gospel, Paris 96. Muzzik
22.50 Les Gondoliers ou le Roi de Barataria. Opérette. A. Sullivan et William S. Gilbert. Mise en scène. Brian MacDonald. Interprété par l'Orchestre de l'opéra de Sydney, dir. Dobbs Franks. Paris Première

TÉLÉFILMS

20.30 Les Années infernales. Anthony Page [3 et 4/4]. Festival
20.35 Jessie, à la vie à la mort. Glenn Jordan. TMC
20.40 L'Enlèvement de Peggy Ann Bradnick. Charles Correll. RTL 9
20.45 Voyage imprévu. Hans-Erich Viet. Arte
20.50 Parfum de meurtre. Bob Swaim. M 6

SÉRIES

21.00 Wycliffe. Perdu de vue. Le cheval de Troie. France 2
21.00 Chérie, j'ai rétréci les gosses. Chérie j'ai aussi rétréci mon frère. Disney Channel
21.05 Galactica. Le canon de la montagne glacée [1/2]. 13ème Rue
21.55 Expériences interdites. Ultimate Weapon (v.o.). 13ème Rue
22.30 Dream On. Le choix de l'abonné nº 4 (v.o.). Canal Jimmy
22.30 La Loi de Los Angeles. Le match de l'année. Téva
22.40 Au-delà du réel, l'aventure continue. O La sentence. M 6
23.00 Seinfeld. Le supporter (v.o.). Canal Jimmy
23.35 Buffy contre les vampires. La marionnette. M 6
0.20 Friends. Celui qui envoie l'invitation (v.o.). Canal Jimmy
0.40 Star Trek, la nouvelle génération. Ethique (v.o.). Canal Jimmy
1.30 Profit. The Hero (v.o.). Canal Jimmy

NOTRE CHOIX

● 21.50 Paris Première
Paris modes
Pour Monsieur Alexandre, illustre coiffeur, les années 50 sont celles où *« la femme a été réinventée »*. Au détour des rues et des boutiques new-yorkaises, Marie-Christiane Marek pointe le retour en force de la tendance fifties. Les collectionneurs présentent de majestueuses robes amidonnées, les fripiers dévoilent des trésors enfouis, les designers exposent un mobilier venu droit de ce temps d'après-guerre où insouciance, jeunesse et *élégance se conjuguaient* avec espérance. Entre kitsch et nostalgie, un clin d'oeil à une décennie haute en couleur. – *S. Bn*

● 23.45 Téva
L'Afrique accusée
A la fin des années 80, pour la première fois en France, des affaires d'excision de fillettes de travailleurs immigrés originaires d'Afrique de l'Ouest (suivies ou non de mort) ont été jugées par des cours d'assises. La partie civile prônait la répression contre cette pratique mutilante et réclamait des condamnations exemplaires. Pour les avocats de la défense, on faisait le procès de l'excision sur le dos *d'individus qui n'ont pas de liberté* réelle par rapport à une coutume qui s'impose à eux comme une nécessité. Pour comprendre leurs raisons, Jean-Pierre Zirn est allé enquêter au Mali. Dans les villages *soninkés*, l'excision (comme la circoncision) se rattache à la définition de l'identité sexuelle. C'est un élément des rituels de passage et de l'apprentissage des rôles sociaux alors qu'en France elle est pratiquée sur des nouveau-nés... Ce film pose une question : jusqu'où doit-on respecter la différence culturelle ? – *Th.-M. D.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

18.05 Contre vents et marées.
19.00 Melrose Place.
19.50 Le Journal de l'air.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Intervilles 1998. Arles rencontre Martigues.
22.55 Une famille formidable. Feuilleton. [8/9].
0.30 TF1 nuit, Météo.

FRANCE 2

17.00 Athlétisme. Championnats d'Europe.
19.55 et 20.45 Météo.
20.00 Journal.
21.00 Wycliffe. Perdu de vue. Le cheval de Troie.
22.50 1000 enfants vers l'an 2000.
23.00 La Pieuvre. [4/6].
0.40 Journal, Météo.
0.55 Le Juge de la nuit. Je déteste les lundis.
1.40 15 ans l'aventure.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.50 Météo des plages.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
19.55 Athlétisme. Championnats d'Europe.
20.55 Tout le sport.
21.05 Consomag.
21.10 Thalassa. Un été à la mer, Thalassa jette l'ancre à Ploumanac'h sur la côte de granit rose.
22.15 Faut pas rêver.
23.05 Météo, Soir 3.
23.25 Les Dossiers de l'Histoire. Le gel du printemps, Prague 1968.
0.15 Chroniques de France. [1/2].

CANAL +

18.29 Les Baisers.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.35 *A l'école vétérinaire.* [5/5].
19.05 Best of Nulle part ailleurs.
19.55 et 22.25 Flash infos.
20.05 Zapping.
20.10 Les Simpson.
20.35 South Park.
21.00 Quatre garçons pleins d'avenir. Film. Jean-Paul Lilienfeld.
22.35 New York 1997 ■ ■ Film. John Carpenter.
0.10 Litan. Film. Jean-Pierre Mocky.

ARTE

19.00 Tracks.
19.30 Le Bistrot des gros bras. Chez Anne, «au repos du routier».
20.00 Brut.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 Voyage imprévu. Téléfilm. Hans-Erich Viet.
22.15 Grand format. Madame Siebert et ses élèves.
0.15 Le Premier Maître ■ ■ Film. A. Mikhalkov-Konchalowski (v.o.).
1.50 Le Dessous des cartes. [1/3].

M 6

18.00 Mission casse-cou.
19.00 Sliders, les mondes parallèles.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Fan de. Spécial filles.
20.35 La Météo des plages.
20.40 Les Voyages d'Olivia.
20.50 Parfum de meurtre. Téléfilm. O Bob Swaim.
22.40 Au-delà du réel, l'aventure continue. O. La sentence.
23.35 Buffy contre les vampires.
0.25 Burning Zone. O.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Les Inventeurs du futur.
21.00 La Radio à l'œuvre. Conversation libre.
22.40 Nocturnes.
0.05 Du jour au lendemain. Une saison, de Schefer à Schefer. Armand Gatti (*La Part en trop*).

FRANCE-MUSIQUE

19.37 L'Or du Rhin. Opéra de Wagner. Par l'Orchestre du Festival de Bayreuth, dir. James Levine, John Tomlinson (Wotan), Hans-Joachim Ketelsen (Donner), Richard Brunner (Froh), Jorma Silvasti (Loge).
23.00 Soleil de nuit. Abed Azrié, chanteur et compositeur.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Les Soirées. La musique dans « Jean-Christophe ». Œuvres de Beethoven, Wagner, R. Strauss, Franck, Wolf, Mozart.
22.25 Les Soirées... (suite). Œuvres de Mendelssohn, von Weber, Schubert, Liszt, Brahms, Koechlin.

SAMEDI 22 AOÛT

FILMS DU JOUR

13.40 L'Ange pervers ■ ■
K. Hughes et H. Hathaway (EU, 1964, N., 100 min). Ciné Cinéfil

14.10 Huit et demi ■ ■ ■
Federico Fellini (Italie, 1963, N., v.o., 140 min). Cinétoile

23.00 Big Man ■ ■
David Leland (Grande-Bretagne, 1991, 115 min). Ciné Cinéma 1

0.30 La Malédiction des hommes-chats ■ ■
Robert Wise (Etats-Unis, 1944, N., v.o., 75 min). Ciné Cinéfil

0.40 Un thé au Sahara ■ ■ ■
Bernardo Bertolucci (GB, 1989, v.o., 135 min). Cinéstar 2

0.45 Parade ■ ■
Jacques Tati (France - Suède, 1974, 85 min). Cinétoile

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

12.10 et 0.10 Le Monde des idées. Thème : Passé et présent. Avec Pierre Nora et Régis Debray (rediff.). LCI

MAGAZINES

13.30 et 0.00 La France et ses religions. Les Juifs de France. Invités : Josette Alia, Philippe Haddad, Pierre Birnbaum, Shmuel Trigano. Histoire
14.30 Le Magazine de l'Histoire. Les vies brisées. Invités : *Christian Liger, Guillaume* Piketti, Christian Jaffrelot. Histoire
15.25 Rive droite, rive gauche. Que reste-t-il de De Gaulle ? Le théâtre est-il mort ? Les prix littéraires sont-ils bons ? Paris Première
16.30 Sur un air d'accordéon. Accordéon toujours [1/2]. France 3
16.30 Les Dossiers de l'Histoire. Karzan et ses frères. Histoire
18.05 Courts particuliers. Benoît Poelvoorde. Paris Première
19.30 Histoire parallèle. Semaine du 22 août 1948. Naissance des deux Corées. Invité : Alain Delissen. Arte
20.00 Thalassa. Un été à la mer, *Thalassa jette l'ancre à Doëlan,* en Bretagne Sud. TV 5
20.45 Le Magazine de l'Histoire. L'Allemagne nazie. Invités : Saul Friedlander, Mirko Grmek, Louise Lambrichs, André Glücksmann. Histoire
20.45 Le Club. Eric Neuhoff. Ciné Cinéfil
21.35 Metropolis. Théâtre ambulant : Gardzienice. Printemps de Prague. Les mathématiques et l'art. Elfriede Jelinek. Partie de campagne dans le Brandebourg. Arte
22.15 T'as pas une idée ? Arlette Laguiller. Canal Jimmy
23.35 Paris modes. Les années 50. Paris Première
0.30 Les Nouveaux Mondes. France 2

DOCUMENTAIRES

17.15 Les Alliés de la mafia. Odyssée
17.25 Aux p'tits bonheurs la France. Le Charcutier de Bayonne. France 3
17.30 Les Grands Explorateurs. [9/10]. Francisco Pizarro. Histoire
17.35 Lieux mythiques. Le château de corail. La Cinquième
17.35 Yeshayahou Leibovitz. [1/2]. Nul n'est prophète en son pays. Planète
18.05 L'Egypte. *[3/5]. L'âge d'or.* La Cinquième
18.05 La Perle et son mystère. Odyssée
18.30 Avalanches. Planète
19.00 Les Cités prestigieuses d'Italie. [8/12]. Ferrare. Odyssée
19.30 Saint-Cyr, les Hommes d'honneur. Odyssée
19.45 Maîtres de guerre. [12/13]. Vietnam : Giap contre Westmoreland. Planète
20.30 ▶ Sugar Ray Robinson. Une légende d'Amérique. Canal +
20.35 Les Grands Parcs nationaux américains. [3/4]. L'histoire du parc national de Yellowstone. Planète
20.35 Foire aux maris. Odyssée
20.35 Nature de toutes les Russies. Cercle de feu [3/3]. TMC
20.45 L'Aventure humaine. Vision Man. Arte
21.20 Vietnam : revivre. [3/5]. L'ombre du Yeti. Odyssée
21.30 Le Mystère de Lee Harvey Oswald. [1/2]. TMC
21.30 Tonino Benacquista n'est pas si noir. Planète
22.00 Tribulations aux Galapagos. Planète
22.20 Le Fils de l'ours. Odyssée
22.50 Opium. [3/3]. Khun Sa, le roi de la drogue. Planète
23.00 Roberto Rossellini. Un Prométhée franciscain. Histoire
23.25 Serpents de mer, mythe ou réalité ? Odyssée
23.45 Celibidache. [1/2]. Planète
0.00 Tati, l'empire des prix. Téva

SPORTS EN DIRECT

13.00 Motocyclisme. Grand Prix de la République tchèque. Essais des 125cc, 500cc et 250cc. Eurosport
15.50 Athlétisme. Championnats d'Europe. France 2
18.00 Tennis. Tournoi messieurs de New Haven. Demi-finales. Eurosport
19.55 Athlétisme. Championnats d'Europe. France 3
23.00 Golf. PGA Tour. AB Sport

MUSIQUE

17.55 et 23.35 The Blues, Montreux 94. Avec Joe Louis Walker, Robert Lucas, Johnny Copeland, Luther Allison, Le Memphis Horns. Muzzik
18.30 Keith Jarrett. Au Orchard Hall, à Tokyo 96. Avec Keith Jarrett, piano ; Gary Peacock, basse ; Jack Dejohnette, batterie. Mezzo
18.55 et 0.35 Blues à Montreux 91. Avec Robert Cray, Lavern Baker, Charles Brown, Texas Tornados, Ruth Brown, Sweet Honey in the Rock, B.B. King. Muzzik
20.00 Muddy Waters. Maintenance Shop Blues. Muzzik
20.30 L'Opéra italien du XIXᵉ siècle : *L'Italienne à Alger*, de Rossini. Mise en scène. Andrei Serban. Par l'Orchestre et les Chœurs de l'Opéra national de Paris, dir. Bruno Campanella. Mezzo
21.00 Joe Louis Walker. New Morning 95. Avec Joe Louis Walker, guitare-chant ; Michel Eppley, claviers ; Curtis Nudall, batterie ; Tom Rose, rythmique ; Tony Saunders, contrebasse. Muzzik
22.30 Mojazz, Live at the House of Blues. A la maison du Blues de La Nouvelle-Orléans 94. Muzzik
22.35 U Roy. Rouen 96. Paris Première
23.00 L'Opéra italien du XIXᵉ siècle. Nuit italienne. Airs d'opéras de Verdi, Bellini et Rossini. Mezzo
23.30 Music Planet. Bizarre festival. Au Butzweiler Hof, à Cologne 98. Avec Portishead, Iggy Pop, Tindersticks, The Bluetones, et en direct : The Cure. Arte
0.05 Saturnales. *Didon et Enée*, de Purcell. Par l'Orchestre et le Chœur de l'Académie européenne de musique, dir. David Stern. France 3 - France-Musique
0.30 Véronique Sanson. Au Châtelet 89. Paris Première

TÉLÉFILMS

20.30 Les Beaux Quartiers. Jean Kerchbron [1, 2 et 3/3]. Festival
20.35 Les Démoniaques. Pierre Koralnik. Ciné Cinémas
21.10 La Voyageuse du soir. Igaal Niddam. France 3
22.30 Le Clan des gagnants : Les Kennedy. H. Winer [2/2]. TMC
0.30 Le Tchékiste. Alexandre Rogojkine (v.o.). Arte

SÉRIES

19.00 Absolutely Fabulous. Fin (v.o.). Arte
19.15 Highlander. Apprenti sorcier. Série Club
19.35 Mike Hammer. Négatif explosif. TMC
20.50 Walker, Texas Ranger. O Prise d'otages. TF 1
20.50 FX, effets spéciaux, la série. O Coup de froid. M 6
21.30 Gun. Le pacte. Canal +
21.40 Les Dessous de Palm Beach. O Soif de sang. TF 1
21.45 The Sentinel. Un château dans le ciel. M 6
22.20 Stargate. Cassandra. TSR
22.35 Danger imminent. [2/4]. Arte
22.35 High Secret City. Pour qui souffle le vent. TF 1
22.40 Players, les maîtres du jeu. Contamination. M 6
22.40 New York Undercover. L'ange exterminateur. 13ème Rue
23.00 Le Retour de Sherlock Holmes. L'aventure du Pied du Diable. Disney Channel
23.15 Star Trek, la nouvelle génération. Ethique. Canal Jimmy
23.25 American Gothic. La leçon de Lucas. 13ème Rue
0.55 Seinfeld. Le supporter (v.o.). Canal Jimmy
1.00 Expériences interdites. Ultimate Weapon (v.o.). 13ème Rue
1.20 Friends. Celui qui envoie l'invitation (v.o.). Canal Jimmy

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable.
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 22.15 Canal Jimmy
T'as pas une idée ?

Quand France confesse Arlette

A DROITE, Arlette Laguiller, visage sans fard, cheveux courts, en pull rose, genre Deschiens. A gauche France Roche, pomponnée, bouclée, les doigts lourds de bagues, en jean chic façon *Madame Figaro*. En face, un groupe de jeunes qu'on n'entendra guère. Tout se passe entre France et Arlette, Arlette et France, deux femmes qu'*a priori* tout oppose et qui, pourtant, se découvrent, au fil d'un dialogue surréaliste, une mystérieuse complicité. *« J'ai été la première femme candidate à la présidence de la République »*, rappelle Arlette. *« C'est pour ça que j'ai voté pour vous ! »*, s'exclame France, qui ajoute maladroitement : *« J'ai embarqué quelques copines en leur disant "Même si vous n'êtes pas d'accord avec elle, votez !" »* Suit un silence embarrassé. *« C'est déjà une façon d'être un peu d'accord »*, grommelle Arlette, conciliante.

Sans se démonter, France gère sa conversation de plateau dans un seul but : débusquer, derrière la militante, la femme, méconnue. *« A seize ans, au lieu de penser au bal, aux fleurs, vous devenez trotskiste. Est-ce parce que vous étiez une aînée ? »* Arlette résiste un peu – *« L'engagement remplit la vie »* – et embraye sur la guerre d'Algérie. Patiemment, à patte de velours, France la ramène sur son terrain : la famille, le mariage, les enfants, les distractions, les vacances. Entre deux leçons d'histoire et de socialisme, Arlette lâche, non sans réticence, quelques confidences. Elle aime le théâtre, les polars, elle prend deux semaines de vacances... *« Ah ! vous êtes humaine. Je me disais : elle est fichue de travailler le 15 août »*, triomphe France. Arlette corrige le trait : il lui est arrivé de participer le 15 août à quelques manifs. *« C'est toujours mieux de manifester quand il fait beau »*, commente France, l'air entendu, très Marie-Chantal au pays des soviets...

Peu à peu Arlette se détend, et se révèle. Au bout d'une heure, on a oublié la candidate, la marionnette des « Guignols ». On a beaucoup souri. Mais France a réussi : Arlette est devenue humaine.

Véronique Maurus

★ Autre diffusion : dimanche 23 août, à 4 h 10.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.55 MacGyver.
14.50 Alerte à Malibu.
15.40 Flipper.
16.35 Dingue de toi.
17.05 Vidéo gag.
17.15 Hercule.
18.10 Sous le soleil.
19.05 Melrose Place.
20.00 Journal, Météo.
20.49 1, 2, 3 séries. 20.50 Walker, Texas Ranger. O. Prise d'otages. 21.40 Les Dessous de Palm Beach. O. Soif de sang. 22.35 High Secret City. Pour qui souffle le vent.
23.25 Hollywood Night. Ultime étreinte. Téléfilm. Δ Oley Sassone.
0.50 Formule foot.

FRANCE 2

13.40 La Vie privée des plantes.
14.35 Afrique, paradis des insectes.
15.20 Samedi sport. 15.25 Tiercé.
15.50 Athlétisme. Championnats d'Europe.
19.50 et 20.50 Tirage du Loto.
19.55 et 20.45 Météo.
20.00 Journal.
21.00 Fort Boyard.
22.40 1000 enfants vers l'an 2000.
22.45 52 minutes juste pour rire.
23.40 Journal, Météo.
23.50 Les 30 Dernières Minutes.
0.30 Les Nouveaux Mondes.
1.55 Changement de décor à La Havane.

FRANCE 3

13.35 Le Jardin des bêtes.
14.05 Destination pêche.
15.00 Des héros très discrets.
15.30 Montagne.
16.00 Bonjour l'ancêtre.
16.30 Sur un air d'accordéon. [1/2].
17.25 Aux p'tits bonheurs la France.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Météo des plages.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
19.55 Athlétisme. Championnats d'Europe.
20.55 Tout le sport.
21.10 La Voyageuse du soir. Téléfilm. Igaal Niddam.
22.50 Météo, Soir 3.
23.10 Saturnales. Festival Galabru. Les Mentons bleus. Pièce de théâtre. D. Bonnaud et G. Courteline.
23.50 Saturnales. Journal des festivals.
0.05 Saturnales. *Didon et Enée.* Opéra de Purcell. Retransmis en simultané sur France-Musique.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 14.40
13.05 Stress à l'école.
14.40 Les Contes meurtriers. Téléfilm. Brian Dennehy.
16.15 Les Superstars du catch.
17.05 Rugby. Afrique-du-sud- Australie.
▶ En clair jusqu'à 20.30
19.00 Décode pas Bunny.
19.30 Meego.
19.55 et 22.10 Flash infos.
20.05 Daria.
20.30 ▶ Sugar Ray Robinson. Une légende d'Amérique.
21.30 Gun. Le pacte.
22.20 Jour de foot.
23.05 Fantômes contre fantômes ■ Film. Peter Jackson.
0.50 Portraits chinois ■ Film. Martine Dugowson.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.30 L'Argent. Téléfilm. Jacques Rouffio [1/3].
15.00 Le Journal de la santé.
15.30 La Magie du climat.
16.05 Sur les chemins du monde.
16.10 Blue Vortex, voyage au cœur d'un glacier.
16.40 La Source secrète du Mékong.
17.35 Lieux mythiques. Le château de corail.
18.00 Aires de fête.
18.05 L'Egypte. [3/5] L'âge d'or.
19.00 Absolutely Fabulous. [18/18].
19.30 Histoire parallèle. Semaine du 22 août 1948 : Naissance des deux Corées.
20.15 Le Dessous des cartes. [2/3].
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 L'Aventure humaine. Vision Man.
21.35 Metropolis.
22.35 Danger imminent. Feuilleton. Peter Smith [2/4].
23.30 Music Planet. Bizarre festival.
0.30 Le Tchékiste. Téléfilm. Alexandre Rogojkine (v.o.).
1.25 Placido Domingo raconte la légende de Parsifal.

M 6

13.20 Code Quantum.
14.15 Drôle de chance.
15.05 Les McKenna.
16.00 Les Piégeurs.
16.15 Le Magicien.
17.15 Amicalement vôtre.
18.15 Extralarge. Dossier secret.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Les Piégeurs.
20.35 La Météo des plages.
20.40 Ciné 6.
20.49 La Trilogie du samedi. 20.50 FX, effets spéciaux, la série. O. Coup de froid. 21.45 The Sentinel. Un château dans le ciel. 22.40 Players, les maîtres du jeu. *Contamination.*
23.35 Terreur dans l'espace. Téléfilm. O Ron Gilver.
1.10 Boulevard des clips.

RADIO

FRANCE-CULTURE

18.35 Fiction. Un été avec la Comédie-Française. *Les Fourberies de Scapin*, de Molière ; 20.26, *Le Ravissement de Scapin*, de Paul Claudel.
21.20 Atelier de création radiophonique (rediff.).
22.35 Musiques du monde. Voyages autour des cinq continents. L'Afrique australe.
0.05 La Roulotte du Mans. Au plaisir d'être méchant.

FRANCE-MUSIQUE

19.00 L'Oreille du monde. Polyphonies de Sardaigne. Chants profanes A tenoro et chants religieux.
19.37 La Walkyrie. Opéra de Wagner. Enregistré le 28 juillet, par l'Orchestre du Festival de Bayreuth, dir. James Levine.
0.00 Didon et Enée. Opéra de Purcell. *Retransmis en simultané sur France 3.*

RADIO-CLASSIQUE

19.00 Intermezzo. Œuvres de Martin, Danzi, Boccherini, Haydn, Crusell.
20.40 Le Chef d'orchestre Kurt Masur. Œuvres de Tchaïkovski, Bruch, R. Schumann, Liszt, Kodaly.
22.35 Da Capo. Œuvres de Mozart, Beethoven, R. Strauss.

M. Védrine souhaite engager avec Téhéran « une coopération constructive »

C'est la première fois depuis 1991 qu'un ministre des affaires étrangères français se rend en Iran

À L'AUNE de l'emphase dont il est coutumier, l'Iran aura observé une certaine retenue à propos de la visite de travail que le ministre français des affaires étrangères, Hubert Védrine, effectue à Téhéran les 22 et 23 août. Le ministère iranien des affaires étrangères a souhaité que s'instaure *« une coopération constructive »* entre Paris et Téhéran. Ce qui n'a pas empêché l'agence officielle Irna, qui a du mal à renoncer à la logomachie en usage jusqu'à il y a peu en République islamique, de juger que la visite de M. Védrine – la première d'un chef de la diplomatie française depuis 1991 – peut *« constituer un tournant capital dans les relations entre Téhéran et Paris »*.

La réalité est plus prosaïque et elle porte la marque de M. Védrine. Le ministre français des affaires étrangères a déclaré au *Monde* qu'il avait lui-même décidé de *« bousculer le calendrier »* qui prévoyait initialement une visite en septembre à Paris de son homologue iranien, Kamal Kharazi. Il a jugé qu'il était temps pour lui d'aller se faire sa propre idée de l'évolution de la situation en République islamique et de faire ainsi l'économie des circuits *« emberlificotés »* qu'emprunte jusqu'à maintenant la diplomatie française : réunions bilatérales au niveau des hauts fonctionnaires ou rencontres des ministres à New York ou à Genève, en marge de tel ou tel autre forum international.

Si, depuis 1991, aucun ministre des affaires étrangères français ne s'était plus rendu en Iran, c'est parce que la République islamique suscitait de nombreux soupçons, allant de l'assassinat d'opposants à l'étranger – dont le meurtre à Paris, la même année, du dernier premier ministre du chah, Chapour Bakhtiar – à ceux de vouloir se doter de l'arme nucléaire, en passant par les accusations de soutien au terrorisme et d'obstruction du processus de paix israélo-arabe. Toutes ces questions, de même que l'affaire de l'écrivain britannique Salman Rushdie, condamné à mort pour blasphème par une *fatwa* de l'imam Khomeiny, étaient au cœur du *« dialogue critique »* que l'Union européenne (UE) a instauré en 1992 avec Téhéran.

VOLONTÉ D'OUVERTURE

Aucun de ces dossiers n'est définitivement clos, mais des progrès ont été enregistrés à propos du processus de paix et du respect des droits de l'homme. M. Védrine en parlera avec ses hôtes. La troïka européenne a encore évoqué l'affaire Rushdie lors d'une visite à Téhéran en juillet et demandé aux autorités de la République islamique d'interdire la prime de 2,5 millions de dollars offerte par une organisation iranienne à quiconque tuerait l'auteur des *Versets sataniques*, jugés blasphématoires pour l'Islam.

Peine perdue à ce jour, le gouvernement iranien s'abritant derrière le fait que cette organisation, la Fondation du 15 Khordad, n'est pas officielle – en fait, elle est dans la mouvance de la faction dure du régime iranien.

Il n'empêche que l'Iran bouge. L'élection en mai 1997 à la présidence de la République islamique du moderniste Mohamad Khatami – expression la plus éclatante de l'évolution de la société iranienne –, la constance avec laquelle M. Khatami affirme sa volonté d'ouverture, tant en politique intérieure que vers l'extérieur, ont été considérées partout dans le monde comme des signes encourageants. Pour M. Védrine, ils valent le déplacement, même si les luttes factionnelles à Téhéran peuvent remettre en question l'évolution qui se dessine. Aussi a-t-il proposé, lors d'un entretien téléphonique fin juillet avec son homologue iranien, de se rendre *lui-même* à Téhéran.

C'est en cela que tient l'originalité de sa démarche, qu'un dysfonctionnement administratif a quelque peu entachée fin juillet. Sans en prévenir le ministère des affaires étrangères – peut-être même pas la garde des sceaux et le ministre de l'intérieur –, l'administration pénitentiaire a en effet mécaniquement remis en liberté, *en vertu du principe des remises* de peine, l'un des condamnés pour le meurtre de M. Bakhtiar, Massoud Hendi *(Le Monde* du 4 août*)*. Libération tout à fait régulière et légale, mais dont le moment a pu laisser croire qu'elle était une bonne manière faite à Téhéran. Il n'en est rien, et M. Védrine a demandé qu'un système d'alerte des ministres soit mis au point en cas d'élargissements pouvant être problématiques.

D'un point de vue européen, rien n'interdit une telle visite, même si les relations irano-allemandes restent empreintes de tension depuis qu'un tribunal de Berlin a accusé, en avril 1997, *« le plus haut sommet de l'Etat iranien »* d'être le commanditaire du meurtre de quatre Kurdes en 1992 dans cette même ville.

LES ÉTATS-UNIS SE PRÉPARENT

L'Union européenne a décidé, en février, de reprendre, avec précaution, le dialogue – *qui n'est* plus *« critique »* – et les échanges de visites ministérielles avec Téhéran. Déjà les Italiens – le ministre des affaires étrangères, Lamberto Dini, mais aussi le président du Conseil, Romano Prodi – ont fait le déplacement. La Grande-Bretagne, pourtant *concernée au premier chef* par l'affaire Rushdie, souhaite *« développer les relations commerciales »* avec l'Iran.

Et puis, les Etats-Unis, qui sont en train de réviser leur politique d'endiguement de la République islamique, préparent un retour stratégique dans ce pays, lorsqu'ils le pourront. Aussi, *« même s'il y a des désaccords profonds avec l'Iran, il n'y a pas de raison de ne pas aller voir les Iraniens plutôt que de le faire dans un contexte "semi-caché" »*, dit M. Védrine. *« Il est important pour moi d'avoir ma propre appréciation »* des choses, d'autant qu'il s'agit d'une simple visite *« de travail »*.

Le hasard aura voulu que cette visite foncièrement politique, dont Paris n'attend pas de dividende économique particulier, coïncide avec l'activation de deux points relativement chauds – l'Afghanistan et l'Irak – de l'Asie et du Proche-Orient, deux régions *dont l'Iran est à la charnière*. M. Védrine pourra se faire une idée précise des vues iraniennes sur l'Afghanistan, où Téhéran appuie une coalition de l'opposition afghane aux talibans, qui semblent sur le point de prendre le contrôle de la totalité du pays.

Paris a d'ores et déjà dépêché un émissaire spécial, l'élégant Pierre Lafrance, auprès du Pakistan, de l'Arabie saoudite et des Emirats arabes unis qui soutiennent, eux, les talibans. Les dirigeants iraniens devraient aussi informer le chef de la diplomatie *française de la manière de traiter* avec l'Irak, qui refuse à nouveau, depuis début août, de coopérer avec les experts de l'ONU chargés de le désarmer.

Mouna Naïm

DÉPÊCHES

■ **ÉDITION : Hachette-Livre a acquis 70 % de l'éditeur britannique Orion** (grande diffusion, poche, jeunesse, beaux livres notamment) qui a publié en particulier des auteurs à succès comme Maeve Binchy ou Michael Conolly. Orion, fondé en 1991, a réalisé un chiffre d'affaires de 360 MF lors de son dernier exercice. Le montant de la transaction n'a pas été révélé. Selon les magazines professionnels *Livres-Hebdo* et *Publishers Weekly*, Hachette, deuxième groupe d'édition français, souhaiterait développer Orion aux Etats-Unis.

■ **ÉLYSÉE : Jean-François Girault est nommé conseiller technique** au cabinet à la présidence de la République, par un décret publié au *Journal officiel* du jeudi 20 août. Il rejoint la cellule diplomatique, qui vient de connaître le départ de Bernard Emié, nommé ambassadeur à Amman, et de François Delattre, nommé conseiller de presse à l'ambassade de France à Washington.

■ **FAITS DIVERS : Severino Bergamini, un adjoint au maire de Soissons (Aisne),** a été abattu à son bureau, jeudi 20 août, de deux coups de fusil de chasse tirés par un employé, âgé de 49 ans, de l'entreprise de travaux publics qu'il dirigeait. Cet acte n'implique *« en aucune manière les fonctions électives de la victime »*, selon les enquêteurs.

■ **HÔPITAUX : 3 165 médecins à diplôme étranger ont été reçus en** trois ans à l'examen de praticien adjoint contractuel en trois ans, obligatoire depuis la loi du 4 février 1995 pour exercer dans les hôpitaux français après 1999, a indiqué, jeudi 20 août, le comité de médecins à diplôme étranger. Environ 7 000 médecins diplômés en dehors de l'Union européenne exercent actuellement en milieu hospitalier.

Tirage du *Monde* daté vendredi 21 août 1998 : 505 940 exemplaires -3

L'hebdomadaire « Marianne » est condamné à la demande d'Alain Delon

TOUT EN REJETANT la saisie de *Marianne* réclamée par Alain Delon, le juge des référés a condamné l'hebdomadaire, jeudi 20 août à Paris, pour avoir porté *« atteinte à la vie privée »* de l'acteur. Le premier vice-président du tribunal de Paris, Jean-Jacques Gomez, a qualifié de *« fautive »* la publication par *Marianne* d'une précédente ordonnance en référé qui, le 5 août, avait interdit à l'écrivain Bernard Violet de rendre public le synopsis de son projet de biographie consacrée à M. Delon (*Le Monde* des 7 et 21 août). Le magistrat a toutefois jugé que la mesure de saisie de l'hebdomadaire serait *« disproportionnée avec l'enjeu du litige »*. Conformément à la réquisition du ministère public, il a ordonné la publication d'un communiqué judiciaire, sur une pleine page et sans aucun commentaire, dans le prochain numéro de *Marianne*. La société éditrice du journal et Bernard Violet ont en outre été condamnés à payer 20 000 francs à Alain Delon, au titre des frais d'avocats.

Sous le titre de *« Ce que l'on n'a pas le droit de publier sur Alain Delon »*, le numéro de *Marianne* daté du 17 août avait reproduit l'assignation déposée par l'acteur contre M. Violet et l'ordonnance du 5 août interdisant de publier le synopsis de la biographie projetée. Ces actes du procès reprenaient, pour les stigmatiser comme des atteintes à l'intimité de la vie privée, une série d'allégations sur des relations sexuelles prêtées à l'acteur et sur ses fréquentations de personnages connus pour leur passé criminel ou crapuleux.

ORDONNANCE VIOLÉE

En publiant ces documents *« sans autorisation »* de M. Delon, a considéré le juge, *Marianne* a *« porté délibérément atteinte à la vie privée »* de l'acteur. *« Le fait que des éléments de la vie privée d'une personne aient été mentionnés par des actes judiciaires (...) ne fait pas disparaître l'obligation de solliciter l'autorisation de cette personne »* avant leur publication, a-t-il souligné. *« La liberté d'expression, condition indispensable de l'information (...) n'a pas été conçue comme un droit d'ingérence dans la vie privée et dans l'intimité de la vie privée d'un individu, quels que soient son rang et sa notoriété. »*

Lors de l'audience de jeudi matin, Me Jean Braghini, défenseur de M. Delon, avait accusé *Marianne* d'avoir délibérément violé l'ordonnance de référé du 5 août par la publication de pièces judiciaires rendant public tout ce que son client ne veut pas voir publier. *« Méfions-nous de ces égarements dus à l'esprit de censure qui anime toujours la victime »*, a répondu Me Didier Skornicki, avocat de l'hebdomadaire. *« On veut du silence, et cet hymne au silence, au mutisme, n'est pas dans l'esprit de notre droit de la presse »*, a-t-il ajouté. En défense de M. Violet, Me Jean Chevais a plaidé le droit de rendre compte d'une décision de justice. *« Une biographie, ce n'est pas faire allégeance au personnage, mais évoquer toutes ses facettes*, a-t-il commenté. *Or, Alain Delon aimerait bien que certains épisodes de sa vie soient biodégradables »*.

La représentante du parquet, Fabienne Goget, a critiqué le comportement *« indigne »* de *Marianne*, constitutif d'une *« atteinte grave à l'intimité d'Alain Delon et même à la partie la plus secrète de sa vie privée »*. Après ces jugements en référé des 5 et 20 août, l'affaire sera examinée sur le fond, à partir du 14 octobre, par la première chambre civile du tribunal.

Erich Inciyan

